RAPPORT D'ACTIVITÉ

Société de financement des infrastructures locales du Québec

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2015

Québec

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Société de financement des infrastructures locales du Québec

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2015

Société de financement des infrastructures locales

Québec

RAPPORT D'ACTIVITÉ
Société de financement des infrastructures locales du Québec
Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2015

Dépôt légal – Septembre 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 2368-2485 (Imprimé)
ISSN 2368-2493 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

À titre de responsable de l'application de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec (chapitre S-11.0102) et conformément aux dispositions de cette loi, je vous présente le rapport annuel d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour l'exercice clos le 31 mars 2015, accompagné des états financiers couvrant la même période.

Ce rapport rend compte des résultats obtenus par l'organisation en fonction de ses engagements. Il rend également compte de l'application des politiques gouvernementales, des lois et des règlements auxquels la Société est assujettie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Carlos Leitão
Québec, le 26 août 2015

Monsieur Carlos Leitão
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, bureau 1.13
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le 10e rapport annuel d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

Ce rapport fait le bilan des activités réalisées par l'organisation afin d'accomplir sa mission. Il fait également état de sa performance à l'égard de son Plan d'action de développement durable 2009-2015 et d'autres exigences réglementaires et législatives.

Au cours du dernier exercice, l'organisation et ses partenaires ont poursuivi leurs efforts en vue de soutenir les municipalités et les organismes de transport en commun du Québec dans la réalisation de divers projets d'infrastructures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil d'administration,

Marc Grandisson
Québec, le 31 juillet 2015

TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration 1

Faits saillants 3

La Société de financement des infrastructures locales du Québec 7

Suivi des programmes 13

Sommaire des résultats 2014-2015 23

Sommaire de la situation financière au 31 mars 2015 27

États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015 29

Rapport de la direction 31

Rapport de l'auditeur indépendant 33

Gouvernance 47

Exigences législatives 51

Annexe A : Fonds sur l'infrastructure municipale rurale 63

Annexe B : Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique 67

Annexe C : Bonification de 200 millions de dollars du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités 69

Annexe D : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Infrastructures de transport en commun 71

Annexe E : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures 77

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom des membres du conseil d'administration, c'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) pour la période 2014-2015. Ce rapport rend compte des réalisations de la SOFIL en regard de ses programmes d'aide financière et d'autres exigences réglementaires et législatives.

❑ La SOFIL : un partenaire majeur pour la modernisation des infrastructures locales

Au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord, la modernisation des infrastructures publiques constitue un enjeu de premier ordre pour assurer la prestation de services, comme l'accès à une eau potable de qualité et à des réseaux de transport en commun sécuritaires et efficaces, auxquels les différentes collectivités du Québec sont en droit de s'attendre. En outre, que ce soit par le développement, le maintien ou l'amélioration des infrastructures, cette modernisation est essentielle au développement économique et social des collectivités.

Par ses programmes d'aide financière, la SOFIL permet aux municipalités et aux organismes municipaux de disposer de moyens financiers souples et prévisibles pour les appuyer dans leurs projets visant à maintenir ou à bonifier leur offre de services par des infrastructures existantes ou par le développement de nouvelles infrastructures. Depuis sa création, la SOFIL a injecté plus de 4,3 milliards de dollars dans les infrastructures locales.

❑ Aperçu des évènements marquants du dernier exercice

Le dernier exercice financier a été marqué par de nombreux événements, dont la signature, le 23 juin 2014, d'une nouvelle entente administrative Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour la période 2014-2024.

Cette entente permettra de majorer le niveau d'investissements en infrastructures locales offert par les deux ordres de gouvernement aux municipalités et aux organismes municipaux du Québec.

Au total, près de 7,5 milliards de dollars additionnels seront investis au cours de la période 2014-2024. Quelque 5,0 milliards de dollars proviendront du Fonds de la taxe sur l'essence et plus de 2,5 milliards de dollars de la contribution du gouvernement du Québec.

Parallèlement à cette signature, la SOFIL a mis en œuvre le Plan d'investissements 2014-2019. Doté d'une enveloppe de 3,7 milliards de dollars, ce plan présente une répartition des investissements prévus au cours des cinq prochaines années entre les différentes catégories de projets d'infrastructures admissibles.

Au chapitre de la gouvernance, le conseil d'administration a mis en place un comité d'audit. Ce comité a pour mandat d'assister le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision en examinant les informations financières de la SOFIL, la gestion des risques et les audits externes.

La mise en place de ce comité témoigne de l'engagement des membres du conseil d'administration à promouvoir une culture d'amélioration continue de la gouvernance visant notamment une transparence accrue des processus décisionnels et opérationnels de l'organisation.

❑ Le prochain exercice

Pour la prochaine année, la SOFIL et ses partenaires déploieront tous les efforts nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'investissements 2014-2019 et à l'accompagnement des bénéficiaires afin d'assurer un traitement diligent des demandes d'aide financière et la disponibilité en temps opportun du financement.

Sur ce dernier point, il faut souligner que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire mettra sous peu en opération un nouveau système de gestion des programmes d'aide financière en infrastructures, dont ceux de la SOFIL. Ce système, auquel a contribué financièrement la SOFIL, permettra d'accroître l'efficacité du traitement et du suivi de l'aide financière, et ce, au plus grand bénéfice des organismes municipaux.

❑ Remerciements

En terminant, je tiens à souligner l'apport essentiel des membres du conseil d'administration, de nos partenaires et de leurs employés à la réalisation de la mission de la SOFIL.

Le président du conseil d'administration,

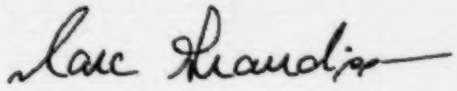

Marc Grandisson

FAITS SAILLANTS

❑ Nouvelle entente administrative Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence 2014-2024

Le 23 juin 2014, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont annoncé la ratification d'une nouvelle entente administrative Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour la période 2014-2024.

Sur une période de dix ans, cette entente permettra au gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), d'injecter environ 5,0 milliards de dollars dans les infrastructures locales. À cette somme s'ajoutera une contribution du gouvernement du Québec de 2,5 milliards de dollars.

Cette entente élargit les catégories de projets d'infrastructures admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence (FTE). En effet, depuis le 1er avril 2014, des projets d'infrastructures liés notamment à la culture, au tourisme et aux sports peuvent être admissibles à une aide financière de la SOFIL.

— À cet égard, le gouvernement du Québec permet aux municipalités d'utiliser jusqu'à 20 % de leur enveloppe pour le financement de ce type de projets.

■ Contributions fédérales prévues pour la période 2014-2019

Au cours des cinq premières années de l'entente, soit de 2014 à 2019, près de 2,4 milliards de dollars provenant du FTE seront versés à la SOFIL. L'allocation de ces sommes aux municipalités et aux organismes municipaux est prévue au Plan d'investissements 2014-2019 de la SOFIL.

Contribution fédérale pour la période 2014-2019
(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total sur 5 ans
Gouvernement fédéral – FTE	458,2	458,2	481,1	481,1	504,0	2 382,6

Source : Infrastructure Canada.

■ Contribution du gouvernement du Québec

Aux sommes qui seront versées par le gouvernement fédéral au cours de la période 2014-2019 s'ajoutera une contribution du gouvernement du Québec de 1,4 milliard de dollars, dont :

— 538,5 millions de dollars qui proviendront des recettes du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée;

— 815,0 millions de dollars qui seront versés par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le ministre des Transports[1].

Contribution du Québec pour la période 2014-2019
(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total sur 5 ans
SOFIL						
Droit d'immatriculation additionnel(1)	99,4	103,4	107,5	111,8	116,4	538,5
Contribution additionnelle						
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	83,0	73,0	103,0	223,0	146,0	628,0
Ministère des Transports	—	26,8	53,4	53,4	53,4	187,0
Sous-total	**83,0**	**99,8**	**156,4**	**276,4**	**199,4**	**815,0**
TOTAL	**182,4**	**203,2**	**263,9**	**388,2**	**315,8**	**1 353,5**

(1) Droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée.
Source : Ministère des Finances.

❑ Adoption d'un nouveau plan d'investissements

Le 23 juin 2014, le gouvernement du Québec a adopté le Plan d'investissements 2014-2019. Ce plan établit le partage des sommes à recevoir du gouvernement fédéral, par l'entremise du FTE, et du gouvernement du Québec.

Au cours de la période 2014-2019, un montant de 3,7 milliards de dollars sera alloué aux municipalités et aux organismes municipaux.

— Il est à noter que ce montant représente la contribution brute des partenaires, moins les frais de gestion et les frais divers.

Les sommes prévues au Plan d'investissements 2014-2019 sont réparties entre les catégories de projets d'infrastructures gérées par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale[2] et d'autres types d'infrastructures) et le ministre des Transports (projets d'infrastructures de transport en commun).

Une somme de 2,7 milliards de dollars sera consacrée à la réalisation de projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

Conformément aux nouvelles catégories d'infrastructures admissibles, les organismes municipaux pourront, sous réserve de certaines conditions, allouer près de 535 millions de dollars à la réalisation d'autres types d'infrastructures.

---

1 Bien que ces sommes ne transitent pas par la SOFIL, elles sont intégrées au Plan d'investissements 2014-2019.

2 Pour les projets de voirie locale, le ministre des Transports doit donner son autorisation au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Ils pourront réaliser des projets liés entre autres :

— à la gestion des matières résiduelles;

— aux travaux d'amélioration énergétique des bâtiments;

— à la construction ou à la rénovation des bâtiments municipaux;

— aux infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.

Également, un montant de 1,0 milliard de dollars sera réservé à la réalisation de projets d'infrastructures en transport en commun[3].

L'allocation des sommes aux municipalités et aux organismes municipaux s'effectue par l'entremise du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2019. Ce programme prévoit notamment les coûts admissibles, les modalités de versement de l'aide financière et les modalités relatives à la reddition de comptes.

Plan d'investissements 2014-2019 – Répartition par grande catégorie de projets et par source de revenus
(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total sur 5 ans
Projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures[1]						
Gouvernement fédéral	362,4	362,4	380,7	380,7	399,0	1 885,1
Gouvernement du Québec						
Droit d'immatriculation additionnel	26,3	28,2	30,2	32,3	34,4	151,4
Contribution additionnelle	83,0	73,0	103,0	223,0	146,0	628,0
Revenus d'intérêts[2]	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	7,5
Sous-total	**473,1**	**465,0**	**515,3**	**637,5**	**580,9**	**2 671,9**
Projets de transport en commun						
Gouvernement fédéral	90,6	90,6	95,2	95,2	99,8	471,3
Gouvernement du Québec						
Droit d'immatriculation additionnel	26,8	83,8	61,2	65,6	69,9	307,3
Contribution additionnelle	—	26,8	53,4	53,4	53,4	187,0
Revenus d'intérêts[2]	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	17,5
Sous-total	**120,8**	**204,7**	**213,3**	**217,6**	**226,6**	**983,1**
TOTAL	**594,0**	**669,8**	**728,7**	**855,1**	**807,5**	**3 655,0**

Note : Les sommes du Plan d'investissements 2014-2019 représentent les contributions brutes des partenaires desquelles sont soustraits les frais de gestion et les frais divers.

(1) La catégorie « autres types d'infrastructures » comprend les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles et les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments, la réfection des barrages municipaux ainsi que la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux et d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.

(2) Aux fins de présentation, les revenus d'intérêts sont présentés distinctement. Il est à noter, toutefois, que ces revenus sont ajoutés à la contribution de chaque partenaire au prorata de leur contribution à l'enveloppe globale.

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

[3] L'acquisition de matériel roulant, comme les autobus, constitue une infrastructure au sens de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

❑ Mise en place d'un comité d'audit

En juin 2014, le conseil d'administration a entériné la mise en place d'un comité d'audit ayant pour objectif de l'appuyer dans l'exercice de ses responsabilités.

Le comité est chargé d'examiner les états financiers de la SOFIL, la gestion des risques et les audits internes et externes réalisés conformément aux ententes de service conclues entre la SOFIL et ses partenaires.

La mise en place de ce comité s'inscrit dans une approche visant à doter la SOFIL d'une structure de gestion favorisant la rigueur et la transparence de ses processus de gestion des ressources sous sa responsabilité.

❑ Revue statistique 2014-2015

- Transferts de 223,3 millions de dollars octroyés aux municipalités et aux organismes municipaux, dont :
  - 157,1 millions de dollars pour la réalisation d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et d'autres types d'infrastructures;
  - 66,2 millions de dollars pour la réalisation d'infrastructures de transport en commun.
- Encaissement d'une somme de 458,2 millions de dollars du gouvernement fédéral.
- Encaissement d'une somme de 73,9 millions de dollars provenant des recettes du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée.
- Revenus d'intérêts sur les équivalents de trésorerie et sur les placements de la SOFIL de 8,9 millions de dollars.

LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC

1. Mission

Créée le 17 décembre 2004, la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) est une société d'État constituée en vertu de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec (RLRQ, chapitre S-11.0102)[4].

La SOFIL a pour mission de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun[5].

— Sa loi constitutive lui permet également de verser une aide financière pour la réalisation d'autres projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Pouvoirs et responsabilités

La SOFIL est sous la responsabilité du ministre des Finances. Mandataire de l'État par sa loi constitutive, elle accomplit sa mission en étant soumise aux orientations et à la réglementation gouvernementale auxquelles sont assujettis les ministères et les organismes publics. Elle est administrée par un conseil d'administration dont tous les membres sont nommés par le gouvernement.

La SOFIL peut verser des subventions et accorder toute autre aide financière selon la forme et les conditions que le gouvernement peut déterminer par règlement.

Chaque année, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministre des Finances et le ministre des Transports soumettent conjointement au gouvernement, pour approbation, un plan d'investissements. Ce plan prévoit notamment la répartition de l'aide financière entre les catégories de projets d'infrastructures suivantes :

1. les projets d'infrastructures en matière d'eau potable;
2. les projets d'infrastructures en matière d'eaux usées;
3. les projets d'infrastructures en matière de voirie locale;
4. les projets d'infrastructures en matière de transport en commun;
5. tout autre projet d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

En matière de reddition de comptes, la SOFIL est tenue :

— de produire au ministre des Finances ses états financiers, vérifiés par le Vérificateur général du Québec, ainsi qu'un rapport de ses activités;

— de rendre compte des activités réalisées dans le cadre de son Plan d'action de développement durable 2009-2015 et de sa conformité avec la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec.

---

4 Le lecteur est invité à consulter le site Internet de la SOFIL au www.sofil.gouv.qc.ca pour trouver de plus amples renseignements sur l'organisation.

5 Un projet d'infrastructure en matière de transport en commun peut comprendre l'acquisition de véhicules.

3. Gestion des affaires

La SOFIL concrétise sa mission et assure la gestion quotidienne de ses activités grâce à des ententes de service conclues avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le ministère des Finances (MFQ) et le ministère des Transports (MTQ), de même qu'à une entente de perception avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Ces ententes définissent, entre autres, les engagements des ministres responsables envers la SOFIL à l'égard de la gestion des programmes d'aide et de la perception du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée.

Mandat des partenaires en vertu des ententes de service

Ministère et organisme	Mandat
MAMOT	Gestion des programmes qui concernent les projets d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées et ceux ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.
MFQ	Comptabilité, secrétariat et gestion des fonds et du compte bancaire de la SOFIL.
MTQ	Gestion des programmes qui concernent les projets d'infrastructures de transport en commun et de voirie locale.
SAAQ	Perception du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée[1].

(1) Ce droit d'immatriculation additionnel découle d'une mesure du budget 2004-2005 du gouvernement du Québec. Il vise à favoriser la réduction des émissions polluantes des véhicules. L'ensemble des recettes du droit perçu est versé à la SOFIL.

4. Clientèle

La clientèle de la SOFIL comprend l'ensemble des municipalités du Québec, les communautés métropolitaines, les municipalités régionales de comté, les régies intermunicipales, les sociétés de transport, les conseils intermunicipaux de transport et l'Administration régionale Kativik.

5. Programmes d'aide financière

La SOFIL administre, par l'intermédiaire des ententes de service, des programmes d'aide financière en matière d'infrastructures municipales et locales, à savoir :

— le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

— le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR);

— le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS);

— la bonification de 200 millions de dollars du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

Le programme TECQ est le principal programme d'aide de la SOFIL, les autres étant, en pratique, terminés.

Aperçu des programmes d'aide

	Objectif	Provenance du financement
TECQ	Contribuer au financement d'infrastructures locales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de transport en commun et d'autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.	Gouvernement fédéral (Fonds de la taxe sur l'essence) Droit d'immatriculation additionnel Contribution additionnelle du gouvernement du Québec(1)
FIMR	Permettre la réalisation de travaux d'infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées, le développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales, de même que la réalisation de travaux d'infrastructures de soutien au développement local et régional.	Gouvernement fédéral(2) Gouvernement du Québec(3)
FCIS	Permettre la réalisation du projet de mise à niveau des usines de production d'eau potable Charles-J.-Des Baillets et Atwater, situées à Montréal, et celui de l'assainissement de la rivière Saint-Charles à Québec.	Gouvernement fédéral(2) Gouvernement du Québec(3)
PIQM	Permettre la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures à la faveur d'une aide financière gouvernementale.	Gouvernement du Québec(3)

(1) Contribution additionnelle du gouvernement du Québec administrée par le MAMOT et le MTQ. Cette contribution ne transite pas par la SOFIL.
(2) La contribution du gouvernement fédéral n'est pas versée à la SOFIL.
(3) La contribution du gouvernement du Québec est versée par la SOFIL à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.
Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

6. Ressources financières

La SOFIL assure le financement de ses programmes grâce à trois sources de revenus, soit les transferts du gouvernement fédéral, les recettes du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée et les revenus d'intérêt sur ses placements.

❑ Transferts du gouvernement fédéral

Conformément à la Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada (L.C. 2011, ch. 24) et aux modalités de l'entente administrative Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour la période 2014-2024, la SOFIL reçoit des transferts du gouvernement fédéral provenant du FTE.

Chaque année, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada informe le ministre des Finances du Québec des montants qui seront versés en cours d'année.

Le Fonds de la taxe sur l'essence

Devenu permanent en 2011, le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) procure aux municipalités canadiennes, dont celles du Québec, un financement stable et prévisible à long terme pour les aider à bâtir et à revitaliser leurs infrastructures publiques, tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité.

La Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada prévoit l'allocation d'un montant de 2 milliards de dollars par année, indexé de 2 % par année à compter de 2014-2015[1], aux provinces, aux territoires et aux Premières Nations.

Les sommes prévues au FTE sont réparties entre les provinces, les territoires et les Premières Nations en fonction du nombre d'habitants, à l'exception de certains cas précisés dans la Loi. Ce financement est administré dans le cadre d'ententes bilatérales précisant les modalités de l'utilisation du FTE.

Le financement du FTE pour le Québec est versé directement à la SOFIL. Cette dernière redistribue aux municipalités et aux organismes municipaux les fonds par l'entremise du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

1 Il est à noter que l'indexation est appliquée avec des augmentations par tranches de 100 M$ entre 2014-2015 et 2023-2024. Le budget 2013 du gouvernement fédéral prévoit l'allocation d'un montant total de 21,8 G$ aux provinces, aux territoires et aux Premières Nations sur la période 2014-2015 à 2023-2024.

Sources : Infrastructure Canada, ministère des Finances du Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Recettes du droit d'immatriculation additionnel

Depuis le 1er janvier 2005, la SAAQ perçoit un droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée et verse les recettes à la SOFIL conformément aux dispositions du Code de la sécurité routière (RLRQ, chapitre C-24.2).

❑ Revenus d'intérêts sur les placements

Chaque année, les placements de la SOFIL génèrent des revenus d'intérêts qui, après approbation du gouvernement, sont redistribués par l'entremise des programmes d'aide financière.

— Ces revenus sont essentiellement générés sur les transferts reportés du FTE et, dans une moindre mesure, sur les contributions reportées du droit d'immatriculation additionnel.

7. La SOFIL en chiffres

❑ Investissements réalisés

Depuis 2005, la SOFIL a investi 3 884,7 millions de dollars, auxquels s'est ajoutée une somme de 432,6 millions de dollars versée par le MAMOT et le MTQ au programme TECQ, pour un total de plus de 4,3 milliards de dollars.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Investissements réalisés par sources de revenus
(en millions de dollars)

	2005-2010	2010-2014	2014-2019	Total
SOFIL				
Gouvernement fédéral	1 303,9	1 722,4	6,7	3 033,0
Gouvernement du Québec	472,4	376,8	2,5	851,7
Sous-total – SOFIL	1 776,3	2 099,2	9,2	3 884,7
Contribution additionnelle du gouvernement du Québec[1]	—	416,2	16,4	432,6
TOTAL	**1 776,3**	**2 515,4**	**25,6**	**4 317,3**

(1) Contribution additionnelle versée par l'entremise du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et du ministère des Transports.
Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

De la totalité des sommes investies :

— 79 % (3 391,3 millions de dollars) ont été allouées pour la réalisation de projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types de projets d'infrastructures ayant une incidence économique, urbaine ou régionale;

— 21 % (926,0 millions de dollars) ont été allouées pour la réalisation de projets d'infrastructures de transport en commun.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Investissements totaux réalisés par grande catégorie de projets pour la période 2005-2015
(en millions de dollars)

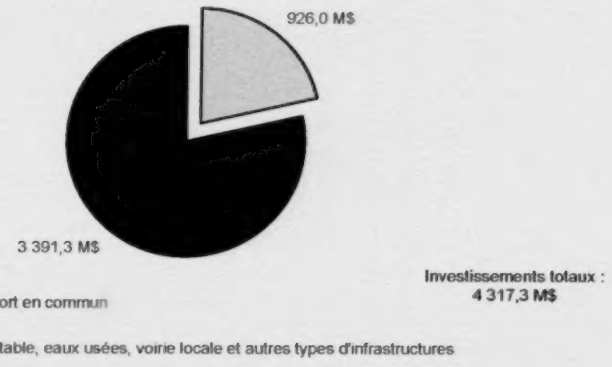

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

❑ Répartition des investissements par priorité ou type de projets

La Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et les modalités du programme de la SOFIL précisent les investissements à prioriser.

En matière de projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale ou d'autres types d'infrastructures, les investissements doivent répondre à l'une des quatre priorités suivantes :

— priorité 1 : installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux usées;

— priorité 2 : réalisation d'études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;

— priorité 3 : renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout;

— priorité 4 : réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale et réalisation d'autres types d'infrastructures ayant une incidence économique, urbaine ou régionale.

À l'égard des projets d'infrastructures de transport en commun, les investissements se répartissent en trois catégories, à savoir le matériel roulant, les systèmes de transport intelligent et les autres projets admissibles, comme l'acquisition de supports à vélo, le remplacement d'abribus et le prolongement de voies réservées.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Répartition des investissements réalisés en infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures par priorité de projets
(en pourcentage)

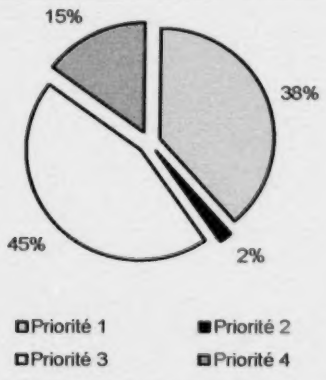

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Répartition des investissements réalisés en infrastructures de transport en commun

(en pourcentage)

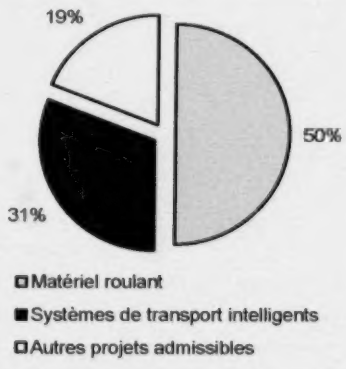

Source : Ministère des Transports.

SUIVI DES PROGRAMMES

❑ Programme TECQ

Le programme TECQ constitue le principal programme d'aide financière de la SOFIL. Les périodes couvertes par le programme s'arriment avec celles des ententes Canada-Québec relatives au Fonds de la taxe sur l'essence.

— Le programme TECQ couvre trois périodes distinctes, soit 2005-2010, 2010-2014 et 2014-2019.

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont exprimé leur intention de maintenir le niveau d'investissement en infrastructures locales. Depuis la mise en place du programme TECQ, les enveloppes allouées ont crû de façon significative, passant de 1 798,9 millions de dollars pour la période 2005-2010 à 3 655,1 millions de dollars pour la période 2014-2019.

— Sur une base annuelle moyenne, les montants alloués aux différentes périodes sont passés de 359,8 millions de dollars à 731,0 millions de dollars.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Évolution des enveloppes, moyenne annuelle
(en millions de dollars)

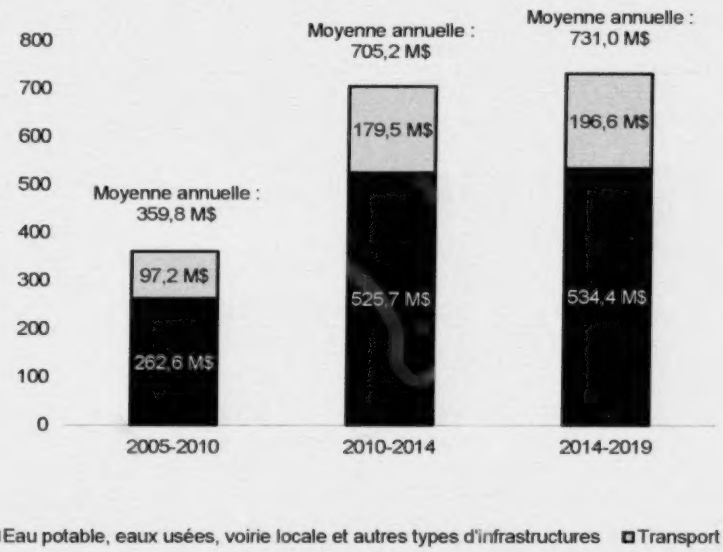

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

Pour l'ensemble des enveloppes du programme TECQ, la contribution nette du gouvernement fédéral s'élève à 5,5 milliards de dollars, soit 66 % des enveloppes totales. La contribution nette du gouvernement du Québec s'élève quant à elle à 2,7 milliards de dollars, soit 33 % des enveloppes totales.

— À ces contributions s'ajoutent des revenus d'intérêts de 68,5 millions de dollars générés sur les placements de la SOFIL.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Contribution des partenaires par grande catégorie de projets
(en millions de dollars)

	2005-2010	2010-2014	2014-2019	Total
Eau potable, eaux usées, voirie locale et autres types d'infrastructures				
Gouvernement fédéral	928,0	1479,7	1885,1	4 292,8
Gouvernement du Québec				
Droit d'immatriculation additionnel	141,8	59,0	151,4	352,2
Contribution additionnelle	243,3	550,9	628,0	1 422,2
Revenus d'intérêts	—	13,2	7,5	20,7
Sous-total – Eau potable, eaux usées, voirie locale et autres types d'infrastructures	**1313,1**	**2102,8**	**2672,0**	**6087,9**
Transport en commun				
Gouvernement fédéral	397,1	384,7	471,3	1 253,1
Gouvernement du Québec				
Droit d'immatriculation additionnel	31,5	17,6	307,3	356,4
Contribution additionnelle	57,2	285,5	187,0	529,7
Revenus d'intérêts	—	30,3	17,5	47,8
Sous-total – Transport en commun	**485,8**	**718,1**	**983,1**	**2 187,0**
Enveloppe totale	**1 798,9**	**2 820,9**	**3 655,1**	**8 274,9**
Gouvernement fédéral	1 325,1	1 864,4	2 356,4	5 545,9
Gouvernement du Québec	473,8	913,0	1 273,7	2 660,5
Revenus d'intérêts	—	43,5	25,0	68,5

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

■ TECQ 2005-2010

Le programme TECQ 2005-2010 dispose d'une enveloppe de 1 798,9 millions de dollars, soit 1 313,1 millions de dollars pour la réalisation de projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures ayant une incidence économique, urbaine ou régionale et 485,8 millions de dollars pour la réalisation de projets d'infrastructures de transport en commun.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2005-2010 – Suivi de l'enveloppe par catégorie de projets au 31 mars 2015
(en millions de dollars)

Volet	Enveloppe actuelle[1]	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé[2]	Solde d'engagement
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	1 313,1	1 313,1	1 313,1	—
Proportion des engagements (%)		*100,0*		
Infrastructures de transport en commun	485,8	483,3	463,2	20,1
Proportion des engagements (%)		*99,5*		
TOTAL	**1 798,9**	**1 796,4**	**1 776,3**	**20,1**
Proportion des engagements (%)		*99,9*		

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Enveloppe révisée selon le décret numéro 608-2014 du 23 juin 2014.
(2) Les investissements réalisés correspondent aux subventions constatées à titre de charges aux états financiers de la SOFIL.
Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

■ TECQ 2010-2014

Le programme TECQ 2010-2014 dispose d'une enveloppe de 2 820,9 millions de dollars, soit une augmentation de 56,8 % par rapport à l'enveloppe précédente.

De cette enveloppe, un montant de 2 102,8 millions de dollars est alloué pour la réalisation de projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures ayant une incidence économique, urbaine ou régionale et un montant de 718,1 millions de dollars est attribué pour la réalisation de projets d'infrastructures de transport en commun.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014 – Suivi de l'enveloppe par catégorie de projets au 31 mars 2015
(en millions de dollars)

Volet	Enveloppe actuelle[1]	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé[2]	Solde d'engagement[3]
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	2 102,8	2 101,6	2 072,3	29,3
Proportion des engagements (%)		*99,9*		
Infrastructures de transport en commun	718,1	671,9	443,1	228,8
Proportion des engagements (%)		*93,6*		
TOTAL	**2 820,9**	**2 773,5**	**2 515,4**	**258,1**
Proportion des engagements (%)		*98,3*		

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Enveloppe révisée selon le décret numéro 608-2014 du 23 juin 2014.
(2) Les investissements réalisés correspondent aux subventions constatées à titre de charge aux états financiers de la SOFIL et à la valeur des projets financés par le MAMOT et le MTQ.
(3) Le solde d'engagement correspond aux obligations contractuelles de la SOFIL et à celles du MAMOT et du MTQ.
Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

■ TECQ 2014-2019

Le programme TECQ 2014-2019 dispose d'une enveloppe de 3 655,1 millions de dollars.

De cette enveloppe, un montant de 2 672,0 millions de dollars est alloué pour la réalisation de projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures ayant une incidence économique, urbaine ou régionale et un montant de 983,1 millions de dollars est attribué pour la réalisation de projets d'infrastructures de transport en commun.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2019 – Suivi de l'enveloppe par catégorie de projets au 31 mars 2015
(en millions de dollars)

Volet	Enveloppe actuelle[1]	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé[2]	Solde d'engagement[3]
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	2 672,0	27,5	5,9	21,6
Proportion des engagements (%)		*1,0*		
Infrastructures de transport en commun	983,1	21,0	19,7	1,3
Proportion des engagements (%)		*2,1*		
TOTAL	**3 655,1**	**48,5**	**25,6**	**22,9**
Proportion des engagements (%)		*1,3*		

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Enveloppe révisée selon le décret numéro 608-2014 du 23 juin 2014.
(2) Les investissements réalisés correspondent aux subventions constatées à titre de charge aux états financiers de la SOFIL (comptant) et à la valeur des projets financés par le MAMOT et le MTQ.
(3) Le solde d'engagement correspond aux obligations contractuelles de la SOFIL et à celles du MAMOT et du MTQ.
Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère des Finances et ministère des Transports.

■ Suivi des sommes provenant du FTE

Les transferts reçus du FTE sont versés en totalité à la SOFIL. Conformément à la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales et aux modalités adoptées par le gouvernement, la SOFIL redistribue ces sommes aux municipalités et aux organismes municipaux par l'entremise du programme TECQ.

L'administration des transferts du gouvernement fédéral est assujettie à l'entente relative au Fonds de la taxe sur l'essence. Depuis 2005, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont conclu deux ententes : une couvrant la période 2005-2010, reconduite jusqu'en 2014 (2010-2014) et l'autre couvrant la période 2014-2024.

Depuis 2005, la SOFIL a reçu 3,7 milliards de dollars du gouvernement fédéral. De cette somme, 3,0 milliards de dollars ont été versés aux municipalités et aux organismes municipaux :

— 2 418,0 millions de dollars (80 %) ont été consacrés à la réalisation de projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale ou d'autres types d'infrastructures ayant une incidence économique, régionale ou urbaine;

— 615,0 millions de dollars (20 %) ont été alloués à la réalisation de projets d'infrastructures de transport en commun.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec –
Part fédérale des transferts versés aux municipalités et aux organismes municipaux
(en millions de dollars)

	2005-2010	2010-2014	2014-2019	Total
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures	928,0	1 485,3	4,7	2 418,0
Infrastructures de transport en commun	375,9	237,1	2,0	615,0
TOTAL	**1 303,9**	**1 722,4**	**6,7**	**3 033,0**

■ Exemples de projets ayant bénéficié d'une aide financière de la SOFIL

Remplacement des conduites d'adduction entre la rue Marais et l'avenue Godin, Québec

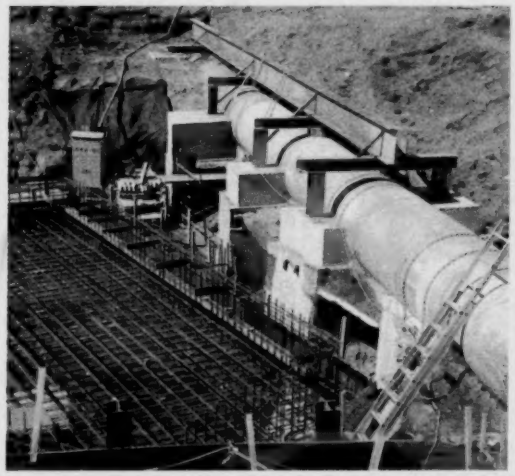

Coût du projet : 4,4 M$

Programme de financement : TECQ 2010-2014

Répartition du financement :

Gouvernement fédéral : 2,9 M$

Gouvernement du Québec : 1,2 M$

Ville de Québec : 0,3 M$

Statut du projet : Achevé en janvier 2015

Les travaux consistaient à la réfection de deux conduites d'adduction existantes, soit une conduite de 750 mm de diamètre et une autre de 1 050 mm de diamètre, sur une distance de 840 m entre la rue Marais et l'avenue Godin dans la servitude municipale du parc industriel de Vanier. De plus, une chambre de distribution a été construite et plusieurs autres ont été démolies.

Crédit photo : Ville de Québec.

Restauration d'une conduite d'eau principale sur le boulevard Décarie, Montréal

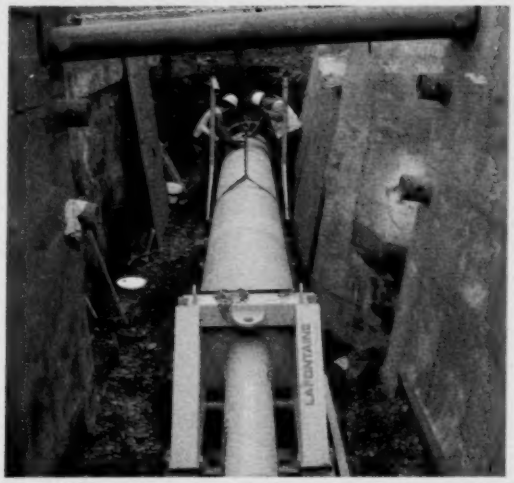

Coût du projet : 2,3 M$

Programme de financement : TECQ 2010-2014

Répartition du financement :

Gouvernement fédéral : 1,0 M$

Gouvernement du Québec : 0,4 M$

Ville de Montréal : 0,9 M$

Statut du projet : Achevé en 2015

Les travaux de restauration d'une conduite d'eau principale sur le boulevard Décarie, en direction sud, entre le chemin Queen-Mary et le chemin de la Côte-Saint-Luc, ont débuté au printemps 2014. Cette conduite a subi plusieurs bris depuis quelques années. La technique de restauration retenue a été d'insérer une nouvelle conduite à l'intérieur de la conduite existante, plutôt que de creuser une tranchée.

Crédit photo : Ville de Montréal.

Agrandissement d'un stationnement incitatif, Saint-Jean-sur-Richelieu

Coût du projet : 1,2 M$

Programme de financement : TECQ 2010-2014

Répartition du financement :

Gouvernement fédéral : 0,6 M$

Gouvernement du Québec : 0,4 M$

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : 0,2 M$

Statut du projet : Achevé en 2015

Afin de suffire à la demande toujours grandissante, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a utilisé l'aide financière de la SOFIL pour l'agrandissement du stationnement incitatif en 2015, qui comprend l'ajout de 200 cases au terminus d'autobus. Certaines cases de stationnement sont destinées aux véhicules transportant des personnes handicapées ou des femmes enceintes et d'autres aux véhicules hybrides et aux supports à vélos.

Crédit photo : Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Acquisition de 19 autobus hybrides, Réseau de transport de Longueuil

Coût du projet : 12,5 M$

Programme de financement : TECQ 2010-2014

Répartition du financement :

Gouvernement fédéral : 6,1 M$

Gouvernement du Québec : 4,5 M$

Ville de Longueuil : 1,9 M$

Statut du projet : Achevé en 2015

Par l'achat de ces 19 autobus hybrides en 2014-2015, le Réseau de transport de Longueuil a consolidé son parc de véhicules hybrides, une transition amorcée en 2010 qui permet de réduire de 25 % les émissions polluantes par rapport aux autobus traditionnels.

Crédit photo : Réseau de transport de Longueuil.

❑ Autres programmes

■ Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Au 31 mars 2015, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 424,6 millions de dollars, soit 91,5 % de l'enveloppe.

— Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont contribué à hauteur de 212,3 millions de dollars chacun.

■ Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Au 31 mars 2015, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 190,0 millions de dollars, soit 100 % de l'enveloppe.

— Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont contribué à hauteur de 95,0 millions de dollars chacun.

■ Bonification de 200 million de dollars du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

Le 14 juin 2014, le gouvernement du Québec a bonifié de 200 millions de dollars l'enveloppe des travaux admissibles aux sous-volets 1.1 et 1.2 du volet 1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. La contribution du gouvernement du Québec s'élève à près de 100 millions de dollars, l'autre partie de la bonification étant assumée par les municipalités.

Au 31 mars 2015, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 91,6 millions de dollars, soit 95,8 % de l'enveloppe.

Suivi des autres programmes de financement au 31 mars 2015
(en millions de dollars)

Volet	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	463,8	424,6	416,4	8,2
Proportion des engagements (%)		*91,5*		
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	190,0	190,0	182,6	7,4
Proportion des engagements (%)		*100,0*		
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	95,6	91,6	72,4	19,2
Proportion des engagements (%)		*95,8*		

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2014-2015

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, l'excédent d'exercice de la SOFIL se chiffre à 515,9 millions de dollars, soit une augmentation de 497,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Sommaire des résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2015
(en milliers de dollars)

	2014-2015	2013-2014	Écart
Revenus			
Transferts du gouvernement fédéral - FTE	186 335	497 011	(310 676)
Contribution non récurrente du gouvernement du Québec[1]	475 052	—	475 052
Droit d'immatriculation additionnel	74 736	73 425	1 311
Revenus d'intérêt	8 908	6 166	2 742
Sous-total	**745 031**	**576 602**	**168 429**
Charges			
Transferts octroyés	223 328	554 409	(331 081)
Autres charges	5 794	4 199	1 595
Sous-total	**229 122**	**558 608**	**(329 486)**
Excédent d'exercice	**515 909**	**17 994**	**497 915**

(1) Pour l'année 2014-2015, des crédits « Prêts, placements, avances et autres » de 515,7 M$ ont été accordés au ministère des Finances afin de permettre à la SOFIL de pourvoir à ses obligations découlant d'ententes de transferts avec les bénéficiaires. De ces crédits, un montant de 40,6 M$ avait déjà été attribué par le Ministère à la SOFIL lors de l'exercice 2012-2013. La SOFIL rembourse donc à même les crédits de 515,7 M$ le montant reçu en 2012-2013.
Source : Ministère des Finances.

— L'excédent d'exercice résulte en grande partie de la comptabilisation d'une contribution non récurrente du gouvernement du Québec.

Octroi d'une contribution non récurrente du gouvernement du Québec

Depuis le 1er avril 2012, la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) applique, relativement aux programmes d'aide financière qu'elle administre, la norme comptable révisée sur les paiements de transfert (chapitre SP 3410 – Paiements de transfert) pour la comptabilisation des transferts qu'elle octroie.

- Conformément à cette norme, la SOFIL comptabilise à titre de charge le transfert à un bénéficiaire dans l'exercice financier pour lequel ce transfert est autorisé et où le bénéficiaire a respecté les critères d'admissibilité.

Pour se conformer à l'application de la norme, la SOFIL a inscrit un passif correspondant à la valeur au 31 mars 2012 d'une partie du solde de ses obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires, et ce, en fonction des critères de constatation. En contrepartie, le déficit cumulé généré par l'application de cette nouvelle norme a affecté la dette de la SOFIL.

- Au 31 mars 2012, le montant des obligations découlant d'ententes de transfert de la SOFIL s'élevait à 515 745 700 $.

Pour permettre à la SOFIL de pourvoir à ses obligations antérieures au 1er avril 2012 découlant d'ententes de transfert, des crédits « Prêts, placements, avances et autres » de 515 745 700 $ ont été inscrits au Programme 01 du ministère des Finances au Budget de dépenses 2014-2015.

❑ Revenus

■ Transferts du gouvernement fédéral

Pour l'exercice 2014-2015, les revenus de transferts du gouvernement fédéral s'élèvent à 186,3 millions de dollars, en baisse de 310,7 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à la diminution des transferts octroyés aux municipalités et aux organismes municipaux.

— Il est à noter que les transferts du gouvernement fédéral sont comptabilisés aux revenus de la SOFIL (état des résultats) au rythme des dépenses de transferts du programme TECQ.

■ Droit d'immatriculation additionnel

Les revenus provenant de l'application du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée se sont accrus de 1,3 million de dollars en 2014-2015, passant de 73,4 millions de dollars à 74,7 millions de dollars.

■ Revenus d'intérêts

Pour l'exercice 2014-2015, les revenus d'intérêts se sont soldés à 8,9 millions de dollars, une augmentation de 2,7 millions de dollars. Cette croissance des revenus d'intérêts est attribuable notamment à des décaissements moins élevés que lors de l'exercice précédent.

❑ Charges

■ Transferts octroyés aux municipalités et aux organismes municipaux

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les transferts octroyés aux municipalités et aux organismes municipaux s'élèvent à 223,3 millions de dollars, en baisse de 331,1 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent.

L'effet combiné d'un contexte budgétaire municipal moins favorable aux investissements en infrastructures, après des années d'injection massive de capitaux en cette matière, et l'annonce tardive des nouvelles enveloppes du programme TECQ 2014-2019 expliquent cette diminution des dépenses.

— Il est à noter que les prévisions budgétaires de 2014 des municipalités prévoyaient une baisse de 17 % des investissements en infrastructures par rapport à 2013[6].

■ Autres charges (honoraires d'administration et frais divers)

La SOFIL engage des frais pour l'administration de ses programmes d'aide financière. Il peut s'agir :

— d'honoraires d'administration;

  — Ces honoraires sont versés au MAMOT, au MFQ et au MTQ dans le cadre des ententes de service. Ils sont corrélés au niveau des dépenses engagées au cours de l'année financière.

  — La SOFIL verse également des honoraires à titre de frais de perception à la SAAQ dans le cadre de l'entente administrative relative à la perception du droit d'immatriculation additionnel à l'égard des véhicules munis de moteur de forte cylindrée. L'entente prévoit le versement d'un montant de 0,80 $ par transaction effectuée.

— de frais divers, comme les frais de tenue des comptes bancaires et les remboursements des dépenses liées aux déplacements des membres du conseil d'administration.

En 2014-2015, les honoraires d'administration et les frais divers s'élèvent à 5,8 millions de dollars, comparativement à 4,2 millions de dollars en 2013-2014. Cette augmentation de 1,6 million de dollars s'explique principalement par une charge de 3,1 millions de dollars liée au développement du système informatique MOSAIC.

---

[6] MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Profil financier et autres publication: Prévisions budgétaires des organismes municipaux – Exercice financier 2014*, [En ligne] http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/previsions-budgetaires-des-organismes-municipaux/exercice-financier-2014/.

Appui financier de 8,5 millions de dollars de la SOFIL pour le développement du système informatique MOSAIC

Pour remplir sa mission et répondre aux besoins et aux attentes de sa clientèle, dont celle de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) doit fournir une gamme variée de produits et services dans plusieurs domaines. L'élaboration de documents d'information ainsi que le soutien technique et financier comptent parmi ses principales tâches.

Dans le cadre de sa planification stratégique 2009-2013, le MAMOT avait identifié comme orientations la modernisation de ses façons de faire, l'adaptation de son offre de service et l'optimisation de ses processus de gestion des programmes, dont un traitement plus efficace des demandes d'aide. Le développement d'un nouveau système d'information constituait donc la pierre d'assise des changements annoncés.

À cet égard, le MAMOT a mis en œuvre un vaste projet de développement informatique, appelé MOSAIC, au coût de 28,4 millions de dollars. Le financement du projet est assuré par une portion des frais de gestion des programmes administrés par le MAMOT. À ce titre, un montant de 8,5 millions de dollars a été octroyé par la SOFIL.

Soutien financier octroyé par la SOFIL pour le développement du système MOSAIC
(en milliers de dollars)

2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Total
830,9	53,6	1 245,0	1 562,9	1 738,1	3 088,5	8 519,0

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2015

❑ Excédent cumulé

Au 31 mars 2015, l'excédent cumulé se chiffre à 162,9 millions de dollars, soit une augmentation de 515,9 millions de dollars comparativement à la même période l'an dernier. L'amélioration de la situation financière de la SOFIL est attribuable essentiellement à la contribution non récurrente du gouvernement du Québec et à de faibles charges.

— Cette contribution découle de l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert (chapitre SP 3410).

État de la situation financière au 31 mars 2015
(en milliers de dollars)

	2015	2014	Écart
Actifs financiers			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements	1 032 510	628 698	403 812
À recevoir du gouvernement du Québec	385 615	—	385 615
Droit d'immatriculation additionnel à recevoir	19 155	18 320	835
Autres actifs financiers	7 920	1 378	6 542
Sous-total – Actifs financiers	**1 445 200**	**648 396**	**796 804**
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	230 882	141 979	88 903
Transferts et contributions reportés	664 058	392 994	271 064
Dû au gouvernement du Québec	12 549	44 561	(32 012)
Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires	374 824	421 884	(47 060)
Sous-total – Passifs	**1 282 313**	**1 001 418**	**280 895**
Excédent net et excédent cumulé	**162 887**	**(353 022)**	**515 909**

❑ Actifs financiers

■ Encaisse, équivalents de trésorerie et placements de portefeuille

L'encaisse, les équivalents de trésorerie et les placements de portefeuille ont crû de 403,8 millions de dollars, pour s'établir à 1 032,5 millions de dollars. La croissance de ces comptes d'actif est attribuable essentiellement à l'encaissement d'un transfert de 458,2 millions de dollars du gouvernement fédéral provenant du FTE et à de faibles déboursés.

■ À recevoir du gouvernement du Québec

Au 31 mars 2015, les sommes à recevoir du gouvernement du Québec s'élèvent à 385,6 millions de dollars. Ce poste correspondant aux crédits « Prêts, placements, avances et autres » (PPAA) à être versés à la SOFIL au cours des prochaines années.

■ Autres actifs

Le poste des autres actifs comprend les intérêts à recevoir (6,7 millions de dollars) et des transferts à recevoir de la Société de transport de Montréal pour un montant de subvention versé en trop (1,2 million de dollars).

❑ Passifs

■ Créditeurs et charges à payer

Au 31 mars 2015, le poste Créditeurs et charges à payer s'élève à 230,9 millions de dollars, en hausse de 88,9 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier.

■ Transferts et contributions reportés

Au 31 mars 2015, le poste Transferts et contributions reportés se solde à 664,1 millions de dollars, en hausse de 271,1 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

Cette hausse est attribuable à l'encaissement d'un montant de 458,2 millions de dollars provenant du gouvernement fédéral par l'entremise du FTE et à un faible niveau de charges.

■ Obligations découlant d'ententes de transfert

Au 31 mars 2015, la SOFIL a des obligations envers les bénéficiaires pour la réalisation de projets financés sous la forme de service de la dette s'élevant à 374,8 millions de dollars.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Rapport de la direction **31**

Rapport de l'auditeur indépendant **33**

État des résultats **35**

État de l'excédent cumulé et de la variation des actifs financiers nets **36**

État de la situation financière **37**

État des flux de trésorerie **38**

Notes complémentaires **39**

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, ci-après appelée « Société », ont été dressés par la direction qui est responsable de la préparation et de la présentation des informations financières ainsi que de l'intégrité et de la fidélité des données, notamment en ce qui concerne les estimations et les jugements comptables importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction de la Société exerce les contrôles internes qui s'imposent de façon à ce que l'utilisateur soit raisonnablement assuré que l'information financière est pertinente et fiable et que les actifs sont adéquatement protégés. La direction de la Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration de la Société, lequel surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Marc Grandisson,
président du conseil d'administration

Simon Bergeron,
vice-président du conseil
d'administration

Québec, le 14 juillet 2015

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU QUÉBEC

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats, l'état de l'excédent cumulé et de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de financement des infrastructures locales du Québec au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

CPA auditeur, CA

Marcel Couture, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

Québec, le 14 juillet 2015

Société de financement des infrastructures locales du Québec
État des résultats

De l'exercice clos le 31 mars 2015
(en milliers de dollars)

	Budget	2015	2014
REVENUS			
Transferts			
Gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence	454 756	186 335	497 011
Gouvernement du Québec (note 3)	475 166	475 052	—
Droits d'immatriculation additionnels – SAAQ[1]	78 549	74 736	73 425
Intérêts (note 10)	5 327	8 908	6 166
	1 013 798	**745 031**	**576 602**
CHARGES			
Transferts octroyés			
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	379 445	149 156	498 896
Programme d'infrastructures de transport en commun	149 961	66 185	48 989
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	4 318	4 384	3 797
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	1 483	2 301	1 627
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)	1 323	1 302	1 100
Honoraires d'administration (note 4)	8 338	5 792	4 197
Frais financiers	4	1	1
Frais de déplacement et représentation	1	1	1
	544 873	**229 122**	**558 608**
EXCÉDENT ANNUEL	**468 925**	**515 909**	**17 994**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(1) Société de l'assurance automobile du Québec

Société de financement des infrastructures locales du Québec
État de l'excédent cumulé et de la variation des actifs financiers nets

De l'exercice clos le 31 mars 2015
(en milliers de dollars)

	Budget	2015	2014
DÉFICIT CUMULÉ ET DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(353 408)	(353 022)	(371 016)
Excédent annuel	468 925	515 909	17 994
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ ET ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	**115 517**	**162 887**	**(353 022)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de financement des infrastructures locales du Québec
État de la situation financière

Au 31 mars 2015
(en milliers de dollars)

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	52	9
Équivalents de trésorerie (note 5)	280 700	376 420
À recevoir du gouvernement du Québec	385 615	—
Intérêts courus à recevoir	6 739	—
Placements (note 6)	751 758	252 269
Sommes à recevoir de la STM[1] (note 13)	1 181	1 378
Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ	19 155	18 320
	1 445 200	**648 396**
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	230 882	141 979
Transferts et contributions reportés (note 9)	664 058	392 994
Dû au gouvernement du Québec (note 7)	12 549	44 561
Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires (note 11)	374 824	421 884
	1 282 313	**1 001 418**
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) ET EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ	**162 887**	**(353 022)**

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 12)

(1) Société de transport de Montréal.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Marc Grandisson, président

Simon Bergeron, vice-président

Société de financement des infrastructures locales du Québec
État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2015
(en milliers de dollars)

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	515 909	17 994
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Escomptes sur placements de portefeuille	(5 538)	(5 035)
Virement des transferts et des contributions reportés	(261 071)	(570 436)
Ajustement lié à la méthode des taux d'intérêts effectif	7 933	—
	257 233	(557 477)
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement		
Intérêts courus à recevoir	(6 739)	—
Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ	(835)	(954)
Sommes à recevoir de la STM	197	469
Créditeurs et charges à payer	88 903	99 382
À recevoir du gouvernement du Québec	(385 615)	—
Transferts et contributions reportés	532 135	540 023
Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires	(47 060)	(45 972)
	180 986	592 948
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**438 219**	**35 471**
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Placements effectués	(2 170 729)	(1 369 671)
Produit de dispositions et de rachats de placements	1 668 845	1 122 437
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	**(501 884)**	**(247 234)**
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunts effectués	186 479	547 869
Remboursements sur emprunts	(218 491)	(503 308)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(32 012)**	**44 561**
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(95 677)**	**(167 202)**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**376 429**	**543 631**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	**280 752**	**376 429**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Des intérêts de 10 958 milliers de dollars ont été encaissés au cours de l'exercice sur les placements (2014 : 5 641 milliers de dollars).

1. Statut constitutif et nature des activités

La Société de financement des infrastructures locales du Québec (la Société) est une personne morale, mandataire de l'État, instituée en vertu de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec (RLRQ, chapitre S-11.0102) en date du 17 décembre 2004. Elle a pour mission de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour contribuer à la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun ainsi que de projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

Les revenus de la Société proviennent de transferts du gouvernement du Canada, de droits d'immatriculation additionnels à l'égard de véhicules munis de moteur de forte cylindrée et, si nécessaire, de transferts du gouvernement du Québec. Les droits d'immatriculation additionnels sont perçus par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour le compte de la Société.

En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 (1) d) de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C., 1985, chapitre 1, 5^{e} suppl.), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels, s'il y a lieu, à la date des états financiers, ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers.

Des estimations et des hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que les droits d'immatriculation additionnels, les transferts octroyés, certains frais courus, l'établissement de l'échéancier des versements en capital en lien avec l'obligation découlant d'entente de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires et l'échéancier des obligations contractuelles. Ainsi, les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations établies par la direction.

❑ Instruments financiers

Tous les instruments financiers de la Société sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs se qualifiant d'instruments financiers sont composés de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des intérêts courus à recevoir, des placements, des droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ et des sommes à recevoir de la STM.

Les passifs se qualifiant d'instruments financiers sont composés des postes suivants : créditeurs et charges à payer, obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires.

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers existe, ceux-ci sont évalués pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

❑ État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est présenté à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

❑ Revenus

Les revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu, lorsque le montant est déterminable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Plus spécifiquement :

— les revenus de transfert des gouvernements sont constatés dans les revenus de l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le gouvernement cédant et durant laquelle la Société respecte tous les critères d'admissibilité. Ils sont comptabilisés dans le poste transferts et contributions reportés lorsque les stipulations exigées par le gouvernement cédant quant à l'utilisation des sommes reçues ou quant aux actions à poser pour les conserver créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Lorsqu'un passif est constaté, le revenu de transfert est comptabilisé dans les revenus au fur et à mesure que les conditions relatives aux passifs sont réglées;

— les droits d'immatriculation additionnels sont présentés à titre de transferts et contributions reportés et sont comptabilisés aux revenus en fonction de la période de référence couverte par ces droits exigibles puisqu'ils sont remboursables sur demande.

❑ Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services obtenus au cours de l'exercice ainsi que les pertes réalisées.

Les transferts relatifs à l'aide financière octroyée aux municipalités et aux organismes municipaux sont comptabilisés à titre de charge dans l'exercice où le transfert est autorisé et lorsque le bénéficiaire a respecté tous les critères d'admissibilité.

❑ Actifs financiers

■ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes en banque et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, et le cas échéant, du découvert bancaire lorsque celui-ci varie fréquemment entre le découvert et le disponible.

■ Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ

Les droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces droits.

3. Transferts du gouvernement du Québec

Ces transferts, octroyés en vertu du décret numéro 1152-2014 signé le 17 décembre 2014, proviennent du ministère des Finances afin de pourvoir au remboursement des dépenses inscrites à la dette nette au 1er avril 2012 à la suite de l'application de la norme comptable révisée sur les paiements de transfert.

4. Honoraires d'administration

	2015	2014
Frais de gestion relatifs aux ententes de services avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministère des Transports, la SAAQ et le ministère des Finances	4 949	3 339
Frais de perception de la SAAQ – droits d'immatriculation additionnels	843	858
	5 792	**4 197**

5. Équivalents de trésorerie

	2015	2014
Billets à escompte		
Financement-Québec : taux effectif de 0,75 %, échéant en avril 2015, valeur nominale : 49 100 milliers de dollars	49 100	—
Billet à terme au porteur		
Banque Nationale du Canada, taux effectif de 0,75 %, échéant en avril 2015, valeur nominale : 231 600 milliers de dollars (2014 : taux effectif de 1,0 %, échu en avril 2014, valeur nominale : 376 420 milliers de dollars)	231 600	376 420
	280 700	**376 420**

6. Placements

	2015	2014
Billets à escompte		
Gouvernement du Québec, taux effectif entre 0,75 % et 1,04 %, échéant en avril et mai 2015, valeur nominale : 238 483 milliers de dollars (2014 : taux effectif entre 0,97 % et 1,01 %, échu en avril 2014, valeur nominale : 118 549 milliers de dollars)	238 319	118 500
Financement-Québec (2014 : taux effectif de 0,99 %, échu en avril et mai 2014, valeur nominale : 133 920 milliers de dollars)	—	133 769
Obligations		
Émetteurs apparentés, taux effectif entre 0,79 % et 1,10 %, échéant entre décembre 2015 et août 2016, valeur nominale : 412 500 milliers de dollars)	421 457	—
Émetteurs non apparentés, taux effectif entre 1,44 % et 1,63 %, échéant entre juin 2015 et septembre 2017, valeur nominale : 91 276 milliers de dollars	91 982	—
	751 758	**252 269**

7. Dû au gouvernement du Québec

	2015	2014
Facilité de crédit autorisée du ministre des Finances de 25 000 milliers de dollars. Les montants prélevés porteront intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada pendant la durée de cette avance. Le taux préférentiel était de 3,00 % pour 2014 et 2,85 % pour 2015.	12 549	1 032
Avance du ministère des Finances, sans intérêt et ne pouvant excéder 50 000 milliers de dollars, échéant le 31 mars 2015. (Décret numéro 12382013 adopté le 27 novembre 2013).	—	43 529
	12 549	**44 561**

8. Créditeurs et charges à payer

	2015	2014
Honoraires d'administration	2 086	1 470
Transferts aux municipalités et aux organismes municipaux – comptant	219 572	131 831
Transferts – intérêts	9 224	8 678
	230 882	**141 979**

9. Transferts et contributions reportés

	2015	2014
Transferts – Gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence		
Solde au début de l'exercice	347 499	380 960
Sommes obtenues de l'exercice courant	458 219	463 550
Virement de l'exercice	(186 335)	(497 011)
Solde à la fin de l'exercice	**619 383**	**347 499**
Droits d'immatriculation additionnels – SAAQ		
Solde au début de l'exercice	45 495	42 447
Contributions obtenues de l'exercice courant	73 916	76 473
Virement de l'exercice	(74 736)	(73 425)
Solde à la fin de l'exercice	**44 675**	**45 495**
	664 058	**392 994**

10. Intérêts

	2015	2014
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 878	1 131
Placements	4 030	5 035
	8 908	**6 166**

11. Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires

Les obligations découlant de ces ententes de transfert sont des emprunts contractés par des bénéficiaires pour le financement d'infrastructures de divers programmes qui portent intérêt à des taux variant de 1,40 % à 8,0 % (2014 : 1,35 % à 8,0 %). Le remboursement de capital est établi sur une période allant de 2015-2016 à 2020-2021 et subséquentes dont l'échéance maximale est 2028.

Par ailleurs, suite à la vérification finale de certains projets de la STM qui ont été réalisés en 2012, le montant de la subvention autorisée par la Société a été revu à la baisse. Comme le financement des projets avait déjà été obtenu par la STM, il a été convenu de maintenir les paiements selon la cédule initiale, soit de 2012-2021 aux taux variant de 2,71 % à 4,10 %, et que la STM rembourse le montant autorisé en trop, de 1 847 milliers de dollars, au même rythme et aux mêmes conditions que la cédule initiale.

L'échéancier suivant présente les versements annuels prévus. Les versements effectués au cours de l'exercice sont de 47 060 milliers de dollars (2014 : 45 972 milliers de dollars).

Échéancier des versements en capital[1][2]
(en milliers de dollars)

Exercices financiers	Versements
2015-2016	54 542
2016-2017	49 982
2017-2018	48 606
2018-2019	47 200
2019-2020	39 244
2020-2021 et subséquentes	135 250
	374 824

(1) Dans le cadre de ces programmes de transferts, la Société subventionne également les intérêts qui seront assumés par les bénéficiaires au cours des années subséquentes, estimés à 77 663 milliers de dollars.
(2) Cet échéancier inclut les versements prévus pour les obligations en attente de financement.

12. Obligations contractuelles

La Société s'est engagée à verser une aide financière à divers municipalités et organismes municipaux en vertu des programmes suivants :

	2015	2014
Programme de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec		
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	19 721	127 742
Programme d'infrastructures de transport en commun	240 564	120 934
	260 285	**248 676**

Échéancier des obligations contractuelles
(en milliers de dollars)

	2016	2017	2018	2019	2020
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	12 977	3 172	2 484	1 088	—
Programme d'infrastructures de transport en commun	57 512	118 285	60 823	3 654	290
	70 489	**121 457**	**63 307**	**4 742**	**290**

13. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

❑ Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement attribuable aux pertes que la Société pourrait subir ou aux coûts qu'elle pourrait être obligée d'assumer en raison d'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés aux postes suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, intérêts courus à recevoir, placements, sommes à recevoir de la STM et droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable présentée à titre d'actifs financiers dans l'état de la situation financière.

■ Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements et intérêts courus à recevoir

La politique et la stratégie de placements et de gestion des liquidités de la Société précisent le type de véhicules de placements autorisés dans lequel la Société peut investir. Au 31 mars 2015, les excédents de trésorerie ont été investis dans des billets à escompte et des billets à terme auprès du Gouvernement du Québec, de Financement-Québec et d'une institution financière réputée. Par conséquent, le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux placements est essentiellement réduit au minimum parce qu'ils sont détenus jusqu'à échéance et dans une institution financière réputée. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

■ Sommes à recevoir de la STM et droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ

La Société est peu exposée au risque de crédit, puisqu'il s'agit de sommes à recevoir de la STM et de la SAAQ, des organismes publics. Aucune provision n'a été comptabilisée. Pour la SAAQ, les sommes seront encaissées dans les 30 jours (2014 : 30 jours). Pour la STM, les encaissements seront effectués d'ici 2021, selon la cédule de remboursement établie.

La Société estime qu'elle n'est pas soumise à une concentration de risque de crédit relative à ces créances puisque celles-ci sont entièrement attribuables à des organismes publics.

❑ Risque de liquidité

Le risque de liquidité est associé à la capacité de la Société de répondre à ses besoins de trésorerie ou à réunir les sommes nécessaires pour honorer ses engagements financiers. La Société effectue des prévisions de trésorerie afin de s'assurer que ses liquidités sont suffisantes pour faire face à ses obligations et détient suffisamment de placements convertibles en trésorerie. La Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par l'exploitation de ses activités et les sources de financement disponibles seront suffisants pour respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2015

Créditeurs et charges à payer	2015	2014
90 jours et moins	64 753	12 087
Plus de 90 jours	166 129	129 892
	230 882	**141 979**

Les échéances estimatives se rapportant aux obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires sont présentées à la note 11.

❑ Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésoreries futurs est minime puisque la Société ne détient pas d'instruments financiers à taux variables. Les placements portent intérêt à taux fixe et sont détenus jusqu'à échéance.

14. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2015.

GOUVERNANCE

La SOFIL est un organisme « autre que budgétaire », qui finance ses dépenses à même ses revenus. L'organisation relève du ministre des Finances. Ses états financiers sont sujets à une mission d'audit par le Vérificateur général du Québec.

Bien qu'elle ne soit pas assujettie à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.02), la SOFIL a fait le choix, pour des motifs de transparence et d'imputabilité, d'inclure dans la présente rubrique des renseignements relatifs à sa gouvernance, comme le fonctionnement du conseil d'administration et des comités, ainsi qu'à la gestion des risques.

❑ Conseil d'administration

■ Mandat

Le conseil d'administration de la SOFIL a la responsabilité de superviser la gestion financière et informationnelle. De plus, il est responsable de la réalisation de la mission pour laquelle le président exerce les fonctions et les pouvoirs édictés dans la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec (RLRQ, chapitre S-11.0102) et dans les règlements internes de la SOFIL.

■ Responsabilités

Le conseil s'assure du respect de la mission de la SOFIL, soit de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun ainsi que des projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

À ce titre, il veille à l'application des dispositions de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et des règlements afférents.

■ Composition

En vertu de sa loi constitutive, la SOFIL est administrée par un conseil composé de sept membres nommés par le gouvernement, dont cinq hauts fonctionnaires et deux élus municipaux nommés après consultation des représentants du milieu municipal, soit la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Au cours de l'exercice 2014-2015, le représentant de l'UMQ a démissionné de ses fonctions à titre d'administrateur. Au 31 mars, le siège était toujours vacant.

Composition du conseil d'administration au 31 mars 2015
Marc Grandisson Sous-ministre adjoint au droit fiscal et aux politiques locales et autochtones Ministère des Finances Président du conseil d'administration Simon Bergeron Sous-ministre adjoint à la politique budgétaire Ministère des Finances Vice-président du conseil d'administration Frédéric Guay Sous-ministre adjoint aux infrastructures et aux finances municipales Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire André Meloche Sous-ministre adjoint au transport collectif, aux politiques et à la sécurité Ministère des Transports Lise Lallemand Sous-ministre adjointe aux services à la gestion et au milieu terrestre Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Jean-Guy Poirier Maire de la municipalité de Saint-Siméon Préfet de la MRC de Bonaventure Un poste de représentant municipal vacant

■ Sommaire des activités pour l'exercice 2014-2015

Au cours de l'exercice 2014-2015, le conseil s'est réuni à deux reprises. Le taux de participation des administrateurs à ces réunions, en personne ou par conférence téléphonique, a été de 86 %.

Au cours de ces réunions, les membres du conseil d'administration ont approuvé :

— le rapport d'activité 2013-2014;

— les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2014;

— le budget pro forma 2015-2016;

— le renouvellement de l'entente de service entre la SOFIL et le MFQ;

— la nomination des membres du comité d'audit;

— la nomination de nouveaux membres du comité d'éthique.

❑ Comités statutaires

Afin de l'appuyer dans l'exercice de ses responsabilités, le conseil confie des mandats particuliers à deux comités chargés d'étudier les dossiers stratégiques de leur secteur respectif, d'en suivre l'évolution, d'en faire rapport au conseil et d'en recommander l'adoption, s'il y a lieu. Ces comités sont le comité d'audit et le comité d'éthique.

❑ Comité d'audit

■ Mandat

Le mandat du comité d'audit est d'assister le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision en examinant les informations financières de la SOFIL, la gestion des risques et les audits externes réalisés.

Le comité d'audit peut, à son appréciation, faire appel à des experts et à des conseillers externes. Le président du conseil d'administration est membre d'office du comité.

■ Responsabilités

Les responsabilités du comité d'audit sont notamment de veiller à ce que les états financiers de la SOFIL soient présentés fidèlement, conformément aux principes comptables généralement reconnus, avant de recommander leur approbation par le conseil.

Également, il assure un suivi de la gestion des risques et prend connaissance des mandats d'examen des auditeurs externes ou internes visant à produire une certification annuelle relative aux ententes de service conclues par la SOFIL et des partenaires assurant la gestion de ses activités d'affaires.

■ Composition

Au 31 mars 2015, le comité d'audit est composé de trois membres, dont deux sont des membres du conseil :

Président : Poste à pourvoir

Membres : M. Jean-Guy Poirier, M^{me} Lise Lallemand et le directeur de l'audit interne du ministère des Finances (membre non votant)

■ Sommaire des activités pour l'exercice 2014-2015

Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité a tenu une séance. Les principaux dossiers ayant fait l'objet d'un examen sont les suivants :

— le plan de travail 2014-2015;

— la Charte du comité d'audit et des responsabilités afférentes;

— les recommandations des auditeurs internes et externes, de même que celles du Vérificateur général du Québec;

— le Plan d'investissements 2014-2019.

❑ Comité d'éthique

■ Mandat

Le mandat du comité d'éthique consiste à émettre toute recommandation à l'égard du Code d'éthique et de déontologie de la SOFIL ou qui résulte de son application.

■ Composition

Le comité d'éthique est formé par le conseil d'administration de la SOFIL qui en désigne les membres sur recommandation du président du conseil. Il est composé de trois membres.

Président : M Jean-Guy Poirier

Membres : M. Jean-Guy Poirier, M. Frédéric Guay et M^{me} Lise Lallemand

■ Sommaire des activités pour l'exercice 2014-2015

Au cours de l'exercice 2014-2015, aucun évènement n'a justifié la tenue d'une réunion du comité.

❑ Gestion des risques

Le conseil porte une attention soutenue à l'identification et au contrôle des risques inhérents aux activités de la SOFIL. À cet égard, il a institué une série de mécanismes, dont le Plan de contrôle interne, pour assurer une couverture adéquate des risques et le maintien de mesures de contrôle fiables.

Adopté en octobre 2007, puis révisé à trois reprises, le Plan de contrôle définit les rôles et les responsabilités des divers intervenants et identifie les risques. Il constitue un outil de gestion intégrée des risques.

— Le plan permet au conseil d'administration d'adopter une approche cohérente en matière de planification et d'allocation des ressources financières et informationnelles afin de mieux protéger les actifs de l'organisation et d'assurer une saine gestion des fonds sous sa responsabilité.

❑ Code d'éthique et de déontologie

Conformément à la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales et au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, les membres du conseil d'administration ont approuvé un code d'éthique et de déontologie qui leur est applicable.

— Le Code d'éthique et de déontologie à l'intention des administrateurs est disponible sur le site Internet de la SOFIL au www.sofil.gouv.qc.ca.

En 2014-2015, aucun manquement à ce code d'éthique et de déontologie n'a été constaté ou signalé.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

1. Politique de financement des services publics

La Politique de financement des services publics annoncée lors du budget 2009-2010 vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et la transparence, de même qu'à assurer une reddition de comptes relative au processus tarifaire.

En vertu de cette politique, la SOFIL doit faire une reddition de comptes sur ses pratiques en matière de tarification et l'inclure dans son rapport d'activité.

Bien que l'organisation n'impose pas de tarifs à sa clientèle, elle bénéficie de recettes provenant du droit d'immatriculation additionnel à l'égard des véhicules munis de moteur de forte cylindrée perçu par la SAAQ.

1.1 Cible de financement

Le droit d'immatriculation additionnel est fixé par décision du gouvernement en vertu du Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers.

1.2 Indexation du droit d'immatriculation additionnel

Depuis le 1er janvier 2011, le droit d'immatriculation additionnel est indexé au 1er janvier de chaque année conformément à la Politique de financement des services publics.

Aux termes de l'article 83.3 de la Loi sur l'administration financière, les tarifs fixés par le gouvernement pour l'ensemble des prestations offertes par la SAAQ sont indexés de plein droit selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées ni les produits du tabac, pour la période de douze mois qui se termine le 30 septembre de l'année qui précède celle pour laquelle un tarif doit être indexé.

Le taux correspondant à cette variation annuelle, pour la période de douze mois qui se termine le 30 septembre 2014, est établi à 1,06 %.

2. Gestion et contrôle des effectifs

L'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) prévoit que tout organisme public visé doit faire état de l'application des dispositions de la loi dans son rapport annuel.

Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi et inscrire les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 $ et plus déterminés par le Conseil du trésor. Le 16 décembre 2014, le Conseil du trésor a déterminé que les organismes doivent indiquer dans leur rapport annuel le total en nombre et en valeur de ces contrats de service, en distinguant ceux conclus avec des personnes physiques. La présente section fait état de cette obligation.

2.1 Niveau d'effectif et répartition d'emploi

La SOFIL ne dispose d'aucun effectif.

2.2 Renseignements relatifs aux contrats de service

Placée sous l'autorité du ministre des Finances, la SOFIL concrétise sa mission et assure la gestion quotidienne de ses activités grâce à des ententes de service conclues avec le MAMOT, le MFQ et le MTQ, comme le prévoit l'article 9 de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

❑ Entente de service SOFIL-MAMOT

Le 8 février 2007, la SOFIL et le MAMOT ont signé une entente de service qui prévoit le remboursement, pour l'exécution complète et entière des obligations prévues à l'entente, du coût des services rendus jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas 0,5 % des sommes versées aux municipalités pour la durée de l'entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence.

❑ Entente de service SOFIL-MTQ

Le 18 novembre 2013, la SOFIL et le MTQ ont amendé l'entente de service du 8 février 2007. Cet amendement prévoit que la SOFIL rembourse au MTQ, à titre d'honoraires, pour l'exécution complète et entière des obligations prévues à l'entente, le coût des services rendus jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas 0,5 % des sommes autorisées au comptant ou sous forme de service de dette aux organismes de transport en commun pour la durée de l'entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence.

❑ Entente de service SOFIL-MFQ

Le 16 décembre 2014, la SOFIL et le MFQ ont conclu une nouvelle entente de service prévoyant que la SOFIL verse, en considération des services rendus par le MFQ, à titre d'honoraires pour l'exécution pleine et entière des engagements prévus à l'entente, un montant correspondant au total des montants suivants :

— le traitement annuel de deux agents de recherche et de planification socio-économique;

— les frais de garde de valeurs et les frais de transaction payés par le MFQ en rapport avec la gestion du portefeuille d'actifs de la SOFIL;

— les frais occasionnés par le recours à d'autres ressources externes, par exemple en matière financière et juridique.

❑ Entente de perception SOFIL-SAAQ

Le 12 décembre 2009, la SOFIL et la SAAQ ont conclu une entente administrative relative à la perception du droit d'immatriculation additionnel à l'égard des véhicules munis de moteur de forte cylindrée.

L'entente prévoit que la SOFIL verse à la SAAQ un montant de 0,80 $ par transaction effectuée afin de couvrir ses frais d'administration. Également, la SOFIL rembourse les dépenses engagées par la SAAQ pour fournir la certification annuelle demandée.

Frais de gestion versés au cours de l'exercice 2014-2015
(en milliers de dollars)

	2014-2015
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire[1]	4 439,7
Ministère des Transports	300,0
Ministère des Finances	196,3
Société de l'assurance automobile du Québec[2]	856,0
TOTAL	**5 792,0**

(1) Les frais de gestion versés au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire comprennent un montant de 3,1 M$ pour le développement du système informatique MOSAIC.
(2) Les frais de perception relatifs au droit d'immatriculation additionnel sont payés à même les revenus perçus du droit.

3. Suivi du Plan d'action de développement durable 2009-2015

La Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1) prévoit que chaque ministère et organisme de l'administration publique, dont la SOFIL, doit rendre compte, dans le rapport annuel de ses activités, des objectifs qu'il a poursuivis pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, reconduite jusqu'en 2015.

— Cette section présente un état d'avancement de chacune des actions inscrites au Plan d'action de développement durable 2009-2015 de la SOFIL.

Le plan de la SOFIL a été diffusé en 2009 et mis à jour en 2013 en raison de la prolongation de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'en 2015. Ce plan contient cinq actions découlant de cinq objectifs gouvernementaux de la Stratégie gouvernementale de développement durable :

— Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs (Objectif gouvernemental 1).

— Appliquer des mesures de gestion environnementale et des pratiques d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et organismes gouvernementaux (Objectif gouvernemental 6).

— Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production de biens et de services (Objectif gouvernemental 7).

— Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales dans un souci d'équité et d'efficience (Objectif gouvernemental 20).

— Soutenir la création, la production et la diffusion dans tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement (Objectif gouvernemental 30).

Certains objectifs de la stratégie concernent moins le mandat dévolu à la SOFIL ou ne rejoignent qu'indirectement ses champs d'expertise. Le plan d'action de la SOFIL ne comporte donc pas d'actions particulières visant l'atteinte de ces objectifs.

La démarche de développement durable au sein de la SOFIL

La Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) est particulièrement concernée par la démarche gouvernementale de développement durable, puisqu'elle appuie financièrement des projets de réfection, de renouvellement et de développement des infrastructures locales.

Par ses actions, la SOFIL contribue à l'effort gouvernemental visant à assurer aux citoyens de toutes les régions du Québec l'accès à une eau potable de qualité, à un traitement adéquat des eaux usées, à un réseau routier en bon état et à des infrastructures de transport en commun accessibles et sécuritaires.

Comme d'autres organismes gouvernementaux, la SOFIL s'est engagée dans une démarche graduelle de développement durable. Les objectifs gouvernementaux retenus par l'organisation et les actions mises en œuvre dans le cadre de son Plan d'action de développement durable 2009-2015 ont été déterminés en fonction de son mandat et de son cadre légal.

❑ Résultats de l'exercice 2014-2015

Orientation gouvernementale 1 – Informer, sensibiliser, éduquer et innover

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et des savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF DE LA SOFIL

S'assurer que les ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion font la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.

ACTION	INDICATEUR
Vérifier que les ministères et organismes concernés ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.	Nombre de ministères et organismes qui ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.
CIBLE	**DEGRÉ D'ATTEINTE**
Vérifier les plans d'action de développement durable du MFQ, du MAMOT, du MTQ et de la SAAQ dès 2009-2010, pour s'assurer qu'ils prévoient la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.	En continu.

RÉSULTAT

Les plans d'action ont été vérifiés et tous répondent à l'objectif de la SOFIL.

Orientation gouvernementale 3 – Produire et consommer de façon responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et organismes gouvernementaux.

OBJECTIF DE LA SOFIL

S'assurer que les ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion appliquent des mesures de gestion environnementale et des pratiques d'acquisitions écoresponsables.

ACTION	INDICATEUR
Vérifier que les ministères et organismes concernés ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	Nombre de ministères et organismes qui ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.
CIBLE	**DEGRÉ D'ATTEINTE**
Vérifier les plans d'action de développement durable du MFQ, du MAMOT, du MTQ et de la SAAQ dès 2009-2010, pour s'assurer qu'ils prévoient l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	En continu.

RÉSULTAT

Les plans d'action ont été vérifiés et tous répondent à l'objectif de la SOFIL.

Orientation gouvernementale 3 – Produire et consommer de façon responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production de biens et de services.

OBJECTIF DE LA SOFIL

Appuyer la Politique québécoise du transport collectif de 2006 en s'assurant que les subventions versées par la SOFIL en cette matière sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établies par le gouvernement.

ACTION	INDICATEUR
S'assurer que les subventions versées par la SOFIL aux organismes de transport en commun sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établies par le gouvernement pour la SOFIL.	Certificat de conformité délivré par le MTQ.
CIBLE	**DEGRÉ D'ATTEINTE**
Obtenir un certificat de conformité du MTQ pour chaque année financière.	En continu.

RÉSULTAT

Bien que la Politique québécoise du transport collectif 2006-2012 soit échue depuis le 31 décembre 2012, la SOFIL continue d'exiger l'obtention d'un certificat de conformité annuel délivré par le MTQ, conformément à l'entente de service intervenue entre la SOFIL et le MTQ.

Orientation gouvernementale 6 – Aménager et développer le territoire de façon durable et responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 20

Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales dans un souci d'équité et d'efficience.

OBJECTIF DE LA SOFIL

Appuyer le gouvernement du Québec dans ses efforts pour garantir aux citoyens de toutes les régions du Québec l'accès à une eau potable de qualité, à un traitement adéquat des eaux usées et à un réseau routier local en bon état, en s'assurant que les subventions versées par la SOFIL en ces matières sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établies par le gouvernement.

ACTION	INDICATEUR
S'assurer que les subventions versées par la SOFIL aux municipalités sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établies par le gouvernement pour la SOFIL.	Certificat de conformité délivré par le MAMOT.
CIBLE	**DEGRÉ D'ATTEINTE**
Obtenir un certificat de conformité du MAMOT pour chaque année financière.	En continu.

RÉSULTAT

La SOFIL a obtenu une certification de conformité délivrée par le MAMOT.

Orientation gouvernementale 7 – Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 30

Soutenir la création, la production et la diffusion dans tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement.

OBJECTIF DE LA SOFIL

S'assurer que les ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion intègrent au moins une action à l'objectif.

ACTION	INDICATEUR
Vérifier que les ministères et organismes concernés ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures visant à soutenir la création, la production et la diffusion de la culture québécoise.	Nombre de ministères et d'organismes ayant mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures visant à soutenir la création, la production et la diffusion de la culture québécoise.
CIBLE	**DEGRÉ D'ATTEINTE**
Vérifier les plans d'action de développement durable du MFQ, du MAMOT, du MTQ et de la SAAQ dès 2013-2014 pour s'assurer qu'ils prévoient l'application de mesures visant à soutenir la création, la production et la diffusion de la culture québécoise.	En continu.

RÉSULTAT

Le plan d'action du MFQ est en cours de révision; il fera l'objet d'une publication ultérieure. Les autres plans d'action ont été vérifiés et contiennent au moins une action visant à soutenir la création, la production et la diffusion de la culture québécoise.

4. L'emploi et la qualité de la langue française dans l'administration

En vertu des dispositions de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, chaque ministère ou organisme doit adopter une politique linguistique s'harmonisant avec sa mission et ses caractéristiques propres. Cette politique doit être approuvée par le dirigeant de l'organisme.

Au 31 mars 2015, la politique linguistique de la SOFIL était en cours d'élaboration. La SOFIL prévoit adopter sa politique et la déposer à l'Office québécois de la langue française au cours des prochains exercices.

5. Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec

❑ Rapport au responsable de la gouvernance et à la direction du Vérificateur général du Québec pour l'année 2013-2014

À l'issue de son audit des états financiers pour l'exercice de la SOFIL se terminant le 31 mars 2014, le Vérificateur général du Québec (VGQ) a formulé deux recommandations au conseil d'administration :

— mettre en place les procédures nécessaires en fin d'exercice afin d'obtenir des bénéficiaires les informations requises permettant d'améliorer la comptabilisation sur la base des travaux pour les volets 1 et 2 du programme TECQ;

— prendre les mesures afin d'améliorer le processus de préparation des états financiers de la SOFIL.

Pour donner suite aux recommandations émises par le VGQ, des actions ont été entreprises au cours de l'exercice 2013-2014 et poursuivies en 2014-2015. De plus, ces recommandations ont fait l'objet d'un suivi auprès du comité d'audit du conseil d'administration de la SOFIL.

Recommandation 1

OBJECTIF

Mettre en place les procédures nécessaires en fin d'exercice afin d'obtenir des bénéficiaires les informations requises permettant d'améliorer la comptabilisation sur la base des travaux pour les volets 1 et 2 du programme TECQ.

ACTION 1	GESTES
Entreprendre, conjointement avec le MTQ des travaux visant à obtenir davantage d'information sur l'avancement des travaux pour lesquels une subvention a été octroyée dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la SOFIL.	- Transmettre une lettre au MTQ afin qu'il entreprenne des travaux récurrents permettant d'identifier les projets terminés. - Dans le cadre de la TECQ 2014-2019, prévoir une ou des modalités de versement concernant l'obtention d'informations sur l'avancement des travaux. - Tenir une séance de formation aux directions territoriales sur les nouvelles modalités du programme en transport en commun.
CIBLES	**DEGRÉS D'ATTEINTE**
Transmettre la lettre au MTQ d'ici le 31 mars 2015 demandant de procéder à : - l'analyse de l'ensemble des projets terminés au 31 mars 2012, mais non vérifiés, afin d'évaluer l'exactitude des montants inscrits à titre de charge et de passif aux états financiers 2012-2013 de la SOFIL; - l'analyse des projets terminés depuis le 1er avril 2012, mais non vérifiés, afin d'évaluer des montants à inscrire à titre de charge et de passif aux états financiers 2013-2014; - l'inscription dans les systèmes informatiques des demandes de paiement pour les versements provisoires, incluant les montants des retenues, selon le calendrier de réalisation des travaux.	Complété.
Adopter de nouvelles modalités de versement prévoyant l'obtention d'information sur l'avancement des travaux d'ici le 31 mars 2015.	Complété.
Informer les directions territoriales du MTQ du programme d'aide de la SOFIL d'ici le 31 mars 2015.	Complété.

ACTION 2	GESTES
Entreprendre au cours du prochain exercice financier (2014-2015), conjointement avec le MAMOT, des travaux visant à obtenir davantage d'informations sur l'avancement des travaux ayant obtenu une subvention dans le cadre des programmes de la SOFIL.	- Effectuer une estimation du degré d'avancement des travaux financés dans le cadre du programme TECQ 2010-2014. - Dans le cadre de la TECQ 2014-2019, prévoir une ou des modalités de versement concernant l'obtention d'informations sur l'avancement des travaux.
CIBLES	**DEGRÉS D'ATTEINTE**
Terminer les travaux sur l'estimation du degré d'avancement des travaux financés dans le cadre du programme TECQ 2010-2014 d'ici le 31 mars 2015.	Complété.
Adopter de nouvelles modalités de versement prévoyant l'obtention d'informations sur l'avancement des travaux d'ici le 31 mars 2015,	Complété.

Recommandation 2

OBJECTIF

Prendre les mesures afin d'améliorer le processus de préparation des états financiers de la SOFIL.

ACTION 1	GESTES
Revoir le processus de préparation des états financiers de façon à réduire les risques d'anomalies.	- Mettre en place un comité d'audit interne. - Élaborer un manuel de procédures administratives et financières.
CIBLES	**DEGRÉS D'ATTEINTE**
Mettre en place un comité d'audit interne d'ici le 31 mars 2015.	Complété.
Présenter un projet de manuel de procédures administratives et financières pour adoption par le comité d'audit interne d'ici le 31 mars 2015.	En cours.

ANNEXE A : FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE

1. Objectif du programme

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) a été créé grâce à l'aide financière du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral et mis en œuvre dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au programme d'infrastructures conclue le 18 juillet 2005.

Le FIMR a pour objectif de permettre :

— la réalisation de travaux d'infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées;

— le développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales;

— la réalisation de travaux d'infrastructures de soutien au développement local et régional.

2. Répartition de l'enveloppe

Le FIMR dispose d'une enveloppe de 463,8 millions de dollars, financée à parts égales par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

— La contribution du gouvernement du Québec est versée par la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Répartition de l'enveloppe
(en millions de dollars)

Volet		Gouvernement fédéral	Gouvernement du Québec	Total
FIMR 1	Infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées	143,1	143,1	286,2
FIMR 2	Développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales	2,0	2,0	4,0
FIMR 3	Infrastructures de soutien au développement local ou régional	86,8	86,8	173,6
Enveloppe		**231,9**	**231,9**	**463,8**

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

3. Calcul de l'aide financière

❑ FIMR 1

Dans le cas des projets de mise en place ou de mise aux normes des infrastructures municipales d'approvisionnement en eau (installations de captage, conduites d'amenée, réservoirs d'emmagasinage) et de traitement de l'eau potable (usines) pour que cette eau soit conforme aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable, l'aide financière ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible.

Dans le cas des projets de conduites d'interception et de stations de traitement des eaux usées, l'aide financière ne peut excéder 85 % du coût maximal admissible.

Dans tous les autres cas, l'aide financière ne peut excéder 66⅔ % du coût maximal admissible.

Exceptionnellement, l'aide financière pourrait être majorée pour les projets d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau potable ainsi que d'interception et d'assainissement des eaux usées, suivant les modalités en annexe du programme. L'aide financière additionnelle qui résultera d'un taux majoré ne pourra pas dépasser 25 millions de dollars.

Aux fins du calcul de l'aide financière, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire détermine le coût maximal admissible des travaux reconnus admissibles sur la base de la solution plausible la plus économique.

❑ FIMR 2

L'aide financière ne peut excéder 66⅔ % du coût maximal admissible. Le coût maximal admissible d'un projet du FIMR 2 ne pouvant excéder 150 000 $, l'aide financière maximale est de 100 000 $.

❑ FIMR 3

L'aide financière ne peut excéder 66⅔ % du coût maximal admissible.

4. Aide financière accordée au 31 mars 2015

Au 31 mars 2015, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 424,6 millions de dollars, soit 91,5 % de l'enveloppe.

— Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont contribué à hauteur de 212,3 millions de dollars chacun.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale au 31 mars 2015

(en dollars)

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Saint-Bruno	Alimentation en eau potable : Saint-Bruno, Hébertville-Station et Larouche	11 903 426	10 451 713	1 451 713
Région 03 Capitale-Nationale				
Groupe Le Massif	Développement récréotouristique du Groupe Le Massif, dans Charlevoix	24 439 278	22 401 444	2 037 834
Région 04 Mauricie				
Sainte-Angèle-de-Prémont	Assainissement des eaux usées	4 379 850	4 098 044	281 806
Région 06 Montréal				
Université Concordia	Sentier piétonnier souterrain reliant la station de métro Guy-Concordia et l'Université Concordia	3 330 600	1 665 300	1 665 300
Région 07 Outaouais				
Bryson	Assainissement des eaux usées	3 380 254	2 752 627	627 627
Chelsea	Assainissement des eaux usées	1 990 180	1 939 371	50 809
Chelsea	Construction du Centre Meredith, complexe récréatif et culturel	6 141 704	4 456 682	1 685 022
Fort-Coulonge	Travaux de mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	4 147 850	3 767 925	379 925
Région 16 Montérégie				
Frelighsburg	Mise aux normes des infrastructures d'eau souterraine et d'eaux usées	4 583 874	4 491 937	91 937
Hudson	Assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable	15 325 825	15 255 760	70 066
Sous-total		**79 622 841**	**71 280 803**	**8 342 039**
Municipalités pour lesquelles il n'y a plus de soldes d'engagement pour des projets financés dans le cadre du programme		344 963 388	344 963 388	—
TOTAL		**424 586 229**	**416 244 191**	**8 342 039**

Note : Aux fins de présentation, seuls les projets ayant un solde d'engagement sont présentés. Pour de plus amples renseignements sur l'ensemble des projets ayant bénéficiés d'une subvention dans le cadre du programme, le lecteur est invité a consulté le site Internet de la SOFIL au www.sofil.gouv.qc.ca.

Source: Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ANNEXE B : FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

1. Objectif du programme

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) permet de financer deux projets, soit *celui de la mise à niveau des usines de production d'eau potable Charles-J.-Des Baillets et* Atwater situées à Montréal et celui portant sur l'assainissement de la rivière Saint-Charles à Québec.

2. Répartition de l'enveloppe

Le programme FCIS dispose d'une enveloppe de 317,8 millions de dollars. Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral allouent chacun 95,0 millions de dollars, alors que la Ville de Montréal et la Ville de Québec contribuent à hauteur de 127,8 millions de dollars.

— La contribution du gouvernement du Québec est versée par la Société de financement des infrastructures locales du Québec à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique – Répartition de l'enveloppe
(en millions de dollars)

Projet	Gouvernement fédéral	Gouvernement du Québec	Municipalités	Total
Assainissement de la rivière Saint-Charles	58,5	58,5	117,0	234,0
Mise aux normes des usines de production d'eau potable Charles-J.-Des Baillets et Atwater	36,5	36,5	10,8	83,8
ENVELOPPE	**95,0**	**95,0**	**127,8**	**317,8**

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

3. Calcul de l'aide financière

Chacun des projets a fait l'objet d'une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

4. Aide financière accordée au 31 mars 2015

Au 31 mars 2015, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 190,0 millions de dollars, soit 100 % de l'enveloppe.

— Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont contribué à hauteur de 95,0 millions de dollars chacun.

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique au 31 mars 2015
(en dollars)

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 03 Capitale-Nationale				
Québec	Assainissement de la rivière Saint-Charles	73 000 000	73 000 000	—
Région 06 Montréal				
Montréal	Mise aux normes des usines de production d'eau potable Charles-J.-Des Baillets et Atwater	117 000 000	109 642 722	7 357 278
TOTAL		**190 000 000**	**182 642 722**	**7 357 278**

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ANNEXE C : BONIFICATION DE 200 MILLIONS DE DOLLARS DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

1. Objectif du programme

La bonification de 200 millions de dollars du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) vise à permettre la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures à la faveur d'une aide financière gouvernementale. Elle vise également à favoriser l'implantation et le maintien d'expertise technique en région.

2. Répartition de l'enveloppe

Le 14 juin 2004, le gouvernement du Québec a bonifié de près de 200 millions de dollars l'enveloppe des travaux admissibles aux sous-volets 1.1 et 1.2 du volet 1 du PIQM. La contribution additionnelle du gouvernement s'élève à près de 100 millions dollars, l'autre partie de la bonification étant assumée par les municipalités.

La contribution additionnelle du gouvernement du Québec est versée par la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.

La gestion du programme relève du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Au 31 mars 2015, l'enveloppe du programme est entièrement allouée.

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Répartition de l'enveloppe
(en millions de dollars)

Volet	Projet	Gouvernement du Québec	Municipalités	Total
Volet 1, sous-volet 1.1	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)	46,8	46,8	93,6
Volet 1, sous-volet 1.2	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et moins)	48,8	48,8	97,6
ENVELOPPE[1]		**95,6**	**95,6**	**191,2**

(1) La contribution initiale du gouvernement du Québec s'élevait à 100 M$. À la suite d'une révision des coûts estimés des travaux, la contribution du Québec a été réduite à 95,6 M$.
Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

3. Calcul de l'aide financière

Dans le cas des projets de mise en place, de mise aux normes, d'agrandissement ou de rénovation d'infrastructures municipales d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau potable, l'aide financière ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible.

Dans le cas des projets de mise en place ou de mise aux normes d'ouvrages d'interception et de traitement des eaux usées, l'aide financière ne peut excéder 85 % du coût maximal admissible.

Dans tous les autres cas, l'aide financière ne peut excéder 66⅔ % du coût maximal admissible.

Aux fins du calcul de l'aide financière, le MAMOT détermine le coût maximal admissible des travaux reconnus admissibles sur la base de la solution plausible la plus économique.

4. Aide financière accordée au 31 mars 2015

Au 31 mars 2015, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 91,7 millions de dollars, soit 95,9 % de l'enveloppe.

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités au 31 mars 2015
(en dollars)

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Saint-Adelme	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	3 530 606	2 752 241	778 365
Témiscouata-sur-le-Lac	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	6 655 030	4 378 774	2 276 256
Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Saint-Henri-de-Taillon	Alimentation conjointe en eau souterraine avec la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	3 635 124	2 908 099	727 025
Région 05 Estrie				
Scotstown	Alimentation en eau souterraine	528 017	422 413	105 604
Sherbrooke	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	16 900 000	4 423 092	12 476 908
Région 07 Outaouais				
L'Isle-aux-Allumettes	Travaux d'amélioration du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable	1 499 360	1 199 488	299 872
Portage-du-Fort	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	2 361 341	—	2 361 341
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Saint-Frédéric	Aqueduc et égouts	299 076	239 261	59 815
Saint-Joseph-de-Coleraine	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	707 148	615 750	91 398
Sainte-Marguerite	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	1 480 784	1 372 654	108 130
Sous-total		**37 596 486**	**18 311 772**	**19 284 714**
Municipalités pour lesquelles il n'y a plus de soldes d'engagement pour des projets financés dans le cadre du programme		54 039 631	54 039 631	—
TOTAL		**91 636 117**	**72 351 403**	**19 284 714**

Note : Aux fins de présentation, seuls les projets ayant un solde d'engagement sont présentés. Pour de plus amples renseignements sur l'ensemble des projets ayant bénéficiés d'une subvention dans le cadre du programme, le lecteur est invité a consulté le site Internet de la SOFIL au www.sofil.gouv.qc.ca.
Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ANNEXE D : PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN

1. Objectif du programme

Mis en place dans le cadre de l'entente Canada-Québec relative au transfert de la taxe sur l'essence, le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) a pour objectif de contribuer au financement des infrastructures municipales et locales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de transport en commun et d'autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Répartition des enveloppes

Pour les périodes couvertes par le programme TECQ, le ministre des Transports détermine les enveloppes disponibles pour chacune des sociétés de transport en commun et les autres organismes de transport. Cette répartition est effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes, selon une ou des années déterminées, après consultation de l'Association du transport urbain du Québec, par le ministre des Transports.

— Les enveloppes calculées pour chacun des organismes leur sont réservées jusqu'à la fin de la période du programme, et leur solde est reporté d'année en année jusqu'à l'épuisement des sommes disponibles.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Répartition des enveloppes, par période et par source de revenus au 31 mars 2015
(en millions de dollars)

	2005-2010	2010-2014	2014-2019	Total
Transport collectif				
Gouvernement fédéral	397,1	384,7	471,3	1 253,1
Gouvernement du Québec				
Droit d'immatriculation additionnel	31,5	17,6	307,3	356,4
Contribution additionnelle du Québec	57,2	285,5	187,0	529,7
Revenus d'intérêts		30,3	17,5	47,8
Enveloppe totale	**485,8**	**718,1**	**983,1**	**2 187,0**

Note : Selon le décret numéro 608-2014 du 23 juin 2014. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Sources : Ministère des Finances et ministère des Transports.

3. Aide financière accordée au 31 mars 2015

❑ TECQ 2005-2010

Au 31 mars 2015, les subventions approuvées par le ministre des Transports s'élèvent à 483,3 millions de dollars, soit 99,6 % des enveloppes allouées aux organismes de transport.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2005-2010 – Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2015
(en dollars)

Organisme	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Sociétés de transport en commun				
Société de transport de Montréal	352 412 393	353 705 846	336 135 625	17 570 221
Réseau de transport de la Capitale	38 534 633	37 988 498	37 172 123	816 375
Réseau de transport de Longueuil	26 593 443	25 879 215	25 287 176	592 039
Société de transport de Laval	18 868 509	18 794 445	18 401 394	393 051
Société de transport de l'Outaouais	16 207 691	16 095 141	15 895 102	200 039
Société de transport de Sherbrooke	6 314 074	6 262 687	6 260 344	2 343
Société de transport de Saguenay	4 682 354	4 850 289	4 547 832	302 457
Société de transport de Lévis	2 899 984	2 507 619	2 425 613	82 006
Société de transport de Trois-Rivières	2 775 565	2 765 836	2 725 070	40 766
	469 288 646	**468 849 576**	**448 850 278**	**19 999 297**
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun				
CRT Lanaudière	3 185 936	3 185 936	3 185 936	—
CIT Laurentides	3 432 274	3 178 036	3 178 036	—
CIT Vallée du Richelieu	1 862 318	1 862 318	1 859 563	2 755
CIT Sud-Ouest	1 843 666	1 834 604	1 830 487	4 117
Saint-Jean-sur-Richelieu	1 612 365	1 612 365	1 612 365	—
CIT Sorel-Varennes	969 171	568 908	567 683	1 225
CIT Le Richelain	916 671	459 610	421 763	37 847
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	625 473	420 183	405 472	14 711
CIT Roussillon	507 958	380 653	349 107	31 546
Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	429 686	349 703	349 803	–100
Sainte-Julie	492 971	—	—	—
Drummondville	32 634	32 634	32 634	—
CIT Haut-Saint-Laurent	205 952	205 952	205 952	—
Granby	47 015	47 015	47 015	—
Rouyn-Noranda	62 798	62 798	62 798	—
Victoriaville	98 556	80 416	70 279	10 137
Mont-Tremblant	92 326	92 326	92 326	—
Rimouski	82 772	29 810	29 810	—

Organisme	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Baie-Comeau	—	—	—	—
CIT La Presqu'Île	52 985	52 985	52 985	—
Val-d'Or	—	—	—	—
Salaberry-de-Valleyfield	—	—	—	—
Sept-Îles	—	—	—	—
	16 553 527	**14 456 252**	**14 354 014**	**102 238**
TOTAL	**485 842 173**	**483 305 828**	**463 204 292**	**20 101 536**

Source : Ministère des Transports.

❑ TECQ 2010-2014

Au 31 mars 2015, les subventions approuvées par le ministre des Transports s'élèvent à 556,9 millions de dollars, soit 77,6 % des enveloppes allouées aux organismes de transport.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014 – Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2015
(en dollars)

Organisme	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Sociétés de transport en commun				
Société de transport de Montréal	512 121 927	412 988 844	295 075 561	117 913 283
Réseau de transport de la Capitale	56 824 906	24 415 374	23 767 754	647 620
Réseau de transport de Longueuil	45 897 910	42 480 400	42 273 606	206 794
Société de transport de Laval	26 466 807	26 107 107	26 031 137	75 970
Société de transport de l'Outaouais	23 214 682	22 711 568	22 298 552	413 016
Société de transport de Sherbrooke	9 676 226	3 797 555	2 193 480	1 604 075
Société de transport de Saguenay	6 914 099	2 570 069	2 417 861	152 208
Société de transport de Lévis	4 963 907	4 726 625	4 726 625	—
Société de transport de Trois-Rivières	4 370 989	2 459 930	2 459 930	—
	690 451 453	**542 257 472**	**421 244 506**	**121 012 966**
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun				
CRT Lanaudière	5 163 352	962 235	962 235	—
CIT Laurentides	6 173 032	4 334 017	2 316 784	2 017 233
CIT Vallée du Richelieu	2 510 654	10 055	10 055	—
CIT Sud-Ouest	2 503 701	134 006	134 006	—
Saint-Jean-sur-Richelieu	2 039 174	1 063 456	—	1 063 456
CIT Sorel-Varennes	1 583 075	1 983 381	1 983 381	—
CIT Le Richelain	1 401 175	1 539 924	1 539 924	—
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	1 120 395	1 278 951	1 010 000	268 951
CIT Roussillon	943 094	1 093 036	1 093 036	—

Organisme	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	538 582	490 646	472 696	17 950
Sainte-Julie	738 139	766 704	766 704	—
Drummondville	777 706	72 268	68 744	—
CIT Haut-Saint-Laurent	343 729	—	—	—
Granby	314 873	314 873	314 873	—
Rouyn-Noranda	194 191	29 367	29 367	—
Victoriaville	144 731			—
Mont-Tremblant	214 455	214 454	214 454	—
Rimouski	143 358	64 856	64 856	—
Baie-Comeau	192 541	95 514	—	95 514
CIT La Presqu'Île	275 571	66 128	66 128	—
Val-d'Or	71 581	—	—	—
Salaberry-de-Valleyfield	105 086	77 709	77 709	—
Thetford Mines	61 936	—	—	
Sept-Îles	57 364	52 384	52 384	—
	27 611 495	**14 643 963**	**11 177 335**	**3 463 104**
Sous-total	**718 062 948**	**556 901 435**	**432 421 841**	**124 476 071**
Ajustements non répartis		114 994 961	10 786 730	
TOTAL	**718 062 948**	**671 896 396**	**443 208 571**	**228 687 825**

Source : Ministère des Transports.

❑ TECQ 2014-2019

Au 31 mars 2015, les subventions approuvées par le ministre des Transports s'élèvent à 21 millions de dollars, soit 2,1 % des enveloppes allouées aux organismes de transport.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2019 – Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2015
(en dollars)

Organisme	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Sociétés de transport en commun				
Société de transport de Montréal	698 191 968	—	—	—
Réseau de transport de la Capitale	79 129 341	17 182 387	16 864 783	317 604
Réseau de transport de Longueuil	58 203 341	—	—	—
Société de transport de Laval	35 241 521	—	—	—
Société de transport de l'Outaouais	32 715 092	—	—	—
Société de transport de Sherbrooke	13 607 228	2 479 841	2 472 617	7 224
Société de transport de Saguenay	8 660 264	1 325 143	1 318 122	7 021
Société de transport de Lévis	6 548 953	—	—	—

Organisme	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Société de transport de Trois-Rivières	5 947 457	—	—	—
	938 245 165	**20 987 371**	**20 655 522**	**331 849**
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun				
CRT Lanaudière	9 982 163	—	—	—
CIT Laurentides	10 415 228	—	—	—
CIT Vallée du Richelieu	3 873 102	—	—	—
CIT Sud-Ouest	3 108 238	—	—	—
Saint-Jean-sur-Richelieu	3 037 289	—	—	—
CIT Sorel-Varennes	2 274 423	—	—	—
CIT Le Richelain	2 527 383	—	—	—
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	1 853 744	—	—	—
CIT Roussillon	1 961 728	—	—	—
Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	559 105	—	—	—
Sainte-Julie	1 197 947	—	—	—
Drummondville	647 003	—	—	—
CIT Haut-Saint-Laurent	368 816	—	—	—
Granby	424 296	—	—	—
Rouyn-Noranda	218 914	—	—	—
Victoriaville	203 700	—	—	—
Mont-Tremblant	213 085	—	—	—
Rimouski	228 644	—	—	—
Baie-Comeau	118 036	—	—	—
CIT La Presqu'Île	1 183 322			—
Val-d'Or	83 616	—	—	—
Salaberry-de-Valleyfield	74 043	—	—	—
Thetford Mines	78 324	—	—	
Sept-Îles	31 422	—	—	—
Saint-Georges	91 264	—	—	
	44 754 835	**—**	**—**	**—**
Sous-total	**983 100 000**	**20 987 371**	**20 655 522**	**331 849**
Ajustements non répartis			(937 324)	
TOTAL	**983 100 000**	**20 987 371**	**19 718 198**	**331 849**

Source : Ministère des Transports.

ANNEXE E : PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES, DE VOIRIE LOCALE ET AUTRES TYPES D'INFRASTRUCTURES

1. Objectif du programme

Mis en place dans le cadre de l'entente Canada-Québec relative au transfert de la taxe sur l'essence, le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) a pour objectif de contribuer au financement des infrastructures municipales et locales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de transport en commun et d'autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Répartition des enveloppes

Pour les périodes couvertes par le programme TECQ, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire détermine les enveloppes disponibles.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014 – Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures au 31 mars 2015
(en dollars)

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Albertville	397 459	397 459	397 459	—
Amqui	1 534 731	1 534 731	1 399 018	135 713
Auclair	437 576	437 576	437 576	—
Baie-des-Sables	454 796	454 796	454 796	—
Biencourt	451 200	451 200	112 800	338 400
Cacouna	697 199	697 199	697 199	—
Causapscal	806 763	806 763	806 763	—
Dégelis	947 551	947 551	947 551	—
Esprit-Saint	413 544	413 544	317 812	95 732
Grand-Métis	389 322	389 322	389 322	—
Grosses-Roches	419 977	419 977	367 479	52 498
Kamouraska	466 528	466 528	466 528	—
L'Isle-Verte	610 343	610 343	534 051	76 292
La Matapédia	345 799	345 799	345 799	—
La Pocatière	1 201 308	1 201 308	640 040	561 268
La Rédemption	439 657	439 657	384 699	54 958
La Trinité-des-Monts	391 214	391 214	391 214	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Lac-au-Saumon	615 452	615 452	538 520	76 932
Lac-des-Aigles	456 877	456 877	456 877	—
Lejeune	409 002	409 002	409 002	—
Les Hauteurs	444 388	444 388	444 388	—
Les Méchins	561 900	561 900	502 069	59 831
Matane	3 565 129	3 565 129	3 565 129	—
Mont-Carmel	567 198	567 198	567 198	—
Mont-Joli	1 596 355	1 596 355	1 365 208	231 147
Métis-sur-Mer	452 146	452 146	395 626	56 520
Notre-Dame-des-Neiges	572 497	572 497	500 934	71 563
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	350 530	350 530	262 896	87 634
Notre-Dame-du-Portage	577 227	577 227	577 227	—
Packington	466 717	466 717	466 717	—
Padoue	390 079	390 079	390 079	—
Pohénégamook	892 485	892 485	892 485	—
Price	675 438	675 438	591 010	84 428
Rimouski	11 266 724	11 266 724	11 266 724	—
Rivière-Bleue	596 529	596 529	100 000	496 529
Rivière-Ouelle	550 735	550 735	550 735	—
Rivière-du-Loup	4 579 323	4 579 323	4 579 323	—
Saint-Adelme	433 223	433 223	379 071	54 152
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	694 929	694 929	694 929	—
Saint-Alexandre-des-Lacs	391 782	391 782	323 812	67 970
Saint-Anaclet-de-Lessard	837 230	837 230	837 230	—
Saint-André	457 634	457 634	239 037	218 597
Saint-Antonin	1 077 741	1 077 741	516 830	560 911
Saint-Arsène	562 468	562 468	562 468	—
Saint-Athanase	403 704	403 704	403 704	—
Saint-Bruno-de-Kamouraska	436 819	436 819	436 819	—
Saint-Charles-Garnier	394 999	394 999	345 625	49 374
Saint-Clément	435 116	435 116	380 730	54 386
Saint-Cléophas	408 056	408 056	306 042	102 014
Saint-Cyprien	575 524	575 524	575 524	—
Saint-Damase	423 005	423 005	423 005	—
Saint-Denis-De La Bouteillerie	440 414	440 414	385 364	55 050
Saint-Donat	505 699	505 699	326 626	179 073
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	401 811	401 811	84 628	317 183
Saint-Eugène-de-Ladrière	419 599	419 599	419 599	—
Saint-Eusèbe	455 363	455 363	398 440	56 923
Saint-Fabien	708 932	708 932	620 319	88 613

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-François-Xavier-de-Viger	389 133	389 133	327 775	61 358
Saint-Gabriel-Lalemant	485 829	485 829	485 829	—
Saint-Gabriel-de-Rimouski	576 660	576 660	432 498	144 162
Saint-Germain	393 485	393 485	238 943	154 542
Saint-Guy	353 936	353 936	274 388	79 548
Saint-Honoré-de-Témiscouata	488 479	488 479	427 420	61 059
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	607 504	607 504	607 504	—
Saint-Jean-de-Cherbourg	380 618	380 618	333 039	47 579
Saint-Jean-de-Dieu	652 919	652 919	439 792	213 127
Saint-Jean-de-la-Lande	397 081	397 081	397 081	—
Saint-Joseph-de-Kamouraska	413 165	413 165	413 165	—
Saint-Joseph-de-Lepage	440 793	440 793	385 693	55 100
Saint-Juste-du-Lac	458 770	458 770	265 335	193 435
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	593 880	593 880	519 645	74 235
Saint-Léandre	416 193	416 193	364 168	52 025
Saint-Léon-le-Grand	542 409	542 409	542 409	—
Saint-Marc-du-Lac-Long	425 087	425 087	425 087	—
Saint-Marcellin	402 568	402 568	214 178	188 390
Saint-Mathieu-de-Rioux	468 420	468 420	468 420	—
Saint-Michel-du-Squatec	566 063	566 063	495 306	70 757
Saint-Modeste	526 325	526 325	394 746	131 579
Saint-Moïse	458 013	458 013	458 013	—
Saint-Médard	385 727	385 727	337 512	48 215
Saint-Narcisse-de-Rimouski	543 166	543 166	543 166	—
Saint-Noël	428 493	428 493	428 493	—
Saint-Octave-de-Métis	428 114	428 114	350 209	77 905
Saint-Onésime-d'Ixworth	445 713	445 713	445 713	—
Saint-Pacôme	660 489	660 489	577 927	82 562
Saint-Pascal	1 003 752	1 003 752	715 000	288 752
Saint-Paul-de-la-Croix	412 976	412 976	412 976	—
Saint-Philippe-de-Néri	503 995	503 995	503 995	—
Saint-Pierre-de-Lamy	361 316	361 316	361 316	—
Saint-René-de-Matane	540 328	540 328	405 241	135 087
Saint-Simon	422 437	422 437	422 437	—
Saint-Tharcisius	425 276	425 276	425 276	—
Saint-Ulric	658 218	658 218	593 598	64 620
Saint-Valérien	497 183	497 183	497 183	—
Saint-Vianney	430 385	430 385	376 586	53 799
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	420 734	420 734	420 734	—
Saint-Éloi	397 459	397 459	347 774	49 685

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Épiphane	505 320	505 320	402 450	102 870
Sainte-Angèle-de-Mérici	546 383	546 383	478 086	68 297
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	687 549	687 549	687 549	—
Sainte-Flavie	515 539	515 539	451 094	64 445
Sainte-Florence	425 654	425 654	372 449	53 205
Sainte-Françoise	421 302	421 302	368 641	52 661
Sainte-Félicité	568 901	568 901	348 764	220 137
Sainte-Hélène-de-Kamouraska	513 835	513 835	513 835	—
Sainte-Irène	401 622	401 622	161 319	240 303
Sainte-Jeanne-d'Arc	394 621	394 621	345 296	49 325
Sainte-Luce	903 838	903 838	903 838	—
Sainte-Marguerite-Marie	382 510	382 510	382 510	—
Sainte-Paule	384 781	384 781	384 781	—
Sainte-Rita	407 677	407 677	407 677	—
Sayabec	713 852	713 852	713 852	—
Trois-Pistoles	993 912	993 912	993 912	—
Témiscouata-sur-le-Lac	1 678 622	1 678 622	1 678 622	—
Val-Brillant	529 542	529 542	463 351	66 191
Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean				
Albanel	779 136	779 136	681 744	97 392
Alma	7 273 142	7 273 142	7 273 142	—
Bégin	504 563	504 563	504 563	—
Chambord	663 327	663 327	110 000	553 327
Desbiens	542 977	542 977	542 977	—
Dolbeau-Mistassini	3 493 445	3 493 445	3 493 445	—
Ferland-et-Boilleau	453 093	453 093	396 457	56 636
Girardville	560 954	560 954	560 954	—
Hébertville	797 491	797 491	631 815	165 676
Hébertville-Station	574 768	574 768	574 768	—
L'Anse-Saint-Jean	542 788	542 788	474 943	67 845
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	719 718	719 718	719 718	—
La Doré	611 667	611 667	611 667	—
Labrecque	589 338	589 338	589 338	—
Lac-Bouchette	584 607	584 607	584 607	—
Lamarche	449 119	449 119	449 119	—
Larouche	568 144	568 144	86 018	482 126
Maria-Chapdelaine	374 562		—	—
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	1 128 454	1 128 454	637 471	490 983
Normandin	942 441	942 441	859 104	83 337

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Notre-Dame-de-Lorette	372 102	372 102	325 591	46 511
Petit-Saguenay	484 883	484 883	484 883	—
Péribonka	441 928	441 928	441 928	—
Rivière-Éternité	444 010	444 010	444 010	—
Roberval	2 537 176	2 537 176	2 537 176	—
Saguenay	34 950 376	34 950 376	31 859 833	3 090 543
Saint-Ambroise	1 009 618	1 009 618	1 009 618	—
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	425 465	425 465	372 281	53 184
Saint-Augustin	412 408	412 408	69 494	342 914
Saint-Bruno	790 679	790 679	790 679	—
Saint-Charles-de-Bourget	462 743	462 743	404 901	57 842
Saint-David-de-Falardeau	833 634	833 634	833 634	—
Saint-Edmond-les-Plaines	424 140	424 140	318 108	106 032
Saint-Eugène-d'Argentenay	448 362	448 362	344 957	103 405
Saint-François-de-Sales	482 991	482 991	482 991	—
Saint-Fulgence	723 881	723 881	723 881	—
Saint-Félicien	2 561 071	2 561 071	2 561 071	—
Saint-Félix-d'Otis	527 460	527 460	386 460	141 000
Saint-Gédéon	707 229	707 229	707 229	—
Saint-Henri-de-Taillon	477 882	477 882	418 145	59 737
Saint-Honoré	1 258 077	1 258 077	1 258 077	—
Saint-Ludger-de-Milot	478 828	478 828	418 978	59 850
Saint-Nazaire	693 604	693 604	346 804	346 800
Saint-Prime	844 988	844 988	844 988	—
Saint-Stanislas	403 136	403 136	403 136	—
Saint-Thomas-Didyme	476 368	476 368	476 368	—
Sainte-Hedwidge	493 209	493 209	493 209	—
Sainte-Jeanne-d'Arc	554 520	554 520	482 009	72 511
Sainte-Monique	510 051	510 051	128 435	381 616
Sainte-Rose-du-Nord	424 897	424 897	371 784	53 113
Région 03 Capitale-Nationale				
Baie-Saint-Paul	1 766 031	1 766 031	1 324 524	441 507
Baie-Sainte-Catherine	378 158	378 158	66 689	311 469
Beaupré	922 572	922 572	922 572	—
Boischatel	1 410 029	1 410 029	1 057 524	352 505
Cap-Santé	849 529	849 529	849 529	—
Château-Richer	1 019 269	1 019 269	891 863	127 406
Clermont	916 138	916 138	916 138	—
Deschambault-Grondines	714 987	714 987	714 987	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Donnacona	1 423 653	1 423 653	1 423 653	—
Fossambault-sur-le-Lac	639 673	639 673	639 673	—
L'Ancienne-Lorette	4 008 990	4 008 990	3 507 868	501 122
L'Ange-Gardien	935 251	935 251	935 251	—
L'Isle-aux-Coudres	579 309	579 309	579 309	—
La Malbaie	2 155 345	2 155 345	2 155 345	—
Lac-Beauport	1 545 139	1 545 139	1 408 506	136 633
Lac-Delage	444 766	444 766	444 766	—
Lac-Saint-Joseph	389 511	389 511	292 134	97 377
Lac-Sergent	419 977	419 977	419 977	—
Les Éboulements	579 498	579 498	579 498	—
Neuville	1 025 324	1 025 324	1 025 324	—
Notre-Dame-des-Monts	485 262	485 262	485 262	—
Petite-Rivière-Saint-François	475 043	475 043	475 043	—
Pont-Rouge	1 900 227	1 900 227	1 900 227	—
Portneuf	920 491	920 491	524 705	395 786
Québec	120 212 244	120 212 244	109 582 286	10 629 958
Rivière-à-Pierre	474 665	474 665	415 331	59 334
Saint-Aimé-des-Lacs	544 869	544 869	544 869	—
Saint-Alban	559 440	559 440	559 440	—
Saint-Augustin-de-Desmaures	4 246 729	4 246 729	3 715 887	530 842
Saint-Basile	822 470	822 470	822 470	—
Saint-Casimir	634 753	634 753	634 753	—
Saint-Ferréol-les-Neiges	827 390	827 390	620 544	206 846
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	448 930	448 930	392 812	56 118
Saint-Gabriel-de-Valcartier	906 488	906 488	906 488	—
Saint-Gilbert	397 837	397 837	29 400	368 437
Saint-Hilarion	564 171	564 171	423 126	141 045
Saint-Irénée	471 448	471 448	471 448	—
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	523 865	523 865	523 865	—
Saint-Joachim	598 232	598 232	311 898	286 334
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	637 213	637 213	113 394	523 819
Saint-Léonard-de-Portneuf	534 651	534 651	534 651	—
Saint-Marc-des-Carrières	857 477	857 477	559 751	297 726
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	682 061	682 061	511 548	170 513
Saint-Raymond	2 256 716	2 256 716	2 256 716	—
Saint-Siméon	596 340	596 340	458 321	138 019
Saint-Thuribe	397 270	397 270	397 270	—
Saint-Tite-des-Caps	608 261	608 261	608 261	—
Saint-Ubalde	614 506	614 506	614 506	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Urbain	611 667	611 667	611 667	—
Sainte-Anne-de-Beaupré	864 479	864 479	—	864 479
Sainte-Brigitte-de-Laval	1 087 392	1 087 392	212 608	874 784
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1 327 524	1 327 524	1 327 524	—
Sainte-Christine-d'Auvergne	428 493	428 493	374 934	53 559
Sainte-Famille	499 454	499 454	437 024	62 430
Sainte-Pétronille	542 220	542 220	394 511	147 709
Shannon	1 122 210	1 122 210	981 932	140 278
Stoneham-et-Tewkesbury	1 496 318	1 496 318	1 496 318	—
Région 04 Mauricie				
Batiscan	520 080	520 080	520 080	—
Champlain	638 538	638 538	478 902	159 636
Charette	509 483	509 483	509 483	—
Grandes-Piles	405 974	405 974	355 229	50 745
Hérouxville	570 983	570 983	372 142	198 841
La Bostonnais	455 742	455 742	398 776	56 966
La Tuque	2 838 152	2 838 152	2 587 184	250 968
Lac-aux-Sables	586 121	586 121	451 738	134 383
Lac-Édouard	368 696	358 612	358 612	—
Louiseville	1 805 131	1 805 131	1 805 131	—
Maskinongé	765 133	765 133	765 133	—
Notre-Dame-de-Montauban	500 968	500 968	500 968	—
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	1 340 960	1 340 960	1 222 383	118 577
Saint-Adelphe	524 054	524 054	458 549	65 505
Saint-Alexis-des-Monts	939 792	939 792	939 792	—
Saint-Barnabé	574 957	574 957	574 957	—
Saint-Boniface	1 143 971	1 143 971	1 143 971	—
Saint-Justin	539 003	539 003	539 003	—
Saint-Luc-de-Vincennes	438 522	438 522	383 705	54 817
Saint-Léon-le-Grand	520 269	520 269	455 238	65 031
Saint-Mathieu-du-Parc	596 718	596 718	596 718	—
Saint-Maurice	795 220	795 220	795 220	—
Saint-Narcisse	686 602	686 602	686 602	—
Saint-Paulin	644 783	644 783	644 783	—
Saint-Prosper-de-Champlain	437 197	437 197	382 550	54 647
Saint-Roch-de-Mékinac	400 865	400 865	400 865	—
Saint-Stanislas	532 380	532 380	532 380	—
Saint-Séverin	503 239	503 239	503 239	—
Saint-Sévère	400 108	400 108	400 108	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Tite	1 060 710	1 060 710	1 060 710	—
Saint-Édouard-de-Maskinongé	489 046	489 046	489 046	—
Saint-Élie-de-Caxton	658 218	658 218	658 218	—
Saint-Étienne-des-Grès	1 099 692	1 099 692	1 099 692	—
Sainte-Angèle-de-Prémont	469 745	469 745	469 745	—
Sainte-Anne-de-la-Pérade	717 636	717 636	675 730	41 906
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	529 731	529 731	529 731	—
Sainte-Thècle	808 277	808 277	808 277	—
Sainte-Ursule	605 801	605 801	395 720	210 081
Shawinigan	12 586 683	12 586 683	9 242 358	3 344 325
Trois-Rives	416 004	416 004	416 004	—
Trois-Rivières	30 913 872	30 913 872	27 049 509	3 864 363
Yamachiche	861 072	861 072	692 036	169 036
Région 05 Estrie				
Asbestos	1 649 454	1 649 454	1 503 600	145 854
Ascot Corner	834 013	834 013	834 013	—
Audet	464 825	464 825	406 721	58 104
Austin	609 397	609 397	609 397	—
Ayer's Cliff	541 841	541 841	474 110	67 731
Barnston-Ouest	444 766	444 766	444 766	—
Bolton-Est	475 989	475 989	475 989	—
Bonsecours	435 873	435 873	435 873	—
Bury	575 714	575 714	503 748	71 966
Chartierville	411 651	411 651	411 651	—
Cleveland	639 484	639 484	639 484	—
Coaticook	2 243 441	2 243 441	2 045 061	198 380
Compton	877 157	877 157	877 157	—
Cookshire-Eaton	1 332 255	1 332 255	897 255	435 000
Courcelles	515 917	515 917	515 917	—
Danville	1 116 533	1 116 533	376 589	739 944
Dixville	465 203	465 203	465 203	—
Dudswell	670 518	670 518	586 705	83 813
East Angus	988 235	988 235	900 847	87 388
East Hereford	404 271	404 271	404 271	—
Eastman	646 675	646 675	565 838	80 837
Frontenac	648 567	648 567	648 567	—
Ham-Sud	377 968	377 968	377 968	—
Hampden	379 293	379 293	331 884	47 409
Hatley	490 371	490 371	429 072	61 299

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Hatley	680 547	680 547	595 476	85 071
Kingsbury	355 639	355 639	102 648	252 991
La Patrie	486 019	486 019	486 019	—
Lac-Drolet	557 358	557 358	487 690	69 668
Lac-Mégantic	1 484 585	1 484 585	1 353 308	131 277
Lambton	647 053	647 053	647 053	—
Lawrenceville	462 933	462 933	405 069	57 864
Lingwick	426 790	426 790	373 443	53 347
Magog	5 879 288	5 879 288	5 879 288	—
Maricourt	421 113	421 113	421 113	—
Marston	470 691	470 691	470 691	—
Martinville	429 250	429 250	429 250	—
Melbourne	547 708	547 708	479 248	68 460
Milan	392 539	392 539	392 539	—
Nantes	610 910	610 910	534 548	76 362
Newport	498 886	498 886	341 450	157 436
North Hatley	476 557	476 557	476 557	—
Notre-Dame-des-Bois	526 325	526 325	526 325	—
Ogden	484 883	484 883	484 883	—
Orford	910 272	910 272	829 780	80 492
Piopolis	409 570	409 570	409 570	—
Potton	672 410	672 410	588 357	84 053
Racine	579 498	579 498	579 498	—
Richmond	977 260	977 260	977 260	—
Saint-Adrien	430 763	430 763	430 763	—
Saint-Augustin-de-Woburn	475 043	475 043	475 043	—
Saint-Benoît-du-Lac	347 692	347 692	347 692	—
Saint-Camille	427 168	427 168	427 168	—
Saint-Claude	547 708	547 708	547 708	—
Saint-Denis-de-Brompton	923 329	923 329	841 682	81 647
Saint-François-Xavier-de-Brompton	724 070	724 070	724 070	—
Saint-Georges-de-Windsor	511 943	511 943	511 943	—
Saint-Herménégilde	479 396	479 396	479 396	—
Saint-Isidore-de-Clifton	490 182	490 182	428 911	61 271
Saint-Ludger	568 712	568 712	568 712	—
Saint-Malo	439 847	439 847	384 867	54 980
Saint-Robert-Bellarmin	462 176	462 176	462 176	—
Saint-Romain	461 419	461 419	403 739	57 680
Saint-Sébastien	476 179	476 179	476 179	—
Saint-Venant-de-Paquette	363 398	363 398	363 398	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Étienne-de-Bolton	433 223	433 223	379 071	54 152
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	465 393	465 393	465 393	—
Sainte-Catherine-de-Hatley	790 111	790 111	790 111	—
Sainte-Cécile-de-Whitton	504 942	504 942	441 826	63 116
Sainte-Edwidge-de-Clifton	420 356	420 356	367 815	52 541
Scotstown	450 065	450 065	393 806	56 259
Sherbrooke	36 082 113	36 082 113	32 891 494	3 190 619
Stanstead	537 868	537 868	470 638	67 230
Stanstead	896 459	896 459	817 186	79 273
Stanstead-Est	457 256	457 256	457 256	—
Stoke	865 236	865 236	788 729	76 507
Stornoway	444 199	444 199	388 675	55 524
Stratford	541 274	541 274	473 613	67 661
Stukely-Sud	520 269	520 269	455 238	65 031
Ulverton	411 084	411 084	411 084	—
Val-Joli	619 047	619 047	619 047	—
Val-Racine	365 101	365 101	365 101	—
Valcourt	534 651	534 651	534 651	—
Valcourt	787 084	787 084	578 681	208 403
Waterville	715 555	715 555	536 664	178 891
Weedon	868 831	868 831	792 004	76 827
Westbury	520 080	520 080	455 070	65 010
Windsor	1 342 095	1 342 095	1 223 419	118 676
Wotton	628 698	628 698	471 522	157 176
Région 06 Montréal				
Baie-D'Urfé	1 084 932	1 084 932	988 998	95 934
Beaconsfield	4 626 388	4 626 388	4 217 295	409 093
Côte-Saint-Luc	7 592 703	7 592 703	6 921 307	671 396
Dollard-Des Ormeaux	11 930 425	11 930 425	11 930 425	—
Dorval	4 401 924	4 401 924	4 401 924	—
Hampstead	1 723 310	1 723 310	1 723 310	—
Kirkland	4 998 324	4 998 324	4 998 324	—
Mont-Royal	4 587 530	4 587 530	4 181 869	405 661
Montréal	395 966 768	395 966 768	356 640 000	39 326 768
Montréal-Est	1 061 467	1 061 467	1 061 467	—
Montréal-Ouest	1 321 280	1 321 280	1 321 280	—
Pointe-Claire	7 326 241	7 326 241	6 678 406	647 835
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 356 477	1 356 477	1 236 530	119 947
Senneville	519 512	519 512	519 512	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Westmount	4 959 465	4 959 465	4 520 916	438 549
Région 07 Outaouais				
Alleyn-et-Cawood	381 753	381 753	334 033	47 720
Aumond	490 939	490 939	490 939	—
Blue Sea	457 256	457 256	400 099	57 157
Boileau	434 737	434 737	380 394	54 343
Bois-Franc	422 248	422 248	422 248	—
Bouchette	475 800	475 800	416 325	59 475
Bowman	462 743	462 743	462 743	—
Bristol	571 929	571 929	500 437	71 492
Bryson	454 606	454 606	397 782	56 824
Campbell's Bay	474 476	474 476	415 170	59 306
Cantley	2 036 113	2 036 113	1 856 066	180 047
Cayamant	493 209	493 209	493 209	—
Chelsea	1 645 110	1 645 110	—	1 645 110
Chichester	411 651	411 651	360 192	51 459
Chénéville	486 397	486 397	425 600	60 797
Clarendon	572 875	572 875	501 263	71 612
Denholm	452 146	452 146	395 626	56 520
Duhamel	425 087	425 087	425 087	—
Déléage	703 633	703 633	615 678	87 955
Egan-Sud	437 954	437 954	437 954	—
Fassett	428 493	428 493	374 934	53 559
Fort-Coulonge	621 129	621 129	543 487	77 642
Gatineau	59 649 469	59 649 469	54 374 871	5 274 598
Gracefield	799 573	799 573	799 573	—
Grand-Remous	568 334	568 334	568 334	—
Kazabazua	504 752	504 752	441 658	63 094
L'Ange-Gardien	1 183 142	1 183 142	1 183 142	—
L'Isle-aux-Allumettes	606 937	606 937	531 069	75 868
L'Île-du-Grand-Calumet	489 046	489 046	427 917	61 129
La Pêche	1 836 508	1 836 508	1 674 114	162 394
Lac-Sainte-Marie	461 419	461 419	461 419	—
Lac-Simon	504 563	504 563	504 563	—
Lac-des-Plages	413 354	413 354	413 354	—
Litchfield	428 682	428 682	375 095	53 587
Lochaber	435 116	435 116	435 116	—
Lochaber-Partie-Ouest	436 440	436 440	436 440	—
Low	512 132	512 132	448 119	64 013

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Maniwaki	1 100 070	1 100 070	1 002 796	97 274
Mansfield-et-Pontefract	724 070	724 070	660 043	64 027
Mayo	449 497	449 497	393 309	56 188
Messines	642 512	642 512	642 512	—
Montcerf-Lytton	475 422	475 422	475 422	—
Montebello	526 703	526 703	460 866	65 837
Montpellier	520 080	520 080	520 080	—
Mulgrave-et-Derry	413 354	413 354	413 354	—
Namur	430 953	430 953	377 083	53 870
Notre-Dame-de-Bonsecours	389 701	389 701	340 991	48 710
Notre-Dame-de-la-Paix	477 503	477 503	417 816	59 687
Notre-Dame-de-la-Salette	485 829	485 829	97 166	388 663
Otter Lake	521 215	521 215	521 215	—
Papineauville	747 724	747 724	681 608	66 116
Plaisance	531 055	531 055	531 055	—
Pontiac	1 355 530	1 355 530	1 355 530	—
Portage-du-Fort	393 864	393 864	344 631	49 233
Rapides-des-Joachims	371 156	371 156	158 668	212 488
Ripon	621 507	621 507	543 816	77 691
Saint-André-Avellin	990 317	990 317	902 748	87 569
Saint-Sixte	425 654	425 654	425 654	—
Saint-Émile-de-Suffolk	439 279	439 279	384 370	54 909
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	397 837	397 837	348 110	49 727
Shawville	633 050	633 050	553 917	79 133
Sheenboro	370 967	370 967	324 597	46 370
Thorne	415 057	415 057	363 174	51 883
Thurso	770 431	770 431	702 307	68 124
Val-des-Bois	500 022	500 022	500 022	—
Val-des-Monts	2 383 671	2 383 671	2 383 671	—
Waltham	405 974	405 974	355 229	50 745
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Abitibi	375 698	375 698	328 734	46 964
Abitibi-Ouest	362 830	362 830	362 830	—
Amos	3 072 271	3 072 271	457 175	2 615 096
Angliers	396 513	396 513	335 486	61 027
Authier	387 430	387 430	70 129	317 301
Authier-Nord	396 513	396 513	396 513	—
Barraute	729 747	729 747	729 747	—
Belcourt	388 754	388 754	388 754	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Belleterre	403 514	403 514	204 654	198 860
Berry	444 199	444 199	444 199	—
Béarn	507 969	507 969	507 969	—
Champneuf	361 127	361 127	132 939	228 188
Chazel	397 081	397 081	124 665	272 416
Clermont	438 333	438 333	383 544	54 789
Clerval	412 030	412 030	412 030	—
Duhamel-Ouest	512 322	512 322	512 322	—
Duparquet	459 526	459 526	459 526	—
Dupuy	520 837	520 837	406 544	114 293
Fugèreville	394 053	394 053	394 053	—
Gallichan	420 734	420 734	178 882	241 852
Guérin	395 567	395 567	395 567	—
Kipawa	441 928	441 928	386 687	55 241
La Corne	473 340	473 340	414 176	59 164
La Morandière	383 834	383 834	383 834	—
La Motte	415 247	415 247	363 342	51 905
La Reine	405 407	405 407	405 407	—
La Sarre	1 785 099	1 785 099	1 509 101	275 998
Laforce	405 785	405 785	160 000	245 785
Landrienne	527 649	527 649	461 692	65 957
Latulipe-et-Gaboury	400 865	400 865	350 756	50 109
Launay	380 050	380 050	332 542	47 508
Laverlochère	474 854	474 854	415 499	59 355
Lorrainville	593 691	593 691	296 844	296 847
Macamic	861 262	861 262	861 262	—
Malartic	1 041 219	1 041 219	949 146	92 073
Moffet	374 562	374 562	250 320	124 242
Normétal	500 211	500 211	500 211	—
Notre-Dame-du-Nord	555 466	555 466	555 466	—
Nédélec	418 085	418 085	365 827	52 258
Palmarolle	618 480	618 480	541 170	77 310
Poularies	470 313	470 313	470 313	—
Preissac	477 693	477 693	477 693	—
Rapide-Danseur	394 242	394 242	394 242	—
Rivière-Héva	571 551	571 551	571 551	—
Rochebaucourt	369 642	369 642	369 642	—
Roquemaure	417 707	417 707	365 491	52 216
Rouyn-Noranda	9 753 358	9 753 358	8 890 903	862 455
Rémigny	398 594	398 594	398 594	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Bruno-de-Guigues	543 355	543 355	475 433	67 922
Saint-Dominique-du-Rosaire	422 816	422 816	369 964	52 852
Saint-Eugène-de-Guigues	431 710	431 710	431 710	—
Saint-Félix-de-Dalquier	519 323	519 323	519 323	—
Saint-Lambert	379 482	379 482	265 432	114 050
Saint-Marc-de-Figuery	476 557	476 557	416 990	59 567
Saint-Mathieu-d'Harricana	470 880	470 880	470 880	—
Saint-Édouard-de-Fabre	468 420	468 420	409 871	58 549
Sainte-Germaine-Boulé	514 403	514 403	450 100	64 303
Sainte-Gertrude-Manneville	492 831	492 831	492 831	—
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	405 974	405 974	405 974	—
Senneterre	567 388	567 388	238 790	328 598
Senneterre	915 760	915 760	915 760	—
Taschereau	527 271	527 271	461 363	65 908
Trécesson	573 443	573 443	176 494	396 949
Témiscaming	840 068	840 068	840 068	—
Val-Saint-Gilles	373 616	373 616	373 616	—
Val-d'Or	7 652 077	7 652 077	6 975 429	676 648
Ville-Marie	841 582	841 582	841 582	—
Région 09 Côte-Nord				
Aguanish	395 188	395 188	343 247	51 941
Baie-Comeau	5 442 909	5 442 909	4 961 613	481 296
Baie-Johan-Beetz	356 207	356 207	267 156	89 051
Baie-Trinité	435 116		—	—
Blanc-Sablon	578 363	578 363	72 298	506 065
Bonne-Espérance	494 156	494 156	432 390	61 766
Chute-aux-Outardes	680 926	680 926	595 812	85 114
Colombier	493 777	493 777	432 054	61 723
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	535 408	535 408	468 482	66 926
Fermont	847 826	847 826	772 854	74 972
Forestville	1 001 670	1 001 670	234 800	766 870
Franquelin	404 461	404 461	92 288	312 173
Godbout	402 757	50 342	50 342	—
Gros-Mécatina	448 362	448 362	97 789	350 573
Havre-Saint-Pierre	938 278	938 278	289 324	648 954
L'Île-d'Anticosti	394 999	394 999	119 707	275 292
Les Bergeronnes	466 149	466 149	466 149	—
Les Escoumins	731 639	731 639	87 499	644 140
Longue-Pointe-de-Mingan	415 625	415 625	363 671	51 954

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Longue-Rive	577 795	577 795	577 795	—
Natashquan	389 701	389 701	292 278	97 423
Pointe-Lebel	711 959	711 959	88 995	622 964
Pointe-aux-Outardes	618 101	618 101	540 841	77 260
Port-Cartier	1 648 006	1 648 006	1 236 006	412 000
Portneuf-sur-Mer	496 048	496 048	496 048	—
Ragueneau	629 833	629 833	385 402	244 431
Rivière-Saint-Jean	385 538	385 538	328 329	57 209
Rivière-au-Tonnerre	408 056	408 056	357 049	51 007
Sacré-Cœur	716 312	716 312	716 312	—
Saint-Augustin	507 780	507 780	444 311	63 469
Schefferville	375 887	375 887	281 916	93 971
Sept-Îles	6 243 259	6 243 259	5 691 187	552 072
Tadoussac	503 239	503 239	154 794	348 445
Région 10 Nord-du-Québec				
Administration régionale Kativik	6 843 621	6 843 621	5 988 171	855 450
Chapais	651 973	651 973	651 973	—
Chibougamau	1 857 507	1 857 507	1 857 507	—
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	718 582	718 582	538 936	179 646
Lebel-sur-Quévillon	855 774	855 774	855 774	—
Matagami	626 238	626 238	626 238	—
Région 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine				
Bonaventure	840 446	840 446	630 336	210 110
Cap-Chat	853 125	853 125	399 238	453 887
Caplan	699 849	699 849	699 849	—
Carleton-sur-Mer	1 118 047	1 118 047	771 650	346 397
Cascapédia-Saint-Jules	475 800	475 800	475 800	—
Chandler	1 905 054	1 905 054	1 428 792	476 262
Cloridorme	479 963	479 963	419 965	59 998
Escuminac	463 311	463 311	463 311	—
Gaspé	3 610 263	3 610 263	2 707 698	902 565
Grande-Rivière	980 666	980 666	820 666	160 000
Grande-Vallée	574 011	574 011	254 866	319 145
Grosse-Île	440 225	440 225	440 225	—
Hope	473 151	473 151	414 008	59 143
Hope Town	406 731	406 731	355 887	50 844
L'Ascension-de-Patapédia	377 211	375 246	375 246	—
La Haute-Gaspésie	383 078	383 078	287 310	95 768

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
La Martre	384 402	384 402	175 758	208 644
Les Îles-de-la-Madeleine	3 047 894	3 047 894	2 177 985	869 909
Maria	793 896	793 896	793 896	—
Marsoui	400 865	400 865	293 846	107 019
Matapédia	468 042	468 042	409 535	58 507
Mont-Saint-Pierre	379 861	379 861	256 700	123 161
Murdochville	500 211	500 211	437 682	62 529
New Carlisle	601 260	601 260	526 106	75 154
New Richmond	1 055 979	1 055 979	1 055 979	—
Nouvelle	679 979	679 979	594 979	85 000
Paspébiac	952 660	952 660	952 660	—
Percé	979 720	979 720	857 255	122 465
Petite-Vallée	385 727	385 727	—	385 727
Pointe-à-la-Croix	642 133	642 133	561 869	80 264
Port-Daniel-Gascons	827 390	827 390	488 583	338 807
Ristigouche-Partie-Sud-Est	369 264	369 264	369 264	—
Rivière-à-Claude	370 399	370 399	302 869	67 530
Saint-Alexis-de-Matapédia	453 660	453 660	453 660	—
Saint-Alphonse	477 503	477 503	477 503	—
Saint-André-de-Restigouche	374 941	374 899	374 899	—
Saint-Elzéar	435 305	435 305	435 305	—
Saint-François-d'Assise	481 477	481 477	481 477	—
Saint-Godefroi	411 840	411 840	411 840	—
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	560 197	560 197	560 197	—
Saint-Siméon	560 386	560 386	490 336	70 050
Sainte-Anne-des-Monts	1 632 800	1 632 800	1 632 800	—
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	408 624	408 624	408 624	—
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	548 654	548 654	480 074	68 580
Shigawake	403 136	403 136	352 744	50 392
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Adstock	858 045	858 045	782 173	75 872
Armagh	646 107	646 107	305 705	340 402
Beauceville	1 530 379	1 530 379	1 395 051	135 328
Beaulac-Garthby	513 646	513 646	256 824	256 822
Beaumont	745 642	745 642	745 642	—
Berthier-sur-Mer	580 255	580 255	580 255	—
Cap-Saint-Ignace	940 171	940 171	138 090	802 081
Disraeli	541 274	541 274	541 274	—
Disraeli	824 551	824 551	—	824 551

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Dosquet	509 862	509 862	446 131	63 731
East Broughton	784 245	784 245	—	784 245
Frampton	594 069	594 069	495 256	98 813
Honfleur	489 236	489 236	489 236	—
Irlande	517 620	517 620	517 620	—
Kinnear's Mills	399 919	399 919	399 919	—
L'Islet	1 066 009	1 066 009	1 066 009	—
La Durantaye	471 637	471 637	353 730	117 907
La Guadeloupe	667 490	667 490	584 052	83 438
Lac-Etchemin	1 111 802	1 111 802	1 111 802	—
Lac-Frontière	373 805	369 188	369 188	—
Lac-Poulin	364 533	364 533	364 533	—
Laurier-Station	800 708	800 708	800 708	—
Leclercville	434 548	434 548	434 548	—
Lotbinière	510 240	510 240	510 240	—
Lévis	32 185 839	32 185 839	29 700 422	2 485 417
Montmagny	2 739 436	2 739 436	2 497 199	242 237
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	493 777	493 777	493 777	—
Notre-Dame-des-Pins	541 274	541 274	541 274	—
Notre-Dame-du-Rosaire	412 597	412 597	412 597	—
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	490 371	490 371	490 371	—
Sacré-Coeur-de-Jésus	449 308	449 308	393 148	56 160
Saint-Adalbert	451 579	451 579	386 225	65 354
Saint-Adrien-d'Irlande	416 760	416 760	416 760	—
Saint-Agapit	907 245	907 245	907 245	—
Saint-Alfred	429 817	429 817	376 089	53 728
Saint-Anselme	956 634	956 634	956 634	—
Saint-Antoine-de-Tilly	614 884	614 884	234 568	380 316
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	366 993	366 993	366 993	—
Saint-Apollinaire	1 206 228	1 206 228	1 206 228	—
Saint-Aubert	621 507	621 507	543 816	77 691
Saint-Benjamin	501 157	501 157	501 157	—
Saint-Benoît-Labre	646 675	646 675	646 675	—
Saint-Bernard	711 959	711 959	711 959	—
Saint-Camille-de-Lellis	507 591	507 591	444 143	63 448
Saint-Charles-de-Bellechasse	742 236	742 236	354 100	388 136
Saint-Cyprien	458 391	458 391	57 298	401 093
Saint-Cyrille-de-Lessard	485 072	485 072	485 072	—
Saint-Côme-Linière	959 283	959 283	959 283	—
Saint-Damase-de-L'Islet	445 334	445 334	389 669	55 665

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Damien-de-Buckland	733 153	733 153	549 864	183 289
Saint-Elzéar	693 036	693 036	693 036	—
Saint-Fabien-de-Panet	534 083	534 083	534 083	—
Saint-Flavien	639 863	639 863	639 863	—
Saint-Fortunat	394 242	394 242	164 072	230 170
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	632 293	632 293	632 293	—
Saint-Frédéric	539 949	539 949	539 949	—
Saint-Georges	7 268 074	7 268 074	7 268 074	—
Saint-Gervais	705 525	705 525	705 525	—
Saint-Gilles	682 629	682 629	682 629	—
Saint-Gédéon-de-Beauce	781 596	781 596	781 596	—
Saint-Henri	1 145 485	1 145 485	1 145 485	—
Saint-Hilaire-de-Dorset	357 531	357 531	357 531	—
Saint-Honoré-de-Shenley	650 081	650 081	650 081	—
Saint-Isidore	819 820	819 820	717 346	102 474
Saint-Jacques-de-Leeds	468 042	468 042	468 042	—
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	373 616	373 616	373 616	—
Saint-Janvier-de-Joly	506 455	506 455	506 455	—
Saint-Jean-Port-Joli	990 127	990 127	990 127	—
Saint-Jean-de-Brébeuf	413 354	413 354	413 354	—
Saint-Joseph-de-Beauce	1 187 873	1 187 873	1 082 833	105 040
Saint-Joseph-de-Coleraine	720 096	720 096	656 420	63 676
Saint-Joseph-des-Érables	421 302	421 302	421 302	—
Saint-Jules	436 630	436 630	436 630	—
Saint-Julien	415 247	415 247	415 247	—
Saint-Just-de-Bretenières	487 722	487 722	487 722	—
Saint-Lambert-de-Lauzon	1 392 430	1 392 430	1 392 430	—
Saint-Lazare-de-Bellechasse	563 414	563 414	563 414	—
Saint-Louis-de-Gonzague	425 654	425 654	425 654	—
Saint-Luc-de-Bellechasse	430 007	430 007	173 078	256 929
Saint-Léon-de-Standon	569 469	569 469	569 469	—
Saint-Magloire	477 314	477 314	150 231	327 083
Saint-Malachie	604 666	604 666	604 666	—
Saint-Marcel	435 873	435 599	435 599	—
Saint-Martin	829 471	829 471	829 471	—
Saint-Michel-de-Bellechasse	654 055	654 055	654 055	—
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	526 135	526 135	526 135	—
Saint-Nazaire-de-Dorchester	412 219	412 219	412 219	—
Saint-Nérée-de-Bellechasse	488 668	488 668	488 668	—
Saint-Odilon-de-Cranbourne	618 480	618 480	309 240	309 240

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Omer	402 379	402 379	352 079	50 300
Saint-Pamphile	848 773	848 773	848 773	—
Saint-Patrice-de-Beaurivage	537 678	537 678	537 678	—
Saint-Paul-de-Montminy	498 697	498 697	498 697	—
Saint-Philibert	414 679	414 679	264 238	150 441
Saint-Philémon	486 019	486 019	132 433	353 586
Saint-Pierre-de-Broughton	505 320	505 320	442 155	63 165
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	532 380	532 380	532 380	—
Saint-Prosper	1 022 675	1 022 675	1 022 675	—
Saint-Raphaël	776 676	776 676	776 676	—
Saint-René	452 336	452 336	452 336	—
Saint-Roch-des-Aulnaies	519 702	519 702	454 741	64 961
Saint-Simon-les-Mines	434 170	434 170	434 170	—
Saint-Sylvestre	525 378	525 378	459 704	65 674
Saint-Séverin	393 485	393 485	344 302	49 183
Saint-Théophile	482 991	482 991	482 991	—
Saint-Vallier	533 705	533 705	420 320	113 385
Saint-Victor	821 145	821 145	821 145	—
Saint-Zacharie	700 227	700 227	700 227	—
Saint-Édouard-de-Lotbinière	576 092	576 092	432 072	144 020
Saint-Éphrem-de-Beauce	836 473	836 473	836 473	—
Saint-Évariste-de-Forsyth	461 419	461 419	403 739	57 680
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	571 172	571 172	571 172	—
Sainte-Apolline-de-Patton	465 960	465 960	465 960	—
Sainte-Aurélie	519 134	519 134	519 134	—
Sainte-Claire	940 738	940 738	940 738	—
Sainte-Clotilde-de-Beauce	452 903	452 903	339 678	113 225
Sainte-Croix	798 627	798 627	798 627	—
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	404 461	404 461	404 461	—
Sainte-Félicité	414 868	414 868	414 868	—
Sainte-Hénédine	539 003	539 003	539 003	—
Sainte-Justine	685 467	685 467	685 467	—
Sainte-Louise	474 097	474 097	474 097	—
Sainte-Lucie-de-Beauregard	401 433	401 433	78 167	323 266
Sainte-Marguerite	541 274	541 274	541 274	—
Sainte-Marie	2 861 806	2 861 806	2 861 806	—
Sainte-Perpétue	699 092	699 092	699 092	—
Sainte-Praxède	420 167	420 167	367 647	52 520
Sainte-Rose-de-Watford	479 585	479 585	479 585	—
Sainte-Sabine	410 894	410 894	271 449	139 445

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saints-Anges	532 380	532 380	532 380	—
Scott	681 115	681 115	595 973	85 142
Thetford Mines	6 212 365	6 212 365	6 212 365	—
Tourville	478 071	478 071	418 313	59 758
Tring-Jonction	598 800	598 800	598 800	—
Val-Alain	514 214	514 214	514 214	—
Vallée-Jonction	696 821	696 821	609 721	87 100
Région 13 Laval				
Laval	91 072 852	91 072 852	83 019 591	8 053 261
Région 14 Lanaudière				
Berthierville	1 092 122	1 092 122	995 548	96 574
Charlemagne	1 424 789	1 424 789	1 424 789	—
Chertsey	1 277 000	1 277 000	1 164 081	112 919
Crabtree	1 006 590	1 006 590	917 582	89 008
Entrelacs	516 485	516 485	451 927	64 558
Joliette	4 625 182	4 625 182	4 216 194	408 988
L'Assomption	4 240 937	4 240 937	3 865 925	375 012
L'Épiphanie	951 335	951 335	867 212	84 123
L'Épiphanie	1 227 422	1 227 422	1 118 886	108 536
La Visitation-de-l'Île-Dupas	454 796	454 796	454 796	—
Lanoraie	1 139 998	1 139 998	1 039 193	100 805
Lavaltrie	3 020 379	3 020 379	3 020 379	—
Mandeville	769 107	769 107	701 096	68 011
Mascouche	8 629 827	8 629 827	5 258 763	3 371 064
Matawinie	359 802	359 802	198 767	161 035
Notre-Dame-de-Lourdes	766 079	766 079	766 079	—
Notre-Dame-de-la-Merci	538 246	538 246	470 967	67 279
Notre-Dame-des-Prairies	2 027 183	2 027 183	1 847 927	179 256
Rawdon	2 474 181	2 474 181	2 255 399	218 782
Repentigny	19 022 064	19 022 064	17 340 007	1 682 057
Saint-Alexis	446 659	446 659	446 659	—
Saint-Alexis	477 314	477 314	477 314	—
Saint-Alphonse-Rodriguez	943 009	943 009	318 386	624 623
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 004 698	1 004 698	1 004 698	—
Saint-Barthélemy	725 773	725 773	544 332	181 441
Saint-Calixte	1 441 441	1 441 441	1 081 080	360 361
Saint-Charles-Borromée	2 979 589	2 979 589	2 979 589	—
Saint-Cléophas-de-Brandon	389 890	389 890	389 890	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Cuthbert	712 527	712 527	712 527	—
Saint-Côme	752 076	752 076	685 572	66 504
Saint-Damien	750 941	750 941	750 941	—
Saint-Didace	472 773	472 773	413 679	59 094
Saint-Donat	1 165 922	1 165 922	1 062 820	103 102
Saint-Esprit	695 875	695 875	608 888	86 987
Saint-Félix-de-Valois	1 438 981	1 438 981	1 311 739	127 242
Saint-Gabriel	869 588	869 588	666 520	203 068
Saint-Gabriel-de-Brandon	867 696	867 696	790 969	76 727
Saint-Ignace-de-Loyola	711 013	711 013	711 013	—
Saint-Jacques	1 045 193	1 045 193	952 770	92 423
Saint-Jean-de-Matha	1 143 214	1 143 214	1 042 125	101 089
Saint-Liguori	704 579	704 579	616 504	88 075
Saint-Lin-Laurentides	3 620 400	3 620 400	1 094 869	2 525 531
Saint-Michel-des-Saints	844 231	844 231	769 579	74 652
Saint-Norbert	539 760	539 760	472 290	67 470
Saint-Paul	1 113 127	1 113 127	834 846	278 281
Saint-Pierre	395 567	395 567	395 567	—
Saint-Roch-Ouest	392 161	392 161	343 140	49 021
Saint-Roch-de-l'Achigan	1 218 717	1 218 717	1 110 950	107 767
Saint-Sulpice	971 961	971 961	886 013	85 948
Saint-Thomas	883 212	883 212	805 115	78 097
Saint-Zénon	596 340	596 340	521 801	74 539
Sainte-Béatrix	681 304	681 304	681 304	—
Sainte-Geneviève-de-Berthier	775 541	775 541	706 964	68 577
Sainte-Julienne	2 004 012	2 004 012	1 826 804	177 208
Sainte-Marcelline-de-Kildare	612 235	612 235	535 703	76 532
Sainte-Marie-Salomé	576 660	576 660	504 581	72 079
Sainte-Mélanie	873 562	873 562	873 562	—
Sainte-Élisabeth	614 884	614 884	538 027	76 857
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	655 379	655 379	655 379	—
Terrebonne	23 764 064	23 764 064	21 662 685	2 101 379
Région 15 Laurentides				
Amherst	603 909	603 909	603 909	—
Arundel	455 742	455 742	398 776	56 966
Barkmere	354 693	260 386	260 386	—
Blainville	11 783 437	11 783 437	11 783 437	—
Bois-des-Filion	2 143 760	2 143 760	1 954 195	189 565
Boisbriand	6 438 037	6 438 037	6 438 037	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Brownsburg-Chatham	1 636 421	1 636 421	1 491 720	144 701
Brébeuf	524 054	524 054	524 054	—
Chute-Saint-Philippe	504 752	504 752	504 752	—
Deux-Montagnes	4 213 180	4 213 180	3 840 625	372 555
Estérel	385 916	385 916	385 916	—
Ferme-Neuve	907 812	907 812	827 540	80 272
Gore	635 510	635 510	556 073	79 437
Grenville	602 774	602 774	602 774	—
Grenville-sur-la-Rouge	856 153	856 153	286 589	569 564
Harrington	486 019	486 019	486 019	—
Huberdeau	522 351	522 351	522 351	—
Ivry-sur-le-Lac	412 030	412 030	412 030	—
Kiamika	483 180	483 180	483 180	—
L'Ascension	507 780	507 780	444 311	63 469
La Conception	583 283	583 283	510 370	72 913
La Macaza	522 729	522 729	457 387	65 342
La Minerve	590 474	590 474	590 474	—
Labelle	767 971	767 971	767 971	—
Lac-Saguay	432 088	432 088	432 088	—
Lac-Saint-Paul	444 010	444 010	388 507	55 503
Lac-Supérieur	666 544	666 544	666 544	—
Lac-Tremblant-Nord	342 961	342 961	300 090	42 871
Lac-des-Seize-Îles	367 750	367 750	367 750	—
Lac-des-Écorces	887 565	887 565	887 565	—
Lac-du-Cerf	421 302	421 302	368 641	52 661
Lachute	2 869 529	2 869 529	2 615 786	253 743
Lantier	491 696	491 696	491 696	—
Lorraine	2 338 296	2 338 296	2 338 296	—
Mille-Isles	615 263	615 263	615 263	—
Mirabel	8 794 193	8 794 193	8 794 193	—
Mont-Laurier	3 232 776	3 232 776	2 946 913	285 863
Mont-Saint-Michel	458 391	458 391	343 794	114 597
Mont-Tremblant	2 186 480	2 186 480	1 993 137	193 343
Montcalm	459 716	459 716	459 716	—
Morin-Heights	1 014 349	1 014 349	924 655	89 694
Nominingue	778 568	778 568	709 722	68 846
Notre-Dame-de-Pontmain	471 826	471 826	412 846	58 980
Notre-Dame-du-Laus	634 943	634 943	634 943	—
Oka	1 232 909	1 232 909	1 123 889	109 020
Piedmont	799 573	799 573	799 573	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Pointe-Calumet	1 652 592	1 652 592	1 652 592	—
Prévost	2 525 591	2 525 591	2 302 262	223 329
Rivière-Rouge	1 198 848	1 198 848	717 099	481 749
Rosemère	3 447 586	3 447 586	3 447 586	—
Saint-Adolphe-d'Howard	1 038 192	1 038 192	946 388	91 804
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	489 614	489 614	489 614	—
Saint-André-d'Argenteuil	932 601	932 601	932 601	—
Saint-Colomban	2 648 443	2 648 443	2 414 248	234 195
Saint-Eustache	10 321 036	10 321 036	10 321 036	—
Saint-Faustin-Lac-Carré	919 355	919 355	919 355	—
Saint-Hippolyte	1 794 029	1 794 029	1 635 391	158 638
Saint-Joseph-du-Lac	1 306 141	1 306 141	1 190 645	115 496
Saint-Jérôme	15 749 947	15 749 947	8 073 833	7 676 114
Saint-Placide	648 756	648 756	567 665	81 091
Saint-Sauveur	2 246 338	2 246 338	2 047 701	198 637
Sainte-Adèle	2 650 374	2 650 374	2 416 012	234 362
Sainte-Agathe-des-Monts	2 338 054	2 338 054	2 338 054	—
Sainte-Anne-des-Lacs	932 223	932 223	932 223	—
Sainte-Anne-des-Plaines	3 237 120	3 237 120	3 237 120	—
Sainte-Anne-du-Lac	452 714	452 714	396 123	56 591
Sainte-Lucie-des-Laurentides	568 334	568 334	497 294	71 040
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	818 685	818 685	818 685	—
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2 917 801	2 917 801	2 917 801	—
Sainte-Sophie	2 645 788	2 645 788	2 411 832	233 956
Sainte-Thérèse	6 188 953	6 188 953	5 641 684	547 269
Val-David	1 148 891	1 148 891	861 666	287 225
Val-Morin	870 345	870 345	870 345	—
Val-des-Lacs	483 748	483 748	423 283	60 465
Wentworth	433 980	433 980	433 980	—
Wentworth-Nord	597 854	597 854	523 124	74 730
Région 16 Montérégie				
Abercorn	405 974	405 974	304 482	101 492
Acton Vale	1 801 270	1 801 270	1 641 991	159 279
Ange-Gardien	724 259	724 259	660 213	64 046
Beauharnois	2 908 871	2 908 871	2 651 652	257 219
Bedford	479 396	479 396	479 396	—
Bedford	839 311	839 311	629 484	209 827
Belœil	4 693 728	4 693 728	4 693 728	—
Bolton-Ouest	474 476	474 476	415 170	59 306

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Boucherville	9 582 957	9 582 957	9 582 957	—
Brigham	799 573	799 573	728 873	70 700
Brome	390 079	390 079	341 320	48 759
Bromont	1 549 302	1 549 302	1 549 302	—
Brossard	17 629 176	17 629 176	16 070 288	1 558 888
Béthanie	400 487	400 487	400 487	—
Calixa-Lavallée	439 657	439 657	384 699	54 958
Candiac	4 060 882	4 060 882	3 701 791	359 091
Carignan	1 893 711	1 893 711	1 893 711	—
Chambly	5 663 030	5 663 030	5 663 030	—
Châteauguay	10 463 680	10 463 680	6 716 487	3 747 193
Contrecœur	1 440 873	1 440 873	1 440 873	—
Coteau-du-Lac	1 591 769	1 591 769	1 451 016	140 753
Cowansville	2 968 004	2 968 004	2 705 556	262 448
Delson	1 836 508	1 836 508	1 674 118	162 390
Dundee	419 220	419 220	366 821	52 399
Dunham	988 046	988 046	900 678	87 368
East Farnham	436 062	436 062	436 062	—
Elgin	420 924	420 924	368 312	52 612
Farnham	1 908 675	1 908 675	1 908 675	—
Franklin	648 756	648 756	648 756	—
Frelighsburg	532 758	532 758	466 165	66 593
Godmanchester	609 586	609 586	609 586	—
Granby	14 532 286	14 532 286	13 247 247	1 285 039
Havelock	484 505	484 505	484 505	—
Hemmingford	484 126	484 126	423 612	60 514
Hemmingford	679 979	679 979	679 979	—
Henryville	633 618	633 618	554 414	79 204
Hinchinbrooke	789 733	789 733	719 901	69 832
Howick	453 471	453 471	396 788	56 683
Hudson	1 335 851	1 335 851	1 217 724	118 127
Huntingdon	818 307	818 307	745 945	72 362
L'Île-Cadieux	364 722	364 722	319 130	45 592
L'Île-Perrot	2 437 012	2 437 012	2 221 518	215 494
La Prairie	5 409 360	5 409 360	5 409 360	—
La Présentation	763 998	763 998	763 998	—
Lac-Brome	1 400 756	1 400 756	1 276 894	123 862
Lacolle	822 659	822 659	749 912	72 747
Les Coteaux	1 079 065	1 079 065	983 646	95 419
Les Cèdres	1 446 172	1 446 172	1 318 294	127 878

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Longueuil	55 741 851	55 741 851	50 812 787	4 929 064
Léry	788 030	788 030	718 348	69 682
Marieville	1 869 816	1 869 816	1 704 471	165 345
Massueville	433 602	433 602	379 400	54 202
McMasterville	1 378 238	1 378 238	1 378 238	—
Mercier	2 505 075	2 505 075	2 505 075	—
Mont-Saint-Grégoire	890 214	890 214	890 214	—
Mont-Saint-Hilaire	3 904 481	3 904 481	3 559 220	345 261
Napierville	997 129	997 129	908 956	88 173
Notre-Dame-de-Stanbridge	476 936	476 936	476 936	—
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2 477 319	2 477 319	2 477 319	—
Noyan	596 907	596 907	522 291	74 616
Ormstown	1 023 621	1 023 621	433 305	590 316
Otterburn Park	2 063 628	2 063 628	2 063 628	—
Pike River	440 603	440 603	385 525	55 078
Pincourt	2 842 497	2 842 497	2 842 497	—
Pointe-Fortune	433 034	433 034	433 034	—
Pointe-des-Cascades	551 492	551 492	419 642	131 850
Richelieu	1 335 472	1 335 472	1 335 472	—
Rigaud	1 703 278	1 703 278	1 552 664	150 614
Rivière-Beaudette	678 087	678 087	593 327	84 760
Rougemont	834 580	834 580	760 783	73 797
Roxton	531 245	531 245	531 245	—
Roxton Falls	592 177	592 177	592 177	—
Roxton Pond	1 034 029	1 034 029	1 034 029	—
Saint-Aimé	435 683	435 683	435 683	—
Saint-Alexandre	786 137	786 137	716 621	69 516
Saint-Alphonse-de-Granby	911 786	911 786	911 786	—
Saint-Amable	2 167 413	2 167 413	2 167 413	—
Saint-Anicet	848 583	848 583	848 583	—
Saint-Antoine-sur-Richelieu	644 593	644 593	564 018	80 575
Saint-Armand	562 657	562 657	492 324	70 333
Saint-Barnabé-Sud	500 968	500 968	233 133	267 835
Saint-Basile-le-Grand	3 883 000	3 883 000	3 883 000	—
Saint-Bernard-de-Lacolle	630 969	630 969	630 969	—
Saint-Bernard-de-Michaudville	431 899	431 899	431 899	—
Saint-Blaise-sur-Richelieu	715 365	715 365	715 365	—
Saint-Bruno-de-Montarville	5 948 559	5 948 559	5 948 559	—
Saint-Charles-sur-Richelieu	667 869	667 869	584 388	83 481
Saint-Chrysostome	828 714	828 714	755 432	73 282

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Clet	665 787	665 787	256 111	409 676
Saint-Constant	5 901 735	5 901 735	5 379 862	521 873
Saint-Cyprien-de-Napierville	646 486	646 486	565 677	80 809
Saint-Césaire	1 331 309	1 331 309	1 331 309	—
Saint-Damase	820 010	820 010	820 010	—
Saint-David	491 885	491 885	491 885	—
Saint-Denis-sur-Richelieu	762 862	762 862	695 406	67 456
Saint-Dominique	746 778	746 778	746 778	—
Saint-Georges-de-Clarenceville	549 978	549 978	481 229	68 749
Saint-Gérard-Majella	381 753	381 753	381 753	—
Saint-Hugues	593 312	593 312	593 312	—
Saint-Hyacinthe	12 652 574	12 652 574	11 533 751	1 118 823
Saint-Ignace-de-Stanbridge	458 391	458 391	458 391	—
Saint-Isidore	809 413	809 413	809 413	—
Saint-Jacques-le-Mineur	657 272	657 272	305 102	352 170
Saint-Jean-Baptiste	915 949	915 949	915 949	—
Saint-Jean-sur-Richelieu	21 627 546	21 627 546	19 715 094	1 912 452
Saint-Joachim-de-Shefford	547 140	547 140	478 751	68 389
Saint-Joseph-de-Sorel	654 055	654 055	572 299	81 756
Saint-Jude	560 575	560 575	560 575	—
Saint-Lambert	5 212 893	5 212 893	5 212 893	—
Saint-Lazare	4 298 380	4 298 380	3 918 291	380 089
Saint-Liboire	889 646	889 646	810 979	78 667
Saint-Louis	474 097	474 097	474 097	—
Saint-Louis-de-Gonzague	613 749	613 749	613 749	—
Saint-Marc-sur-Richelieu	697 010	697 010	697 010	—
Saint-Marcel-de-Richelieu	447 794	447 794	391 818	55 976
Saint-Mathias-sur-Richelieu	1 199 794	1 199 794	1 093 699	106 095
Saint-Mathieu	696 064	696 064	609 056	87 008
Saint-Mathieu-de-Beloeil	787 651	787 651	787 651	—
Saint-Michel	848 205	848 205	773 203	75 002
Saint-Nazaire-d'Acton	500 211	500 211	500 211	—
Saint-Ours	660 678	660 678	660 678	—
Saint-Patrice-de-Sherrington	704 201	704 201	704 201	—
Saint-Paul-d'Abbotsford	874 129	874 129	796 832	77 297
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	707 607	707 607	619 157	88 450
Saint-Philippe	1 338 878	1 338 878	1 220 487	118 391
Saint-Pie	1 303 114	1 303 114	1 303 114	—
Saint-Polycarpe	658 596	658 596	658 596	—
Saint-Robert	670 707	670 707	670 707	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Roch-de-Richelieu	700 605	700 605	700 605	—
Saint-Rémi	1 541 544	1 541 544	1 405 234	136 310
Saint-Simon	572 875	572 875	572 875	—
Saint-Stanislas-de-Kostka	653 109	653 109	571 473	81 636
Saint-Sébastien	463 500	463 500	405 566	57 934
Saint-Théodore-d'Acton	630 023	630 023	630 023	—
Saint-Télesphore	482 991	482 991	422 618	60 373
Saint-Urbain-Premier	548 843	548 843	480 235	68 608
Saint-Valentin	430 953	430 953	430 953	—
Saint-Valérien-de-Milton	657 650	657 650	657 650	—
Saint-Zotique	1 391 295	1 391 295	1 268 268	123 027
Saint-Édouard	571 361	571 361	571 361	—
Saint-Étienne-de-Beauharnois	485 640	485 640	485 640	—
Sainte-Angèle-de-Monnoir	643 458	643 458	643 458	—
Sainte-Anne-de-Sabrevois	698 902	698 902	611 541	87 361
Sainte-Anne-de-Sorel	868 642	868 642	868 642	—
Sainte-Barbe	614 127	614 127	537 362	76 765
Sainte-Brigide-d'Iberville	578 741	578 741	506 401	72 340
Sainte-Catherine	3 935 616	3 935 616	3 587 603	348 013
Sainte-Christine	481 288	481 288	481 288	—
Sainte-Clotilde	641 755	641 755	641 755	—
Sainte-Cécile-de-Milton	720 475	720 475	720 475	—
Sainte-Hélène-de-Bagot	612 992	612 992	612 992	—
Sainte-Julie	7 134 843	7 134 843	7 134 843	—
Sainte-Justine-de-Newton	517 242	517 242	517 242	—
Sainte-Madeleine	762 105	762 105	694 714	67 391
Sainte-Marie-Madeleine	858 991	858 991	783 034	75 957
Sainte-Marthe	543 355	543 355	300 000	243 355
Sainte-Martine	1 178 222	1 178 222	589 112	589 110
Sainte-Sabine	540 517	540 517	540 517	—
Sainte-Victoire-de-Sorel	802 600	802 600	731 629	70 971
Salaberry-de-Valleyfield	9 661 158	9 661 158	8 806 856	854 302
Shefford	1571254	1 571 254	1 571 254	—
Sorel-Tracy	8 280 579	8 280 579	7 548 354	732 225
Stanbridge East	499 643	499 643	437 185	62 458
Stanbridge Station	396 702	396 702	396 702	—
Sutton	1 060 710	1 060 710	1 060 710	—
Terrasse-Vaudreuil	708 932	708 932	708 932	—
Très-Saint-Rédempteur	480 531	480 531	420 462	60 069
Très-Saint-Sacrement	568 144	568 144	497 126	71 018

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Upton	713 095	713 095	623 959	89 136
Varennes	5 111 039	5 111 039	5 111 039	—
Vaudreuil-Dorion	6 596 369	6 596 369	6 013 074	583 295
Vaudreuil-sur-le-Lac	598 232	598 232	523 453	74 779
Venise-en-Québec	588 203	588 203	73 525	514 678
Verchères	1 342 095	1 342 095	1 342 095	—
Warden	409 380	409 380	132 851	276 529
Waterloo	1 109 721	1 109 721	1 109 721	—
Yamaska	643 836	643 836	643 836	—
Région 17 Centre-du-Québec				
Aston-Jonction	408 245	408 245	408 245	—
Baie-du-Febvre	543 923	543 923	543 923	—
Bécancour	2 696 233	2 696 233	2 696 233	—
Chesterville	517 999	517 999	517 999	—
Daveluyville	526 135	526 135	526 135	—
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	525 946	525 946	110 000	415 946
Drummondville	16 520 127	16 520 127	15 059 310	1 460 817
Durham-Sud	537 111	537 111	537 111	—
Fortierville	472 773	472 773	472 773	—
Grand-Saint-Esprit	430 763	430 763	430 763	—
Ham-Nord	508 348	508 348	508 348	—
Inverness	491 696	491 696	491 696	—
Kingsey Falls	737 505	737 505	737 505	—
L'Avenir	585 554	585 554	585 554	—
La Visitation-de-Yamaska	401 622	401 622	401 622	—
Laurierville	609 018	609 018	609 018	—
Lefebvre	489 992	489 992	489 992	—
Lemieux	402 947	402 947	352 576	50 371
Lyster	644 593	644 593	444 593	200 000
Maddington	416 382	416 382	416 382	—
Manseau	515 539	515 539	77 108	438 431
Nicolet	1 880 436	1 880 436	1 714 158	166 278
Notre-Dame-de-Ham	419 410	419 410	366 982	52 428
Notre-Dame-de-Lourdes	476 746	476 746	476 746	—
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	510 051	510 051	510 051	—
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	600 881	600 881	600 881	—
Parisville	432 845	432 845	432 845	—
Pierreville	779 325	779 325	779 325	—
Plessisville	827 200	827 200	827 200	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Plessisville	1 616 147	1 616 147	1 616 147	—
Princeville	1 410 218	1 410 218	1 410 218	—
Saint-Albert	635 700	635 700	635 700	—
Saint-Bonaventure	526 325	526 325	526 325	—
Saint-Christophe-d'Arthabaska	861 072	861 072	861 072	—
Saint-Cyrille-de-Wendover	1 136 591	1 136 591	1 136 591	—
Saint-Célestin	455 174	455 174	455 174	—
Saint-Célestin	487 343	487 343	426 426	60 917
Saint-Edmond-de-Grantham	459 148	459 148	401 758	57 390
Saint-Elphège	390 079	390 079	390 079	—
Saint-Eugène	551 303	551 303	551 303	—
Saint-Ferdinand	746 778	746 778	231 540	515 238
Saint-François-du-Lac	715 176	715 176	715 176	—
Saint-Félix-de-Kingsey	611 478	611 478	611 478	—
Saint-Germain-de-Grantham	1 120 318	1 120 318	1 021 253	99 065
Saint-Guillaume	636 835	636 835	636 835	—
Saint-Louis-de-Blandford	528 028	528 028	528 028	—
Saint-Lucien	634 375	634 375	634 375	—
Saint-Léonard-d'Aston	749 048	749 048	749 048	—
Saint-Majorique-de-Grantham	562 468	562 468	562 468	—
Saint-Norbert-d'Arthabaska	890 101	890 101	556 315	333 786
Saint-Pie-de-Guire	426 979	426 979	426 979	—
Saint-Pierre-Baptiste	417 707	417 707	313 278	104 429
Saint-Pierre-les-Becquets	560 008	560 008	265 813	294 195
Saint-Rosaire	490 749	490 749	490 749	—
Saint-Rémi-de-Tingwick	426 033	426 033	426 033	—
Saint-Samuel	463 122	463 122	463 122	—
Saint-Sylvère	493 399	493 399	493 399	—
Saint-Valère	580 634	580 634	580 634	—
Saint-Wenceslas	548 465	548 465	548 465	—
Saint-Zéphirin-de-Courval	494 912	494 912	433 048	61 864
Sainte-Anne-du-Sault	586 878	586 878	586 878	—
Sainte-Brigitte-des-Saults	486 586	486 586	364 938	121 648
Sainte-Clotilde-de-Horton	630 401	630 401	551 600	78 801
Sainte-Cécile-de-Lévrard	416 950	416 950		416 950
Sainte-Eulalie	506 645	506 645	506 645	—
Sainte-Françoise	426 411	426 411	426 411	—
Sainte-Hélène-de-Chester	405 596	405 596	354 900	50 696
Sainte-Marie-de-Blandford	433 980	433 980	254 800	179 180
Sainte-Monique	439 279	439 279	439 279	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Sainte-Perpétue	517 620	517 620	339 000	178 620
Sainte-Sophie-d'Halifax	453282	453 282	453 282	—
Sainte-Sophie-de-Lévrard	486 397	486 397	425 600	60 797
Sainte-Séraphine	415 436	415 436	415 436	—
Sainte-Élizabeth-de-Warwick	407 867	407 867	356 881	50 986
Saints-Martyrs-Canadiens	387 808	387 808	339 332	48 476
Tingwick	618 858	618 858	77 357	541 501
Victoriaville	9 988 684	9 988 684	8 740 102	1 248 582
Villeroy	429 817	429 817	376 089	53 728
Warwick	1 248 994	1 248 994	1 068 598	180 396
Wickham	815 279	815 279	815 279	—
Sous-total	**2 102 841 356**	**2 101 567 974**	**1 892 682 306**	**208 885 668**
Ajustements non répartis			179 615 027	
TOTAL	**2 102 841 356**	**2 101 567 974**	**2 072 297 333**	**29 270 641**

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2019 – Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures au 31 mars 2015
(en dollars)

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Albertville	484 259	—	—	—
Amqui	1 856 415	—	—	—
Auclair	531 294	—	—	—
Baie-des-Sables	567 701	113 540	—	113 540
Biencourt	541 922	—	—	—
Cacouna	880 212	—	—	—
Causapscal	982 423	—	—	—
Dégelis	1 107 925	—	—	—
Esprit-Saint	512 073	—	—	—
Grand-Métis	482 450	—	—	—
Grosses-Roches	520 213	—	—	—
Kamouraska	562 726	562 726	8 357	554 369
L'Isle-Verte	759 233	—	—	—
La Matapédia	434 510	—	—	—
La Pocatière	1 392 397	—	—	—
La Rédemption	545 540	—	—	—
La Trinité-des-Monts	486 068	—	—	—
Lac-au-Saumon	752 675	—	—	—
Lac-des-Aigles	553 907	—	—	—
Lejeune	493 304	—	—	—
Les Hauteurs	547 575	—	—	—
Les Méchins	679 409	—	—	—
Matane	4 208 309	—	—	—
Mont-Carmel	683 479	—	—	—
Mont-Joli	1 934 862	—	—	—
Métis-sur-Mer	564 535	—	—	—
Notre-Dame-des-Neiges	681 670	—	—	—
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	438 580	—	—	—
Notre-Dame-du-Portage	698 404	—	—	—
Packington	566 796	—	—	—
Padoue	489 912	—	—	—
Pohénégamook	1 047 096	—	—	—
Price	815 539	—	—	—
Rimouski	13 935 575	—	—	—
Rivière-Bleue	717 399	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Rivière-Ouelle	664 937	—	—	—
Rivière-du-Loup	5 780 276	—	—	—
Saint-Adelme	541 470	—	—	—
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	917 750	—	—	—
Saint-Alexandre-des-Lacs	489 912	—	—	—
Saint-Anaclet-de-Lessard	1 138 453	—	—	—
Saint-André	581 947	—	—	—
Saint-Antonin	1 372 950	—	—	—
Saint-Arsène	714 685	—	—	—
Saint-Athanase	496 244	—	—	—
Saint-Bruno-de-Kamouraska	548 932	—	—	—
Saint-Charles-Garnier	486 972	—	—	—
Saint-Clément	540 113	—	—	—
Saint-Cléophas	505 063	—	—	—
Saint-Cyprien	690 941	—	—	—
Saint-Damase	522 475	—	—	—
Saint-Denis-De La Bouteillerie	546 671	—	—	—
Saint-Donat	633 504	—	—	—
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	506 193	—	—	—
Saint-Eugène-de-Ladrière	525 640	—	—	—
Saint-Eusèbe	569 057	—	—	—
Saint-Fabien	863 026	—	—	—
Saint-François-Xavier-de-Viger	484 033	—	—	—
Saint-Gabriel-Lalemant	607 726	—	—	—
Saint-Gabriel-de-Rimouski	693 203	—	—	—
Saint-Germain	490 816	—	—	—
Saint-Guy	448 078	—	—	—
Saint-Honoré-de-Témiscouata	604 334	—	—	—
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	714 911	—	—	—
Saint-Jean-de-Cherbourg	471 821	—	—	—
Saint-Jean-de-Dieu	797 675	—	—	—
Saint-Jean-de-la-Lande	498 279	—	—	—
Saint-Joseph-de-Kamouraska	524 962	—	—	—
Saint-Joseph-de-Lepage	545 540	—	—	—
Saint-Juste-du-Lac	559 786	—	—	—
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	726 670	—	—	—
Saint-Léandre	519 535	—	—	—
Saint-Léon-le-Grand	654 761	—	—	—
Saint-Marc-du-Lac-Long	524 736	—	—	—
Saint-Marcellin	503 706	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Mathieu-de-Rioux	578 103	—	—	—
Saint-Michel-du-Squatec	702 022	—	—	—
Saint-Modeste	697 273	—	—	—
Saint-Moïse	556 168	—	—	—
Saint-Médard	478 832	—	—	—
Saint-Narcisse-de-Rimouski	658 831	—	—	—
Saint-Noël	530 163	—	—	—
Saint-Octave-de-Métis	547 349	—	—	—
Saint-Onésime-d'Ixworth	557 977	—	—	—
Saint-Pacôme	796 318	—	—	—
Saint-Pascal	1 231 166	—	—	—
Saint-Paul-de-la-Croix	510 490	—	—	—
Saint-Philippe-de-Néri	630 791	—	—	—
Saint-Pierre-de-Lamy	455 088	—	—	—
Saint-René-de-Matane	677 148	—	—	—
Saint-Simon	529 485	—	—	—
Saint-Tharcisius	529 937	—	—	—
Saint-Ulric	804 911	—	—	—
Saint-Valérien	634 183	—	—	—
Saint-Vianney	538 304	—	—	—
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	511 168	—	—	—
Saint-Éloi	501 218	—	—	—
Saint-Épiphane	624 007	—	—	—
Sainte-Angèle-de-Mérici	664 032	—	—	—
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	815 313	—	—	—
Sainte-Flavie	638 705	—	—	—
Sainte-Florence	521 118	—	—	—
Sainte-Françoise	517 274	—	—	—
Sainte-Félicité	691 394	—	—	—
Sainte-Hélène-de-Kamouraska	638 479	273 359	—	273 359
Sainte-Irène	503 706	—	—	—
Sainte-Jeanne-d'Arc	500 992	—	—	—
Sainte-Luce	1 076 267	—	—	—
Sainte-Marguerite-Marie	471 143	—	—	—
Sainte-Paule	476 344	—	—	—
Sainte-Rita	495 565	—	—	—
Sayabec	844 710	—	—	—
Trois-Pistoles	1 211 267	—	—	—
Témiscouata-sur-le-Lac	1 574 657	—	—	—
Val-Brillant	647 524	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean				
Albanel	945 112	—	—	—
Alma	9 086 267	—	—	—
Bégin	630 339	—	—	—
Chambord	839 057	—	—	—
Desbiens	672 399	—	—	—
Dolbeau-Mistassini	4 200 785	—	—	—
Ferland-et-Boilleau	560 238	—	—	—
Girardville	679 183	—	—	—
Hébertville	1 001 870	—	—	—
Hébertville-Station	715 590	—	—	—
L'Anse-Saint-Jean	704 509	—	—	—
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	882 247	—	—	—
La Doré	753 127	150 626	144 826	5 800
Labrecque	734 358	—	—	—
Lac-Bouchette	691 620	—	—	—
Lamarche	555 490	—	—	—
Larouche	728 027	—	—	—
Maria-Chapdelaine	487 424	—	—	—
Métabetchouan--Lac-à-la-Croix	1 393 753	—	—	—
Normandin	1 155 186	—	—	—
Notre-Dame-de-Lorette	470 917	—	—	—
Petit-Saguenay	590 992	—	—	—
Péribonka	541 470	—	—	—
Rivière-Éternité	539 208	—	—	—
Roberval	2 900 267	—	—	—
Saguenay	42 569 269	—	—	—
Saint-Ambroise	1 267 573	—	—	—
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	536 495	—	—	—
Saint-Augustin	517 274	—	—	—
Saint-Bruno	1 040 538	—	—	—
Saint-Charles-de-Bourget	593 479	—	—	—
Saint-David-de-Falardeau	1 045 287	—	—	—
Saint-Edmond-les-Plaines	517 047	—	—	—
Saint-Eugène-d'Argentenay	553 002	—	—	—
Saint-François-de-Sales	575 389	—	—	—
Saint-Fulgence	882 700	—	—	—
Saint-Félicien	2 988 241	—	—	—
Saint-Félix-d'Otis	665 163	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Gédéon	882 926	—	—	—
Saint-Henri-de-Taillon	604 786	—	—	—
Saint-Honoré	1 723 903	343 500	—	343 500
Saint-Ludger-de-Milot	578 781	—	—	—
Saint-Nazaire	897 172	—	—	—
Saint-Prime	1 059 986	—	—	—
Saint-Stanislas	513 429	—	—	—
Saint-Thomas-Didyme	581 495	—	—	—
Sainte-Hedwidge	627 625	—	—	—
Sainte-Jeanne-d'Arc	676 243	—	—	—
Sainte-Monique	622 198	—	—	—
Sainte-Rose-du-Nord	519 761	—	—	—
Région 03 Capitale-Nationale				
Baie-Saint-Paul	2 135 119	—	—	—
Baie-Sainte-Catherine	474 309	—	—	—
Beaupré	1 249 256	—	—	—
Boischatel	1 988 399	—	—	—
Cap-Santé	1 168 302	—	—	—
Château-Richer	1 327 271	—	—	—
Clermont	1 146 820	—	—	—
Deschambault-Grondines	923 403	—	—	—
Donnacona	1 980 585	1 980 585	—	1 980 585
Fossambault-sur-le-Lac	824 810	—	—	—
L'Ancienne-Lorette	4 891 270	—	—	—
L'Ange-Gardien	1 279 332	—	—	—
L'Isle-aux-Coudres	712 650	—	—	—
La Malbaie	2 577 886	—	—	—
Lac-Beauport	2 214 991	—	—	—
Lac-Delage	571 997	571 997	—	571 997
Lac-Saint-Joseph	481 093	—	—	—
Lac-Sergent	541 017	541 017	100 000	441 017
Les Éboulements	739 107	19 432	11 932	7 500
Neuville	1 375 211	—	—	—
Notre-Dame-des-Anges	517 952	—	—	—
Notre-Dame-des-Monts	619 484	—	—	—
Petite-Rivière-Saint-François	601 846	120 000	—	120 000
Pont-Rouge	2 608 561	—	—	—
Portneuf	1 148 629	—	—	—
Québec	153 423 871	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Rivière-à-Pierre	580 816	—	—	—
Saint-Aimé-des-Lacs	676 469	—	—	—
Saint-Alban	709 710	70 000	70 000	—
Saint-Augustin-de-Desmaures	5 386 127	—	—	—
Saint-Basile	1 013 177	—	—	—
Saint-Casimir	770 991	—	—	—
Saint-Ferréol-les-Neiges	1 142 071	—	—	—
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	546 671	—	—	—
Saint-Gabriel-de-Valcartier	1 114 483	—	—	—
Saint-Gilbert	493 756	—	—	—
Saint-Hilarion	703 152	—	—	—
Saint-Irénée	579 685	—	—	—
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	650 012	—	—	—
Saint-Joachim	773 705	—	—	—
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	786 821	—	—	—
Saint-Léonard-de-Portneuf	674 434	—	—	—
Saint-Marc-des-Carrières	1 087 121	—	—	—
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	839 961	—	—	—
Saint-Raymond	2 893 611	—	—	—
Saint-Siméon	721 243	—	—	—
Saint-Thuribe	493 982	—	—	—
Saint-Tite-des-Caps	773 479	—	—	—
Saint-Ubalde	744 534	—	—	—
Saint-Urbain	759 459	36 413	36 413	—
Sainte-Anne-de-Beaupré	1 087 800	—	—	—
Sainte-Brigitte-de-Laval	1 920 971	—	—	—
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	2 083 608	—	—	—
Sainte-Christine-d'Auvergne	536 495	—	—	—
Sainte-Famille	622 424	—	—	—
Sainte-Pétronille	662 449	—	—	—
Shannon	1 691 341	—	—	—
Stoneham-et-Tewkesbury	2 211 808	—	—	—
Région 04 Mauricie				
Batiscan	643 002	—	—	—
Champlain	821 418	—	—	—
Charette	657 926	131 585	—	131 585
Grandes-Piles	513 429	—	—	—
Hérouxville	716 946	—	—	—
La Bostonnais	554 811	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
La Tuque	3 203 258	—	—	—
Lac-aux-Sables	736 846	—	—	—
Lac-Édouard	467 299	11 145	—	11 145
Louiseville	2 151 615	—	—	—
Maskinongé	948 730	—	—	—
Notre-Dame-de-Montauban	598 680	—	—	—
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	1 709 657	—	—	—
Saint-Adelphe	644 133	—	—	—
Saint-Alexis-des-Monts	1 121 493	—	—	—
Saint-Barnabé	706 771	565 466	—	565 466
Saint-Boniface	1 467 924	—	—	—
Saint-Justin	661 545	—	—	—
Saint-Luc-de-Vincennes	569 057	—	—	—
Saint-Léon-le-Grand	658 379	—	—	—
Saint-Mathieu-du-Parc	754 258	—	—	—
Saint-Maurice	1 104 759	—	—	—
Saint-Narcisse	836 795	—	—	—
Saint-Paulin	777 097	—	—	—
Saint-Prosper-de-Champlain	546 897	—	—	—
Saint-Roch-de-Mékinac	525 414	—	—	—
Saint-Stanislas	663 127	—	—	—
Saint-Séverin	624 911	—	—	—
Saint-Sévère	500 766	—	—	—
Saint-Tite	1 323 201	—	—	—
Saint-Édouard-de-Maskinongé	604 560	—	—	—
Saint-Élie-de-Caxton	873 428	—	—	—
Saint-Étienne-des-Grès	1 416 140	—	—	—
Sainte-Angèle-de-Prémont	576 520	—	—	—
Sainte-Anne-de-la-Pérade	908 252	—	—	—
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	667 876	—	—	—
Sainte-Thècle	999 383	—	—	—
Sainte-Ursule	741 368	—	—	—
Shawinigan	14 512 330	—	—	—
Trois-Rives	536 721	—	—	—
Trois-Rivières	38 781 733	—	—	—
Yamachiche	1 076 719	—	—	—
Région 05 Estrie				
Asbestos	2 054 380	—	—	—
Ascot Corner	1 139 810	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Audet	598 680	—	—	—
Austin	768 278	—	—	—
Ayer's Cliff	681 896	—	—	—
Barnston-Ouest	562 500	—	—	—
Bolton-Est	640 967	640 967	54 927	586 040
Bonsecours	566 344	—	—	—
Bury	708 127	—	—	—
Chartierville	496 244	—	—	—
Cleveland	797 449	—	—	—
Coaticook	2 681 198	—	—	—
Compton	1 157 900	—	—	—
Cookshire-Eaton	1 633 904	—	—	—
Courcelles	645 263	—	—	—
Danville	1 368 427	—	—	—
Dixville	588 052	—	—	—
Dudswell	827 750	—	—	—
East Angus	1 298 553	—	—	—
East Hereford	495 339	—	—	—
Eastman	839 057	—	—	—
Frontenac	804 006	—	—	—
Ham-Sud	478 379	—	—	—
Hampden	472 500	—	—	—
Hatley	604 786	—	—	—
Hatley	899 433	—	—	—
Kingsbury	462 324	—	—	—
La Patrie	592 575	—	—	—
Lac-Drolet	667 650	—	—	—
Lac-Mégantic	1 792 421	—	—	—
Lambton	789 082	—	—	—
Lawrenceville	575 615	—	—	—
Lingwick	520 213	—	—	—
Magog	7 757 099	—	—	—
Maricourt	549 384	—	—	—
Marston	582 173	—	—	—
Martinville	537 399	—	—	—
Melbourne	648 655	—	—	—
Milan	487 424	—	—	—
Nantes	744 760	—	—	—
Newport	595 741	—	—	—
North Hatley	581 495	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Notre-Dame-des-Bois	628 530	—	—	—
Ogden	607 273	—	—	—
Orford	1 309 633	—	—	—
Piopolis	508 907	—	—	—
Potton	842 675	—	—	—
Racine	705 414	37 030	37 030	—
Richmond	1 180 287	—	—	—
Saint-Adrien	546 897	—	—	—
Saint-Augustin-de-Woburn	583 530	—	—	—
Saint-Benoît-du-Lac	438 354	—	—	—
Saint-Camille	546 444	—	—	—
Saint-Claude	672 851	—	—	—
Saint-Denis-de-Brompton	1 261 015	—	—	—
Saint-François-Xavier-de-Brompton	921 368	—	—	—
Saint-Georges-de-Windsor	645 715	—	—	—
Saint-Herménégilde	586 469	—	—	—
Saint-Isidore-de-Clifton	588 957	—	—	—
Saint-Ludger	709 258	—	—	—
Saint-Malo	538 756	—	—	—
Saint-Robert-Bellarmin	580 364	—	—	—
Saint-Romain	592 801	—	—	—
Saint-Sébastien	586 469	—	—	—
Saint-Venant-de-Paquette	450 565	—	—	—
Saint-Étienne-de-Bolton	557 072	—	—	—
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	568 379	—	—	—
Sainte-Catherine-de-Hatley	995 539	995 539	71 251	924 288
Sainte-Cécile-de-Whitton	629 886	—	—	—
Sainte-Edwidge-de-Clifton	539 434	—	—	—
Scotstown	547 801	—	—	—
Sherbrooke	46 142 657	—	—	—
Stanstead	653 856	—	—	—
Stanstead	1 077 850	—	—	—
Stanstead-Est	566 570	—	—	—
Stoke	1 083 277	—	—	—
Stornoway	555 490	—	—	—
Stratford	670 137	—	—	—
Stukely-Sud	655 891	—	—	—
Ulverton	517 047	—	—	—
Val-Joli	805 137	—	—	—
Val-Racine	470 239	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Valcourt	656 344	—	—	—
Valcourt	941 041	—	—	—
Waterville	895 137	—	—	—
Weedon	1 035 564	—	—	—
Westbury	659 736	—	—	—
Windsor	1 646 793	—	—	—
Wotton	757 198	—	—	—
Région 06 Montréal				
Baie-D'Urfé	1 304 432	—	—	—
Beaconsfield	5 656 706	—	—	—
Côte-Saint-Luc	9 524 982	—	—	—
Dollard-Des Ormeaux	14 502 490	—	—	—
Dorval	5 454 712	—	—	—
Hampstead	2 107 627	—	—	—
Kirkland	6 121 756	—	—	—
Mont-Royal	5 808 925	—	—	—
Montréal	491 402 162	—	—	—
Montréal-Est	1 278 879	—	—	—
Montréal-Ouest	1 595 688	1 498 666	—	1 498 666
Pointe-Claire	9 008 132	—	—	—
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 560 864	—	—	—
Senneville	639 384	—	—	—
Westmount	5 819 922	—	—	—
Région 07 Outaouais				
Alleyn-et-Cawood	473 857	—	—	—
Aumond	596 193	596 193	8 232	587 961
Blue Sea	579 007	—	—	—
Boileau	514 560	—	—	—
Bois-Franc	530 615	27 618	27 618	—
Bouchette	606 595	—	—	—
Bowman	581 495	—	—	—
Bristol	687 097	—	—	—
Bryson	568 379	—	—	—
Campbell's Bay	602 525	—	—	—
Cantley	3 013 129	—	—	—
Cayamant	624 007	—	—	—
Chelsea	2 045 119	—	—	—
Chichester	510 716	—	—	—
Chénéville	613 605	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Clarendon	699 534	—	—	—
Denholm	561 821	—	—	—
Duhamel	522 475	—	—	—
Déléage	851 268	—	—	—
Egan-Sud	552 550	—	—	—
Fassett	532 198	—	—	—
Fort-Coulonge	727 801	—	—	—
Gatineau	79 268 262	—	—	—
Gracefield	972 021	—	—	—
Grand-Remous	697 951	—	—	—
Kazabazua	621 067	—	—	—
L'Ange-Gardien	1 634 808	—	—	—
L'Isle-aux-Allumettes	731 871	—	—	—
L'Île-du-Grand-Calumet	589 183	—	—	—
La Pêche	2 294 863	—	—	—
Lac-Sainte-Marie	564 761	—	—	—
Lac-Simon	658 379	658 379	126 606	531 773
Lac-des-Plages	547 801	—	—	—
Litchfield	530 389	—	—	—
Lochaber	525 867	525 867	22 788	503 079
Lochaber-Partie-Ouest	583 077	583 077	—	583 077
Low	638 705	—	—	—
Maniwaki	1 315 739	—	—	—
Mansfield-et-Pontefract	965 011	—	—	—
Mayo	567 022	—	—	—
Messines	798 353	150 000	—	150 000
Montcerf-Lytton	592 123	—	—	—
Montebello	650 464	—	—	—
Montpellier	658 379	—	—	—
Mulgrave-et-Derry	505 741	—	—	—
Namur	562 726	—	—	—
Notre-Dame-de-Bonsecours	486 972	—	—	—
Notre-Dame-de-la-Paix	592 801	—	—	—
Notre-Dame-de-la-Salette	597 550	—	—	—
Otter Lake	676 695	—	—	—
Papineauville	919 107	—	—	—
Plaisance	677 148	—	—	—
Pontiac	1 753 074	—	—	—
Portage-du-Fort	488 329	—	—	—
Rapides-des-Joachims	464 811	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Ripon	779 132	—	—	—
Saint-André-Avellin	1 294 256	—	—	—
Saint-Sixte	538 304	—	—	—
Saint-Émile-de-Suffolk	554 359	—	—	—
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	550 515	—	—	—
Shawville	810 112	—	—	—
Sheenboro	455 088	—	—	—
Thorne	494 208	—	—	—
Thurso	1 018 604	—	—	—
Val-des-Bois	640 967	—	—	—
Val-des-Monts	3 190 525	—	—	—
Waltham	514 334	—	—	—
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Abitibi	476 344	—	—	—
Abitibi-Ouest	451 470	—	—	—
Amos	3 718 662	—	—	—
Angliers	496 470	—	—	—
Authier	491 043	—	—	—
Authier-Nord	488 781	—	—	—
Barraute	891 745	—	—	—
Belcourt	482 450	—	—	—
Belleterre	493 530	—	—	—
Berry	571 997	119 497	109 995	9 502
Béarn	606 821	—	—	—
Champneuf	458 254	—	—	—
Chazel	495 791	—	—	—
Clermont	542 374	—	—	—
Clerval	514 108	—	—	—
Duhamel-Ouest	622 198	—	—	—
Duparquet	569 510	70 000	—	70 000
Dupuy	652 725	—	—	—
Fugèreville	499 409	—	—	—
Gallichan	539 887	—	—	—
Guérin	501 671	—	—	—
Kipawa	536 947	—	—	—
La Corne	592 575	—	—	—
La Morandière	478 379	56 503	56 503	—
La Motte	535 590	—	—	—
La Reine	506 872	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
La Sarre	2 221 068	—	—	—
Laforce	543 957	—	—	—
Landrienne	650 012	—	—	—
Latulipe-et-Gaboury	496 922	—	—	—
Launay	479 510	—	—	—
Laverlochère	588 278	—	—	—
Lorrainville	733 002	—	—	—
Macamic	1 064 508	—	—	—
Malartic	1 183 226	—	—	—
Moffet	472 048	—	—	—
Normétal	620 163	—	—	—
Notre-Dame-du-Nord	683 931	—	—	—
Nédélec	516 821	—	—	—
Palmarolle	770 765	—	—	—
Poularies	586 469	—	—	—
Preissac	611 570	194 398	107 078	87 320
Rapide-Danseur	501 671	—	—	—
Rivière-Héva	779 811	—	—	—
Rochebaucourt	463 455	—	—	—
Roquemaure	526 545	—	—	—
Rouyn-Noranda	12 135 280	—	—	—
Rémigny	491 269	—	—	—
Saint-Bruno-de-Guigues	688 228	—	—	—
Saint-Dominique-du-Rosaire	530 615	—	—	—
Saint-Eugène-de-Guigues	532 877	—	—	—
Saint-Félix-de-Dalquier	631 695	—	—	—
Saint-Lambert	474 987	—	—	—
Saint-Marc-de-Figuery	615 414	—	—	—
Saint-Mathieu-d'Harricana	586 922	—	—	—
Saint-Édouard-de-Fabre	574 711	—	—	—
Sainte-Germaine-Boulé	641 419	—	—	—
Sainte-Gertrude-Manneville	603 881	—	—	—
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	508 907	125 000	—	125 000
Senneterre	707 901	—	—	—
Senneterre	1 107 247	—	—	—
Taschereau	652 725	—	—	—
Trécesson	696 821	—	—	—
Témiscaming	967 951	—	—	—
Val-Saint-Gilles	467 977	—	—	—
Val-d'Or	9 505 304	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Ville-Marie	1 026 292	—	—	—
Région 09 Côte-Nord				
Aguanish	491 269	—	—	—
Baie-Comeau	6 483 494	—	—	—
Baie-Johan-Beetz	446 721	—	—	—
Baie-Trinité	537 851	—	—	—
Blanc-Sablon	678 957	—	—	—
Bonne-Espérance	594 836	—	—	—
Chute-aux-Outardes	805 137	—	—	—
Colombier	590 314	—	—	—
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	647 298	—	—	—
Fermont	1 085 538	—	—	—
Forestville	1 177 347	—	—	—
Franquelin	499 183	—	—	—
Godbout	495 339	—	—	—
Gros-Mécatina	540 113	—	—	—
Havre-Saint-Pierre	1 239 985	—	—	—
L'Île-d'Anticosti	481 093	—	—	—
Les Bergeronnes	588 957	—	—	—
Les Escoumins	884 735	—	—	—
Longue-Pointe-de-Mingan	542 148	—	—	—
Longue-Rive	677 826	—	—	—
Natashquan	491 269	—	—	—
Pointe-Lebel	893 554	—	—	—
Pointe-aux-Outardes	730 062	—	—	—
Port-Cartier	1 978 849	—	—	—
Portneuf-sur-Mer	596 871	—	—	—
Ragueneau	743 177	—	—	—
Rivière-Saint-Jean	481 997	—	—	—
Rivière-au-Tonnerre	495 791	—	—	—
Sacré-Cœur	857 147	—	—	—
Saint-Augustin	607 952	—	—	—
Schefferville	479 962	—	—	—
Sept-Îles	7 559 446	—	—	—
Tadoussac	613 605	—	—	—
Région 10 Nord-du-Québec				
Administration régionale Kativik	8 868 610	—	—	—
Chapais	792 700	—	—	—
Chibougamau	2 215 570	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	888 353	—	—	—
Lebel-sur-Quévillon	944 885	—	—	—
Matagami	772 348	—	—	—
Région 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine				
Bonaventure	1 060 212	—	—	—
Cap-Chat	1 016 343	—	—	—
Caplan	899 207	—	—	—
Carleton-sur-Mer	1 346 945	—	—	—
Cascapédia–Saint-Jules	598 907	—	—	—
Chandler	2 233 512	—	—	—
Cloridorme	594 384	—	—	—
Escuminac	562 952	—	—	—
Gaspé	4 417 538	—	—	—
Grande-Rivière	1 209 910	—	—	—
Grande-Vallée	687 323	—	—	—
Grosse-Île	536 495	—	—	—
Hope	569 284	—	—	—
Hope Town	511 168	—	—	—
L'Ascension-de-Patapédia	469 108	—	—	—
La Haute-Gaspésie	473 631	—	—	—
La Martre	483 128	—	—	—
Les Îles-de-la-Madeleine	3 517 246	—	—	—
Maria	1 002 775	—	—	—
Marsoui	496 922	—	—	—
Matapédia	578 555	—	—	—
Mont-Saint-Pierre	471 821	—	—	—
Murdochville	600 263	—	—	—
New Carlisle	738 429	—	—	—
New Richmond	1 297 196	—	—	—
Nouvelle	821 645	—	—	—
Paspébiac	1 151 794	—	—	—
Percé	1 171 242	—	—	—
Petite-Vallée	466 847	—	—	—
Pointe-à-la-Croix	760 137	—	—	—
Port-Daniel–Gascons	982 875	—	—	—
Ristigouche-Partie-Sud-Est	465 490	—	—	—
Rivière-à-Claude	455 766	—	—	—
Saint-Alexis-de-Matapédia	550 062	—	—	—
Saint-Alphonse	586 243	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-André-de-Restigouche	463 229	—	—	—
Saint-Elzéar	536 269	—	—	—
Saint-François-d'Assise	583 756	—	—	—
Saint-Godefroi	526 093	—	—	—
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	682 801	—	—	—
Saint-Siméon	700 439	—	—	—
Sainte-Anne-des-Monts	2 018 206	—	—	—
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	499 862	—	—	—
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	667 424	—	—	—
Shigawake	500 314	—	—	—
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Adstock	1 044 609	—	—	—
Armagh	758 554	—	—	—
Beauceville	1 883 325	—	—	—
Beaulac-Garthby	607 726	—	—	—
Beaumont	1 023 126	—	—	—
Berthier-sur-Mer	763 077	—	—	—
Cap-Saint-Ignace	1 135 061	—	—	—
Disraeli	681 896	—	—	—
Disraeli	972 247	—	—	—
Dosquet	635 540	—	—	—
East Broughton	930 187	—	—	—
Frampton	748 605	—	—	—
Honfleur	606 595	—	—	—
Irlande	643 906	643 906	123 823	520 083
Kinnear's Mills	510 716	—	—	—
L'Islet	1 348 075	—	—	—
La Durantaye	596 419	—	—	—
La Guadeloupe	835 891	—	—	—
Lac-Etchemin	1 345 588	—	—	—
Lac-Frontière	473 631	—	—	—
Lac-Poulin	458 706	—	—	—
Laurier-Station	1 038 729	—	—	—
Leclercville	539 208	—	—	—
Lotbinière	621 293	—	—	—
Lévis	41 154 152	—	—	—
Montmagny	3 335 220	—	—	—
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	608 630	—	—	—
Notre-Dame-des-Pins	726 896	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Notre-Dame-du-Rosaire	515 465	—	—	—
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	628 303	—	—	—
Sacré-Coeur-de-Jésus	552 098	—	—	—
Saint-Adalbert	548 706	—	—	—
Saint-Adrien-d'Irlande	515 917	—	—	—
Saint-Agapit	1 332 246	—	—	—
Saint-Alfred	542 148	—	—	—
Saint-Anselme	1 277 749	—	—	—
Saint-Antoine-de-Tilly	802 876	—	—	—
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	461 193	—	—	—
Saint-Apollinaire	1 661 718	—	—	—
Saint-Aubert	749 735	—	—	—
Saint-Benjamin	634 861	—	—	—
Saint-Benoît-Labre	785 012	—	—	—
Saint-Bernard	908 026	—	—	—
Saint-Camille-de-Lellis	618 806	—	—	—
Saint-Charles-de-Bellechasse	957 323	—	—	—
Saint-Cyprien	550 741	—	—	—
Saint-Cyrille-de-Lessard	602 751	—	—	—
Saint-Côme--Linière	1 176 895	—	—	—
Saint-Damase-de-L'Islet	565 213	—	—	—
Saint-Damien-de-Buckland	903 730	—	—	—
Saint-Elzéar	931 544	—	—	—
Saint-Fabien-de-Panet	652 952	—	—	—
Saint-Flavien	791 343	—	—	—
Saint-Fortunat	488 555	—	—	—
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	798 127	—	—	—
Saint-Frédéric	676 469	—	—	—
Saint-Georges	9 314 596	—	—	—
Saint-Gervais	912 097	—	—	—
Saint-Gilles	953 931	—	—	—
Saint-Gédéon-de-Beauce	944 433	—	—	—
Saint-Henri	1 642 496	—	—	—
Saint-Hilaire-de-Dorset	450 113	—	—	—
Saint-Honoré-de-Shenley	794 735	—	—	—
Saint-Isidore	1 109 734	—	—	—
Saint-Jacques-de-Leeds	588 957	—	—	—
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	474 761	—	—	—
Saint-Janvier-de-Joly	657 248	—	—	—
Saint-Jean-Port-Joli	1 190 463	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Jean-de-Brébeuf	511 168	450 412	98 298	352 114
Saint-Joseph-de-Beauce	1 531 919	—	—	—
Saint-Joseph-de-Coleraine	844 936	—	—	—
Saint-Joseph-des-Érables	525 640	—	—	—
Saint-Jules	560 464	—	—	—
Saint-Julien	518 178	518 178	37 937	480 241
Saint-Just-de-Bretenières	586 017	—	—	—
Saint-Lambert-de-Lauzon	1 900 135	—	—	—
Saint-Lazare-de-Bellechasse	706 771	—	—	—
Saint-Louis-de-Gonzague	525 188	—	—	—
Saint-Luc-de-Bellechasse	537 851	—	—	—
Saint-Léon-de-Standon	689 811	291 706	7 167	284 539
Saint-Magloire	591 670	—	—	—
Saint-Malachie	777 323	—	—	—
Saint-Marcel	531 294	—	—	—
Saint-Martin	989 659	—	—	—
Saint-Michel-de-Bellechasse	852 624	400 765	—	400 765
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	686 871	—	—	—
Saint-Nazaire-de-Dorchester	510 716	—	—	—
Saint-Nérée-de-Bellechasse	598 680	—	—	—
Saint-Odilon-de-Cranbourne	758 102	—	—	—
Saint-Omer	497 374	—	—	—
Saint-Pamphile	1 036 468	—	—	—
Saint-Patrice-de-Beaurivage	675 338	675 338	—	675 338
Saint-Paul-de-Montminy	614 962	—	—	—
Saint-Philibert	510 942	—	—	—
Saint-Philémon	595 288	—	—	—
Saint-Pierre-de-Broughton	630 339	—	—	—
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	641 419	—	—	—
Saint-Prosper	1 259 432	656 000	—	656 000
Saint-Raphaël	1 001 644	—	—	—
Saint-René	589 861	54 161	14 161	40 000
Saint-Roch-des-Aulnaies	651 369	—	—	—
Saint-Simon-les-Mines	548 480	—	—	—
Saint-Sylvestre	664 032	—	—	—
Saint-Séverin	488 781	—	—	—
Saint-Théophile	595 967	595 967	—	595 967
Saint-Vallier	666 972	—	—	—
Saint-Victor	994 860	—	—	—
Saint-Zacharie	828 202	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Édouard-de-Lotbinière	711 972	—	—	—
Saint-Éphrem-de-Beauce	1 017 699	—	—	—
Saint-Évariste-de-Forsyth	545 314	—	—	—
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	695 916	—	—	—
Sainte-Apolline-de-Patton	567 927	—	—	—
Sainte-Aurélie	634 861	—	—	—
Sainte-Claire	1 194 081	—	—	—
Sainte-Clotilde-de-Beauce	575 163	—	—	—
Sainte-Croix	988 076	—	—	—
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	505 515	—	—	—
Sainte-Félicité	516 369	—	—	—
Sainte-Hénédine	710 615	—	—	—
Sainte-Justine	844 710	—	—	—
Sainte-Louise	585 339	—	—	—
Sainte-Lucie-de-Beauregard	496 244	—	—	—
Sainte-Marguerite	683 253	—	—	—
Sainte-Marie	3 909 370	—	—	—
Sainte-Perpétue	825 489	—	—	—
Sainte-Praxède	515 238	—	—	—
Sainte-Rose-de-Watford	606 369	—	—	—
Sainte-Sabine	513 429	—	—	—
Saints-Anges	695 012	—	—	—
Scott	938 554	—	—	—
Thetford Mines	7 475 522	—	—	—
Tourville	571 997	—	—	—
Tring-Jonction	770 087	—	—	—
Val-Alain	645 715	—	—	—
Vallée-Jonction	875 237	—	—	—
Région 13 Laval				
Laval	120 448 459	—	—	—
Région 14 Lanaudière				
Berthierville	1 380 638	—	—	—
Charlemagne	1 777 044	—	—	—
Chertsey	1 541 416	—	—	—
Crabtree	1 331 342	—	—	—
Entrelacs	638 932	—	—	—
Joliette	5 882 141	—	—	—
L'Assomption	6 226 805	—	—	—
L'Épiphanie	1 179 608	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
L'Épiphanie	1 680 939	—	—	—
La Visitation-de-l'Île-Dupas	570 640	—	—	—
Lanoraie	1 476 969	—	—	—
Lavaltrie	3 984 032	2 246 247	27 484	2 218 763
Mandeville	901 242	—	—	—
Mascouche	13 185 766	—	—	—
Matawinie	446 721	—	—	—
Notre-Dame-de-Lourdes	1 062 021	—	—	—
Notre-Dame-de-la-Merci	656 570	—	—	—
Notre-Dame-des-Prairies	2 728 948	—	—	—
Rawdon	3 141 907	—	—	—
Repentigny	24 445 352	—	—	—
Saint-Alexis	757 876	—	—	—
Saint-Alphonse-Rodriguez	1 141 166	—	—	—
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 329 533	—	—	—
Saint-Barthélemy	870 036	—	—	—
Saint-Calixte	1 812 320	—	—	—
Saint-Charles-Borromée	3 890 849	—	—	—
Saint-Cléophas-de-Brandon	488 555	—	—	—
Saint-Cuthbert	840 640	—	—	—
Saint-Côme	938 554	—	—	—
Saint-Damien	874 785	—	—	—
Saint-Didace	562 047	—	—	—
Saint-Donat	1 367 070	—	—	—
Saint-Esprit	871 393	—	—	—
Saint-Félix-de-Valois	1 829 280	—	—	—
Saint-Gabriel	1 074 232	—	—	—
Saint-Gabriel-de-Brandon	1 038 051	—	—	—
Saint-Ignace-de-Loyola	910 061	—	—	—
Saint-Jacques	1 357 120	—	—	—
Saint-Jean-de-Matha	1 436 944	—	—	—
Saint-Liguori	882 021	—	—	—
Saint-Lin–Laurentides	5 519 246	—	—	—
Saint-Michel-des-Saints	981 066	—	—	—
Saint-Norbert	666 519	—	—	—
Saint-Paul	1 700 838	—	—	—
Saint-Pierre	501 671	—	—	—
Saint-Roch-Ouest	490 590	—	—	—
Saint-Roch-de-l'Achigan	1 584 155	—	—	—
Saint-Sulpice	1 213 754	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Thomas	1 176 669	—	—	—
Saint-Zénon	713 554	—	—	—
Sainte-Béatrix	863 026	—	—	—
Sainte-Geneviève-de-Berthier	978 579	—	—	—
Sainte-Julienne	2 846 151	—	—	—
Sainte-Marcelline-de-Kildare	777 549	—	—	—
Sainte-Marie-Salomé	697 273	—	—	—
Sainte-Mélanie	1 105 664	—	—	—
Sainte-Élisabeth	773 479	—	—	—
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	798 805	—	—	—
Terrebonne	31 915 376	—	—	—
Région 15 Laurentides				
Amherst	777 323	—	—	—
Arundel	561 821	—	—	—
Barkmere	440 389	—	—	—
Blainville	16 121 917	—	—	—
Bois-des-Filion	2 798 401	—	—	—
Boisbriand	7 900 058	—	—	—
Brownsburg-Chatham	2 113 415	—	—	—
Brébeuf	668 102	—	—	—
Chute-Saint-Philippe	633 731	—	—	—
Deux-Montagnes	5 145 933	—	—	—
Estérel	474 535	—	—	—
Ferme-Neuve	1 059 986	—	—	—
Gore	852 624	—	—	—
Grenville	804 911	—	—	—
Grenville-sur-la-Rouge	1 059 081	—	—	—
Harrington	621 293	—	—	—
Huberdeau	633 957	—	—	—
Ivry-sur-le-Lac	528 806	—	—	—
Kiamika	609 987	320 981	—	320 981
L'Ascension	619 711	—	—	—
La Conception	734 358	—	—	—
La Macaza	669 459	—	—	—
La Minerve	702 022	—	—	—
Labelle	1 003 001	—	—	—
Lac-Saguay	530 389	—	—	—
Lac-Saint-Paul	536 947	—	—	—
Lac-Supérieur	871 393	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Lac-Tremblant-Nord	440 163	—	—	—
Lac-des-Seize-Îles	477 249	—	—	—
Lac-des-Écorces	1 057 498	45 500	—	45 500
Lac-du-Cerf	524 962	—	—	—
Lachute	3 705 350	—	—	—
Lantier	591 218	—	—	—
Lorraine	2 749 494	2 749 494	—	2 749 494
Mille-Isles	817 348	—	—	—
Mirabel	13 333 934	—	—	—
Mont-Laurier	4 042 778	—	—	—
Mont-Saint-Michel	567 474	—	—	—
Mont-Tremblant	2 794 929	—	—	—
Montcalm	583 077	—	—	—
Morin-Heights	1 340 839	—	—	—
Nominingue	892 423	—	—	—
Notre-Dame-de-Pontmain	596 193	—	—	—
Notre-Dame-du-Laus	789 986	—	—	—
Oka	1 692 697	—	—	—
Piedmont	1 107 925	—	—	—
Pointe-Calumet	1 883 325	—	—	—
Prévost	3 765 543	—	—	—
Rivière-Rouge	1 483 301	—	—	—
Rosemère	4 157 087	—	—	—
Saint-Adolphe-d'Howard	1 270 060	—	—	—
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	609 309	—	—	—
Saint-André-d'Argenteuil	1 177 799	—	—	—
Saint-Colomban	4 178 792	—	—	—
Saint-Eustache	13 028 048	1 529 300	—	1 529 300
Saint-Faustin--Lac-Carré	1 239 985	—	—	—
Saint-Hippolyte	2 513 931	—	—	—
Saint-Joseph-du-Lac	1 883 350	—	—	—
Saint-Jérôme	20 725 244	—	—	—
Saint-Placide	813 278	—	—	—
Saint-Sauveur	2 989 109	—	—	—
Sainte-Adèle	3 661 362	—	—	—
Sainte-Agathe-des-Monts	3 067 534	—	—	—
Sainte-Anne-des-Lacs	1 234 106	—	—	—
Sainte-Anne-des-Plaines	4 337 956	—	—	—
Sainte-Anne-du-Lac	562 952	—	—	—
Sainte-Lucie-des-Laurentides	722 147	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	1 076 719	145 000	11 958	133 042
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	4 969 405	—	—	—
Sainte-Sophie	4 234 065	—	—	—
Sainte-Thérèse	7 688 803	—	—	—
Val-David	1 469 281	—	—	—
Val-Morin	1 057 950	—	—	—
Val-des-Lacs	594 158	—	—	—
Wentworth	545 088	—	—	—
Wentworth-Nord	766 695	—	—	—
Région 16 Montérégie				
Abercorn	516 821	—	—	—
Acton Vale	2 243 062	—	—	—
Ange-Gardien	993 277	—	—	—
Beauharnois	3 575 992	—	—	—
Bedford	586 696	—	—	—
Bedford	1 038 503	—	—	—
Belœil	6 274 554	—	—	—
Bolton-Ouest	588 505	—	—	—
Boucherville	11 895 087	—	—	—
Brigham	972 021	—	—	—
Brome	483 580	—	—	—
Bromont	2 441 873	—	—	—
Brossard	24 138 020	—	—	—
Béthanie	506 193	—	—	—
Calixa-Lavallée	543 052	—	—	—
Candiac	5 986 322	—	—	—
Carignan	2 418 143	—	—	—
Chambly	8 035 203	—	—	—
Châteauguay	13 735 607	—	—	—
Contrecœur	1 996 791	—	—	—
Coteau-du-Lac	2 026 598	—	—	—
Cowansville	3 759 465	—	—	—
Delson	2 199 364	—	—	—
Dundee	522 022	—	—	—
Dunham	1 214 659	—	—	—
East Farnham	555 263	—	—	—
Elgin	518 630	—	—	—
Farnham	2 509 590	—	—	—
Franklin	815 313	179 250	19 250	160 000

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Frelighsburg	675 791	—	—	—
Godmanchester	747 926	—	—	—
Granby	19 108 422	—	—	—
Havelock	597 776	—	—	—
Hemmingford	618 354	—	—	—
Hemmingford	839 961	—	—	—
Henryville	751 770	—	—	—
Hinchinbrooke	931 092	—	—	—
Howick	574 032	—	—	—
Hudson	1 615 587	—	—	—
Huntingdon	981 745	—	—	—
L'Île-Cadieux	451 470	—	—	—
L'Île-Perrot	3 119 624	—	—	—
La Prairie	6 992 241	—	—	—
La Présentation	1 005 262	—	—	—
Lac-Brome	1 729 557	—	—	—
Lacolle	1 046 644	—	—	—
Les Coteaux	1 553 854	—	—	—
Les Cèdres	1 898 977	—	—	—
Longueuil	68 844 145	—	—	—
Léry	965 237	—	—	—
Marieville	3 089 528	—	—	—
Massueville	546 671	—	—	—
McMasterville	1 726 843	—	—	—
Mercier	3 588 147	—	—	—
Mont-Saint-Grégoire	1 135 965	—	—	—
Mont-Saint-Hilaire	5 445 741	—	—	—
Napierville	1 253 779	—	—	—
Notre-Dame-de-Stanbridge	580 816	—	—	—
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	3 120 203	—	—	—
Noyan	730 966	—	—	—
Ormstown	1 258 075	—	—	—
Otterburn Park	2 451 133	—	—	—
Pike River	547 801	—	—	—
Pincourt	4 280 946	—	—	—
Pointe-Fortune	551 419	—	—	—
Pointe-des-Cascades	748 831	—	—	—
Richelieu	1 671 667	—	—	—
Rigaud	2 106 759	—	—	—
Rivière-Beaudette	888 805	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Rougemont	1 063 378	—	—	—
Roxton	672 173	—	—	—
Roxton Falls	710 615	—	—	—
Roxton Pond	1 253 553	—	—	—
Saint-Aimé	544 183	—	—	—
Saint-Alexandre	1 015 438	—	—	—
Saint-Alphonse-de-Granby	1 131 669	—	—	—
Saint-Amable	3 428 403	—	—	—
Saint-Anicet	1 012 046	—	—	—
Saint-Antoine-sur-Richelieu	816 217	—	—	—
Saint-Armand	714 685	—	—	—
Saint-Barnabé-Sud	626 721	—	—	—
Saint-Basile-le-Grand	4 938 440	—	—	—
Saint-Bernard-de-Lacolle	761 494	—	—	—
Saint-Bernard-de-Michaudville	547 575	300 000	105 299	194 701
Saint-Blaise-sur-Richelieu	838 830	—	—	—
Saint-Bruno-de-Montarville	7 698 932	—	—	—
Saint-Charles-sur-Richelieu	806 720	—	—	—
Saint-Chrysostome	1 019 508	—	—	—
Saint-Clet	816 444	—	—	—
Saint-Constant	7 564 076	—	—	—
Saint-Cyprien-de-Napierville	865 740	—	—	—
Saint-Césaire	1 779 531	—	—	—
Saint-Damase	995 991	—	—	—
Saint-David	617 449	—	—	—
Saint-Denis-sur-Richelieu	957 323	—	—	—
Saint-Dominique	995 086	—	—	—
Saint-Georges-de-Clarenceville	674 660	—	—	—
Saint-Gérard-Majella	490 816	—	—	—
Saint-Hugues	713 554	—	—	—
Saint-Hyacinthe	15 818 926	—	—	—
Saint-Ignace-de-Stanbridge	573 354	—	—	—
Saint-Isidore	1 014 986	—	—	—
Saint-Jacques-le-Mineur	801 519	—	—	—
Saint-Jean-Baptiste	1 163 327	—	—	—
Saint-Jean-sur-Richelieu	27 386 712	—	—	—
Saint-Joachim-de-Shefford	714 685	—	—	—
Saint-Joseph-de-Sorel	804 685	—	—	—
Saint-Jude	713 554	—	—	—
Saint-Lambert	6 320 278	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Lazare	5 734 842	—	—	—
Saint-Liboire	1 124 659	—	—	—
Saint-Louis	606 369	—	—	—
Saint-Louis-de-Gonzague	762 851	—	—	—
Saint-Marc-sur-Richelieu	911 644	—	—	—
Saint-Marcel-de-Richelieu	549 384	—	—	—
Saint-Mathias-sur-Richelieu	1 488 502	—	—	—
Saint-Mathieu	890 388	—	—	—
Saint-Mathieu-de-Beloeil	1 035 337	—	—	—
Saint-Michel	1 099 332	—	—	—
Saint-Nazaire-d'Acton	616 771	160 000	84 100	75 900
Saint-Ours	823 228	—	—	—
Saint-Patrice-de-Sherrington	878 629	—	—	—
Saint-Paul-d'Abbotsford	1 058 855	—	—	—
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	858 052	—	—	—
Saint-Philippe	1 766 190	—	—	—
Saint-Pie	1 703 099	—	—	—
Saint-Polycarpe	925 664	—	—	—
Saint-Robert	847 876	—	—	—
Saint-Roch-de-Richelieu	934 936	—	—	—
Saint-Rémi	2 279 814	—	—	—
Saint-Simon	715 363	—	—	—
Saint-Stanislas-de-Kostka	777 549	—	—	—
Saint-Sébastien	599 585	—	—	—
Saint-Théodore-d'Acton	765 790	—	—	—
Saint-Télesphore	599 811	—	—	—
Saint-Urbain-Premier	699 308	—	—	—
Saint-Valentin	535 590	—	—	—
Saint-Valérien-de-Milton	857 825	—	—	—
Saint-Zotique	2 151 036	—	—	—
Saint-Édouard	736 620	—	—	—
Saint-Étienne-de-Beauharnois	609 535	—	—	—
Sainte-Angèle-de-Monnoir	856 242	—	—	—
Sainte-Anne-de-Sabrevois	901 242	—	—	—
Sainte-Anne-de-Sorel	1 028 101	—	—	—
Sainte-Barbe	754 032	—	—	—
Sainte-Brigide-d'Iberville	738 881	—	—	—
Sainte-Catherine	4 975 193	—	—	—
Sainte-Christine	582 851	—	—	—
Sainte-Clotilde	820 966	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Sainte-Cécile-de-Milton	907 348	—	—	—
Sainte-Hélène-de-Bagot	815 765	—	—	—
Sainte-Julie	8 781 250	—	—	—
Sainte-Justine-de-Newton	644 133	—	—	—
Sainte-Madeleine	974 056	—	—	—
Sainte-Marie-Madeleine	1 108 151	—	—	—
Sainte-Marthe	678 957	—	—	—
Sainte-Martine	1 631 190	—	—	—
Sainte-Sabine	682 801	—	—	—
Sainte-Victoire-de-Sorel	1 007 523	—	—	—
Salaberry-de-Valleyfield	11 804 507	—	—	—
Shefford	1 948 752	—	—	—
Sorel-Tracy	10 190 001	—	—	—
Stanbridge East	628 303	—	—	—
Stanbridge Station	489 686	—	—	—
Sutton	1 343 100	—	—	—
Terrasse-Vaudreuil	867 775	—	—	—
Très-Saint-Rédempteur	645 942	645 942	—	645 942
Très-Saint-Sacrement	696 142	—	—	—
Upton	910 740	—	—	—
Varennes	6 160 534	—	—	—
Vaudreuil-Dorion	10 483 442	—	—	—
Vaudreuil-sur-le-Lac	737 976	—	—	—
Venise-en-Québec	798 353	—	—	—
Verchères	1 745 838	—	—	—
Warden	510 264	—	—	—
Waterloo	1 443 728	—	—	—
Yamaska	785 690	—	—	—
Région 17 Centre-du-Québec				
Aston-Jonction	522 022	—	—	—
Baie-du-Febvre	659 283	—	—	—
Bécancour	3 756 282	—	—	—
Chesterville	630 112	—	—	—
Daveluyville	645 942	—	—	—
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	643 228	—	—	—
Drummondville	21 434 249	—	—	—
Durham-Sud	654 308	—	—	—
Fortierville	590 992	590 992	10 000	580 992
Grand-Saint-Esprit	537 625	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Ham-Nord	616 092	—	—	—
Inverness	618 354	—	—	—
Kingsey Falls	888 805	—	—	—
L'Avenir	714 911	—	—	—
La Visitation-de-Yamaska	502 349	—	—	—
Laurierville	751 544	—	—	—
Lefebvre	622 650	—	—	—
Lemieux	496 922	—	—	—
Lyster	805 589	—	—	—
Maddington	527 676	—	—	—
Manseau	624 007	—	—	—
Nicolet	2 321 487	—	—	—
Notre-Dame-de-Ham	519 761	—	—	—
Notre-Dame-de-Lourdes	588 505	—	—	—
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	655 665	—	—	—
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	754 710	—	—	—
Parisville	550 515	—	—	—
Pierreville	923 629	923 629	6 131	917 498
Plessisville	1 044 157	—	—	—
Plessisville	1 968 431	—	—	—
Princeville	1 759 858	—	—	—
Saint-Albert	785 464	—	—	—
Saint-Bonaventure	655 891	—	—	—
Saint-Christophe-d'Arthabaska	1 137 774	—	—	—
Saint-Cyrille-de-Wendover	1 462 045	—	—	—
Saint-Célestin	567 927	—	—	—
Saint-Célestin	607 047	—	—	—
Saint-Edmond-de-Grantham	588 505	—	—	—
Saint-Elphège	493 982	—	—	—
Saint-Eugène	684 384	684 384	86 796	597 588
Saint-Ferdinand	902 825	—	—	—
Saint-François-du-Lac	881 569	—	—	—
Saint-Félix-de-Kingsey	792 926	—	—	—
Saint-Germain-de-Grantham	1 515 638	—	—	—
Saint-Guillaume	790 213	—	—	—
Saint-Louis-de-Blandford	643 906	—	—	—
Saint-Lucien	793 604	—	—	—
Saint-Léonard-d'Aston	951 443	—	—	—
Saint-Majorique-de-Grantham	727 122	—	—	—
Saint-Norbert-d'Arthabaska	706 544	—	—	—

Bénéficiaire	Enveloppe	Subvention approuvée (engagement)	Investissement réalisé	Solde de l'engagement
Saint-Pie-de-Guire	529 711	—	—	—
Saint-Pierre-Baptiste	543 279	—	—	—
Saint-Pierre-les-Becquets	703 152	—	—	—
Saint-Rosaire	625 590	—	—	—
Saint-Rémi-de-Tingwick	535 590	—	—	—
Saint-Samuel	607 047	607 047	116 735	490 312
Saint-Sylvère	624 233	—	—	—
Saint-Valère	724 635	—	—	—
Saint-Wenceslas	679 183	—	—	—
Saint-Zéphirin-de-Courval	591 897	—	—	—
Sainte-Anne-du-Sault	714 233	—	—	—
Sainte-Brigitte-des-Saults	601 846	—	—	—
Sainte-Clotilde-de-Horton	789 534	—	—	—
Sainte-Cécile-de-Lévrard	510 037	—	—	—
Sainte-Eulalie	636 896	—	—	—
Sainte-Françoise	537 851	—	—	—
Sainte-Hélène-de-Chester	512 977	—	—	—
Sainte-Marie-de-Blandford	529 485	—	—	—
Sainte-Monique	555 263	—	—	—
Sainte-Perpétue	648 655	—	—	—
Sainte-Sophie-d'Halifax	582 625	—	—	—
Sainte-Sophie-de-Lévrard	595 967	—	—	—
Sainte-Séraphine	516 143	—	—	—
Sainte-Élizabeth-de-Warwick	511 846	—	—	—
Saints-Martyrs-Canadiens	483 806	—	—	—
Tingwick	756 293	—	—	—
Victoriaville	12 977 405	—	—	—
Villeroy	533 781	—	—	—
Warwick	1 501 165	—	—	—
Wickham	1 000 513	277 254	—	277 254
Sous-total	**2 671 154 787**	**27 461 578**	**1 742 695**	**25 718 883**
Ajustements non répartis			4 158 434	
TOTAL	**2 671 154 787**	**27 461 578**	**5 901 129**	**21 560 449**

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Société de financement des infrastructures locales
Québec